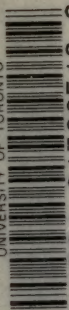


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01733512 6

PQ  
1476  
G8A7  
1918

















11/8

LE CHATEAU D'AMOUR

DE

ROBERT GROSSETESTE



G 8186c

LE

# CHATEAU D'AMOUR

DE ROBERT GROSSETESTE , Bp-

ÉVÊQUE DE LINCOLN

PAR

J. MURRAY



159972  
15/3/21

PARIS

LIBRAIRIE CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS

1918



PQ  
1476  
G8A1  
1918

## PRÉFACE

---

*Le Château d'Amour a déjà été publié en 1852. Ce poème est assez intéressant au point de vue de la langue et de la matière pour mériter une seconde édition. L'édition de 1852 ne contient que la reproduction imparfaite du texte de deux manuscrits. Il m'a paru essentiel de mettre à contribution les nombreux manuscrits du poème qui existent dans les bibliothèques d'Angleterre et de France. Le texte de mon édition est fondé sur onze Mss. appartenant au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle.*

*Bien que Grosseteste écrivit à une époque où l'anglo-français était en pleine voie de décomposition, le Château d'Amour a été fort populaire en Angleterre. On a appelé ce poème théologique le Paradis Perdu du Moyen-Age, et, en effet, l'inspiration et le but du poème sont semblables à ceux du grand chef-d'œuvre de Milton.*

*Ce m'est un devoir agréable de remercier ici tous ceux qui m'ont aidée dans mes recherches. Qu'on me permette de nommer M. F. J. Tanqueray, professeur à l'Université de Saint-Andrews (Ecosse), et M. Antoine Thomas, professeur en Sorbonne, qui m'ont donné de précieux conseils pendant tout le cours de mon travail.*

J. MURRAY.

Manchester. février 1918.



## BIBLIOGRAPHIE

---

### ŒUVRES DE GROSSETESTE

- De Cessatione Legalium.* Ed. de 1658.  
*Dicta de Grosseteste* contenus dans *Fasciculus Rerum Expetendarum.* Ed. E. Brown, 1690.  
*Die Philosophischen Werke* von Robert Grosseteste Ed. Dr. Baur, 1891.  
*Mystica Theologia.* Commentaires de Grosseteste sur la *Mystica Theologia* du Pseudo-Denys, dans « *Opera Dionysii Areopagitici cum commentariis Lincolnensis.* Ed. de 1503.  
*Les Reules Saint Robert* et la traduction anglaise de la *Hosebonderie* de Walter de Henley, publiées dans le même volume que la *Hosebonderie.*  
*Testamentum duodecim Patriarcharum.* Edition de 1669.

### MANUSCRITS

- Compendium Theologicae Veritatis.* Harl. 998, 7 livres.  
*Templum Domini.* Royal, 8 B IV, fol. 92. Harl. 979, fol. 75.  
*De Modo Confitendi.* Cotton Vitell. C XIV, fol. 31.  
*Modus sive forma Confitendi.* Harl. 211, fol. 102.  
*Tractatus de Confessione.* Harl. 1298, fol. 105.  
*Tractatus de X Mandatis.* Harl. 1298, fol. 84. — Royal 2 B III, fol. 31.  
*Tractatus de vera Conscientia.* Harl. 5441, fol. 142.  
*Sermo de X Preceptis* Harl. 979, fol. 37.  
*De Sacramentis Ecclesiae.* Harl. 979, fol. 40.  
*Expositio super Oracionem Dominican* Harl. 979, fol. 39.

*Diffinicio Laudis*. Harl. 106, fol. 26.

*Quaedam ex Rbto Gr. de Joh. Baptista*. Harl. 106, fol. 177.

*Traduction du Purgatoire de Grosseteste*. Arundel 288, fol. 84.

### SUR ROBERT GROSSETESTE

ANSTEY, REV. H. *Documents of Academical Life at Oxford from Henry III to Henry VII*, dans *Oxford Historical Society*, vol. XXXV.

BREWER DR. *Monumenta Franciscana*. Rolls Series, 1858, vol. I. Contient les lettres d'Adam Marsh et le « *De Adventu Minorum* ».

FELTEN DR. J. *Robert Grosseteste*, 1887.

LECHLER G. V. *John Wiclif and his English Precursors*. Traduit de l'Allemand par P. Lorimer, 1878.

LUARD DR. *Préface aux Lettres de Grosseteste*. Rolls Series, 1861.

PAULI DR. R. *Bischof Grosseteste und Adam Marsch*. — Tübingen, 1864.

PEGGE S. *Life of Grosseteste*, 1793.

PERRY ARCHDEACON. *Life and Times of Grosseteste*, 1871.

RASHDALL H. *Universities of Europe in the Middle Ages* — Oxford, 1845.

RICHARDI. *Monachi Bardeniensis Liber de vita Roberti Grosseteste*. Anglia Sacra. Ed. Wharton, II, 1691.

ROBINSON W. C. *Robert Grosseteste*; dans *Historical Papers*, n° 21, 1896.

STEVENSON F. *Robert Grosseteste, Bishop of Lincoln*. — Londres, 1899.

STEVENSON F. *Vita Roberti Grossthed ex Annalibus de Lanercost*. (Anglia Sacra).

VOGELSANG FR. *Der Begriff der Freiheit bei Robert Grosseteste*, 1915.

WOOD A. *The History and Antiquities of the University of Oxford*. — Oxford, 1792.



## SUR LE CHATEAU D'AMOUR

## LES MSS., ETC.

- HAASE FR. *Die Englischen Bearbeitungen von Grosseteste's. Château d'Amour verglichen mit der Quelle.* — Halle, 1889.
- HAASE FR. Suite du même sujet. *Anglia*, XII 3.
- HAENISCH. *Inquiry into Sources of Cursor Mundi* E. E. T. S., n° 57.
- JUSSERAND J. A. A. *Histoire littéraire du Peuple Anglais.* — Paris, 1894.
- JUSSERAND J. A. A. *Les Anglais au Moyen-Age. L'Épopée mystique de Langland.* — Paris, 1893.
- MEYER P. *Doc. Mss. de l'anc. littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne*, pp. 157-8. — Paris, 1871. Extrait des Archives des Missions Scientifiques et Littéraires. Seconde série, t. 3-5.
- REINSCH. R. *Mittheilungen über eine Handschrift des Lambeth-Palace zu London* Hs, n° 522. — *Archiv. für das Studium der Neueren Sprachen*, LXIII.
- STENGEL E. *Codex Digby* 86.
- WEYMOUTH R. F. *Bishop Grosseteste's Castle of Love.* *Transactions of the Philological Society*, 1862-3.

## OUVRAGES DU MOYEN-AGE CONSULTÉS

## I. — FRANÇAIS.

- BOEVE DE HAUMTONE. Ed. A. Stimming. *Bibliotheca Normannica.* — Halle, 1899.
- BOZON N. *Les contes moralisés.* Ed. L. T. Smith et P. Meyer S. A. T. F. 1889.
- GOWER J. *Mirour de l'Omme.* Dans *French Works of John Gower.* Ed. G. C. Macaulay. — Oxford, 1899.

GUILLAUME LE CLERC DE NORMANDIE.

*Le Besant de Dieu*. Ed. E. Martin. — Halle, 1869.

*Joies Notre-Dame*, *Z. für rom. Phil.* III.

*Treis Moz.* Ibid.

GUISCHART DE BEAULIEU. *Sermon en vers*. Ed. A. Gabrielson. — Upsala, 1909.

HERALD OF SIR JOHN CHANDOS. *Life of Black Prince*. Ed. M. Pope. — Oxford, 1910.

*Psautier d'Oxford*. Ed. F. Michel, 1860.

WACE R. *Etablissement de la Fête de la Conception*. — Caen, 1842.

WADDINGTON WM OF, *Manuel des Pechies*. E. E. T. S Original Series, n° 119. Ed. F. 9 Furnivall.

WALTER OF HENLEY. *La Hosebonderie*. Historical Society of Publ., 1890.

## II. — LATIN.

*Anecdotes historiques. Légendes et apologues*, tirées du recueil d'Etienne de Bourbon. — LECOY DE LA MARCHE, Société de l'Histoire de France, 1876.

FRACHETO G. DE. *Vitae Fratrum Ordinis Praedicatorum*. 1896. Ed. Reichert.

*Gesta Romanorum*. Ed. H. Oesterley, 1872.

*Hymni Latini*. Ed. T. J. Mone, 1854.

*Thesaurus Hymnologicus*. Ed. H. A. Daniel. — Halle, 1841.

## III. — ANGLAIS.

*An English Alphabet of Tales*. 15 th Century.

Translation of *Alphabetum Narratorum* of Etienne de Besançon. E. E. T. S., n° 126. Ed. M. Banks, 1904.

*Altenglische Legenden*. Neue Folge. Ed. C. Horstmann. — Heilbronn, 1881.

*Cursor Mundi*. Ed. R. Morris, E. E. T. S., n° 107.

DUNBAR. *The Passion of Christ*. Poems of W. Dunbar. Ed. H. Baildon. — Cambridge, 1907.

- LYDGATE J. *Life of our Lady. Abbey of the Holy Ghost.* Dans *Early English Religious Literature*, II, 1871.
- LYDGATE J. *Pilgrimage of the Life of Man from the French of Guill. de Deguilleville.* Ed. Furnival E. E. T. S. Extra series, 77-83, 1899-1901.
- MANNYNG R. DE BRUNNE. *Handlyng Synne.* Ed. F. J. Furnivall, E. E. T. S. Orig. series, n° 119.
- Minor Poems of Vernon Ms.* Contient deux traductions du *Château d'Amour* : 1° *Castle of Love* ; 2° *Myroure of lewed men.* Ed. Horstmann and Furnivall, E. E. T. S., n° 98.
- MIRK J. *The Festial.* A collection of Homilies. Ed. T. Erbe E. E. T. S., extra series, n° 96, 1905.
- ROLLE RICHARD de Hampole. *Pricke of Conscience.* Philological Society Publications. — Berlin, 1863.
- SAINT BERNARD. *Sayings of St Bernard,* E. E. T. S., n° 107.
- SHOREHAM W. *Poems of W. Shoreham.* Ed. M. Konrath, E. E. T. S., n° 86, Extra series.
- Vices and Virtues.* A Middle English Dialogue. Ed. T. Holthausen, E. E. T. S., n° 89, 1888.

## AUTRES OUVRAGES RELATIFS AU MOYEN-AGE

- GEBHART E. *L'Italie mystique.* Histoire de la Renaissance religieuse au Moyen-Age. — Paris, 1890.
- LANGLOIS CH. V. *La Connaissance de la Nature et du Monde au Moyen-Age,* 1911.
- LANGLOIS CH. V. *La Vie en France au Moyen-Age,* 1911.
- LITTLE R. *Grey Friars of Oxford.* Historical Society Publications.
- LITTLE K. *Saint Francis, Life and Times.*
- OZANAM A. *Les Poètes franciscains en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle.* Paris, 1852.
- SABATIER P. *Vie de saint François,* 1894.

## L'ÉLÉMENT LÉGAL DU CHATEAU D'AMOUR

*Dictionnaire of Law Latin* : édité par P. Ferrugnus, 1760.

HOLDSWORTH W. S. *History of English Law*. — Londres, 1903-9.

MAINE SIR H. S. *Roman Law and Legal Education*. — Londres, 1856.

MAINE, SIR H. S. *Ancient Law*, 1906.

MAINE SIR H. S. *Etudes sur l'Ancien Droit et la Coutume primitive*, Traduit de l'Anglais, 1884.

MAITLAND F. W. *Anglo-French Law Latin*, dans le Cambridge History of English Literature, vol. I, 1907.

MAITLAND F. W. *Introduction to the Year Books of Edward II*. Dans les publications de la Selden Society, 1403.

MAITLAND F. W. *The Seisin of chattels. The Mystery of Seisin. The Beatitude of Seisin*. dans « Collected Papers ». — Cambridge, 1911.

POLLOCK, SIR F. AT MAITLAND F. W. *History of English Law before Edward first*, 1895.

RASTELL J. *Expositiones Terminorum Legum*. — Londres, 1527.

RASTELL J. *Les Termes de la Ley*. — Londres, 1629.

---

VIE ET OEUVRES  
DE  
ROBERT GROSSETESTE

---

Dans l'histoire ecclésiastique de l'Angleterre au XIII<sup>e</sup> siècle aucune influence n'est plus remarquable que celle de Robert Grosseteste, évêque de Lincoln. Il est regrettable qu'il n'existe que très peu de documents relatifs à la jeunesse de cet évêque ; il est indiscutable qu'il était d'origine très humble. Il l'avoue lui-même, et c'est un fait que ses contemporains n'ont pas manqué de relever à l'époque de son élection à l'évêché de Lincoln (1).

Grosseteste est né vers 1175 à Stradbroke dans le comté de Suffolk. L'origine du nom *Grosseteste* est très obscure. On le trouve sous les formes *Grosthead*, *Greathead*, et *Capito*. Nous ne savons pas si ce fut un surnom, que lui donnèrent ses contemporains, ou si c'était son véritable nom. Les nombreux chroniqueurs du XIV<sup>e</sup> siècle qui s'occupent de Grosseteste l'appellent généralement *Robert de Lincoln* ou *Saint Robert*.

Grosseteste reçut sa première éducation dans son comté natal et il montra de si grandes dispositions pour les études qu'il fut envoyé à l'université d'Oxford. Nous ignorons à quelle date précise il y commença ses études, mais il dut arriver à Oxford en 1196 au plus tard, car

(1) STEVENSON, F. *Robert Grosseteste*, p. 111, 111.

trois ans après il a le titre de *magister*. En dehors des sept arts qui forment le *trivium* et le *quadrivium*, Grosseteste étudia la médecine et le droit, mais ce fut surtout sa supériorité dans la philosophie et la dialectique qui lui valut les éloges de ses contemporains d'Oxford.

Il est très probable que Grosseteste a continué ses études à Paris selon la coutume de l'époque. Du Boulay, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, affirme que Grosseteste y a passé plusieurs années, et bien que nous ne sachions où cet historien a pris ce renseignement, le fait nous paraît assez naturel pour que nous puissions accepter ce témoignage sans trop d'hésitation. En tout cas, il est certain que Grosseteste était au courant de toutes les méthodes d'instruction employées dans les Ecoles parisiennes et plus tard il se souvient de son expérience à Paris pour introduire plus d'une amélioration dans l'enseignement théologique à Oxford.

Il est significatif que Grosseteste, quoiqu'il fût très tôt à la fois théologien célèbre et dialecticien subtil, résista à l'habitude fort répandue alors de confondre ces deux études. Il suivit à cet égard l'exemple donné par Pierre Lombard dans les *Sentences*. En même temps il essaya de corriger les abus qui résultaient de la popularité même de cet ouvrage, car le livre de Pierre Lombard tendait à remplacer dans les Ecoles les livres sacrés que les maîtres auraient dû interpréter. Le traité *Deus est prima forma et forma omnium* et l'essai sur *Les Anges* appartiennent à cette première époque de la vie académique de Grosseteste et montrent l'influence de Pierre Lombard.

Nous avons vu qu'il insista sur l'importance du texte sacré et la position secondaire qu'il attribuait aux com-

mentaires et aux traductions. En conséquence, il considérait comme essentielle l'étude du grec et de l'hébreu. Au siècle précédent Jean de Salisbury lisait déjà le grec mais en général ces deux langues étaient presque inconnues en Angleterre à cette époque. La connaissance que Grosseteste avait de ces deux langues n'était évidemment pas parfaite ; en particulier, Roger Bacon dit qu'il pouvait lire le texte hébreu mais qu'il ne pouvait en faire la traduction sans aide. Pour perfectionner sa connaissance de l'hébreu, il est possible qu'il ait profité de la présence à Oxford de nombreux Juifs plus ou moins érudits. Du reste, en même temps qu'il étudiait leur langue, il s'intéressait vivement à leur conversion ; pour y arriver il a écrit un livre, *De Cessatione Legalium*, dans lequel il prouve que la loi mosaïque de l'Ancien Testament n'a plus eu de force après l'avènement de Jésus-Christ. La traduction du *Testament des XII Patriarches* remonte probablement à la même époque et doit son origine à la même influence.

Grosseteste s'efforça d'étendre l'influence et la renommée de l'Université d'Oxford, et dès 1214 il porta le titre, inconnu jusque-là, de « Chancelier de l'Université ». A partir de ce moment et pendant vingt ans à peu près, il reçut de nombreux bénéfices et en 1235 il fut nommé évêque de Lincoln. C'est à la période qui précède son élection qu'il faut assigner la plupart des ouvrages qu'il a écrits, car comme évêque il allait être presque entièrement absorbé par les affaires ecclésiastiques et par la politique.

Grosseteste a écrit de nombreux traités se rapportant à la théologie ; en outre, les bibliographes citent le titre de plus de 200 de ses sermons. Il a laissé aussi une collection de 147 *Dicta*. Tous ces écrits sont na-

turellement en latin, car les sermons qu'il a prêchés en anglais n'ont probablement jamais été transcrits. Parmi les plus importants de ses traités théologiques, citons les suivants : (1) *Sur la Vérité*, (2) *Sur les Noms divins*, (3) *Sur les Sept Sacrements*, (4) *Sur la Confession*, (5) *Sur les Sept Péchés mortels*, (6) *Méditations sur les paroles de saint Anselme*, (7) *Sur le libre arbitre*, (8) *Sur Dieu comme principe créateur de toutes choses*, (9) Un sommaire du *De Civitate Dei* de saint Augustin.

Grosseteste a beaucoup admiré les œuvres du Pseudo-Denys et il suffit de lire le commentaire obscur et subtil qu'il a fait sur la *Mystica Theologia* de cet auteur pour comprendre jusqu'à quel point il a subi l'influence de l'ancien mystique (1). On ne peut guère lire ce livre curieux sans être frappé du contraste qui existe entre les subtilités exagérées et parfois inintelligibles de ce commentaire et l'utilité pratique des traités scientifiques de Grosseteste.

Les traductions arabes d'Aristote avaient donné un nouvel élan à l'étude des sciences. Parmi les nombreux ouvrages scientifiques attribués à l'évêque de Lincoln signalons surtout un livre qui fut souvent imprimé plus tard : *Summa Roberti Lincolnensis super VIII libros physicorum*. En outre il existe encore aujourd'hui de nombreux Mss qui contiennent des traités scientifiques de Grosseteste. Citons le titre de quelques traités curieux que nous avons lus : (1) *Sur l'arc-en-ciel*, (2) *Sur les comètes*, (3) *Sur la couleur*, (4) *Sur la lumière*, etc. Parmi les plus célèbres il faut encore nommer un ouvrage intitulé *De Utilitate Ar-*

(1) Voir dans notre bibliographie une liste plus complète des œuvres théologiques de Grosseteste.



*tium*, et surtout le *De sphaera* qui était le livre d'astronomie le plus érudit qui eût paru à cette époque. Dans un traité mathématique intitulé *Computus Ecclesiasticus*, Grosseteste montre la nécessité de corriger l'ancien calendrier. Le *Compendium Scientiarum*, dont le manuscrit est aujourd'hui perdu, avait pour but d'établir une classification des sciences.

Grosseteste, comme on le sait, a aussi écrit en français; outre le *Château d'Amour*, dont nous donnons aujourd'hui le texte, il n'y a que deux ouvrages français qu'on puisse lui attribuer avec certitude. Citons d'abord *Les Reules Seynt Roberd*. Ce livre a été écrit pour donner à la comtesse de Lincoln des conseils sur l'administration de ses terres et de sa maison. L'autre ouvrage en langue française attribué à Grosseteste se rapporte également à l'agriculture. C'est la traduction d'un livre intitulé *Treatise on Husbandry* écrit en anglais par Walter de Henley.

Tels sont les principaux ouvrages de Grosseteste. C'était un écrivain prolifique et, rien qu'à en juger par la diversité des sujets dont il a traité, il fut un des génies encyclopédiques du Moyen-Age. Ses contemporains ont reconnu en lui une rare énergie intellectuelle. Nous pouvons accepter comme sincères les éloges prononcés sur lui par Roger Bacon qui n'est pas porté à exagérer les vertus de ses contemporains. Dans son *Opus majus* (*Ed. Jebb, p. 64*), il dit : « Personne ne connaissait les sciences sauf Robert de Lincoln. » « Grosseteste et Adam Marsh », dit-il encore, « sont au rang des plus grands ecclésiastiques que le monde ait jamais produits. Ils étaient parfaits dans la sagesse divine et humaine. » Ailleurs il dit : « Peu d'hommes ont atteint à la sagesse suprême dans la

perfection de la philosophie. Salomon y est arrivé et Aristote par rapport à son siècle, et à une époque plus avancée Avicenne, et de nos jours Robert de Lincoln et Adam Marsh. » L'homme, qu'un critique aussi savant que Roger Bacon met au-dessus d'Aristote, a dû occuper une place extrêmement importante dans tous les mouvements intellectuels de son siècle.

Pendant la période de sa plus grande activité à Oxford, Grosseteste eut le mérite d'accueillir et de guider les Dominicains et les Franciscains qui s'étaient adressés à lui dès leur arrivée en Angleterre. Il resta toute sa vie en relation avec les Frères Mineurs et, au lieu de les combattre comme des rivaux du clergé séculier, il les donna en exemple afin de corriger les fautes du clergé. Il y a dans la vie et les œuvres de Grosseteste une forte empreinte de la pensée franciscaine et, bien qu'il ait beaucoup écrit sur la vie de contemplation, c'est plutôt l'idéal pratique des disciples de saint François qui a inspiré ses actions.

Dès son élévation au siège de Lincoln, Grosseteste s'efforça infatigablement de remédier aux abus qui avaient jusqu'alors prévalu dans son diocèse. Comme réformateur du clergé, il travailla sans cesse à effectuer à l'intérieur de l'Eglise des changements qui trois siècles plus tard furent imposés du dehors par les mesures rigoureuses de la Réforme.

L'influence de Grosseteste s'étendit non seulement aux affaires ecclésiastiques mais aussi et avec une puissance égale à la politique. De même qu'il avait eu le courage de résister aux demandes du pape, quand celui-ci voulait distribuer des bénéfices anglais à des Italiens, de même il eut la force de défendre les privilèges de l'Eglise et de la loi ecclésiastique contre les empié-

tements causés par certains décrets du roi Henri III.

Bien que la place occupée par Grosseteste dans l'Eglise et dans la politique nous intéresse médiocrement au point de vue littéraire, elle nous indique clairement la puissance étonnante de cet esprit vigoureux. Grosseteste est mort en 1253 après avoir exercé pendant un demi-siècle sur presque toutes les institutions ecclésiastiques et sociales, de l'Angleterre l'influence énergique de sa personnalité, car non seulement il fut à la tête de l'Eglise et au premier rang des hommes d'état en Angleterre, mais ce fut lui qui pendant une grande partie du XIII<sup>e</sup> siècle encouragea et dirigea la Renaissance des Lettres parmi ses contemporains et ses élèves.

---

## DESCRIPTION DES MANUSCRITS

---

1. **D.** — OXFORD, BIBL. BODLÉIENNE. DOUGE, 132 (MADAN, 21706) XIII<sup>e</sup> siècle. 2 colonnes à 35 vers. — Le *Château d'Amour* commence au folio 21 verso, au bas de la seconde colonne. Le prologue latin a été écrit d'une main très serrée, évidemment dans le but de le faire tenir tout entier dans l'espace qui restait de ce folio. Il n'y a pas de marge, et au côté droit l'écriture est parfois à peine lisible. Le poème proprement dit commence en haut au folio suivant sans autre rubrique que le seul mot *Grosseteste*.

Ce Ms. porte en marge un assez grand nombre de notes latines qui ne sont le plus souvent que des variantes de certains passages du prologue et que nous attribuons au copiste. Il nous a paru inutile de reproduire ces notes marginales, qui ne servent guère à éclaircir notre texte.

2. **P.** — PARIS, BIBL. NATIONALE, franç. 902, folio 99 recto, folio 108 verso. XIV<sup>e</sup> siècle. 2 colonnes à 46-8 vers. — Le texte n'a pas été copié très soigneusement.

Les vers 217-420 de notre poème (épisode des Quatre Sœurs) ont été publiés d'après ce Ms. par Francisque Michel dans le Psautier d'Oxford (page 364).

3. **E.** — LONDRES, MUSÉE BRITANNIQUE. Egerton, 846 B. Article I, folio 1 recto-folio 12 verso ; XIV<sup>e</sup> siècle, 2 colonnes à 39 et parfois 40 vers. — La première colonne

du premier folio contient un prologue latin qui nous paraît postérieur à celui que nous avons attribué à l'auteur. Le contenu du poème y est indiqué d'une façon détaillée, mais on ne voit aucune trace de la dernière partie de l'autre prologue. « Et quamvis lingua... quam humanitatis. » Voici le prologue de E. « Tractatus secundum Robertum Lyncolniensem episcopum qui vocatur Castellum Amoris secundum quosdam. De creatione hominis et de statu ejus. De restauratione mundi per misericordiam Dei. De rege et filio suo unigenito. De quatuor filiabus scilicet misericordia, veritate, justitia et pace.

De misericordia pro servo	}	Dampnatur Servus.
De pace —		
De justitia —		
De judicio veritatis —		

De prophecias Ysaye supra nativitate et adventu domini nostri Jhesu Christi. Cum dicit Puer natus. De proprietate castelli. De introitu castelli. Quomodo admirabilis. Quomodo consiliarius. De humilitate Dei. De dilectione mundi. De altercacione inter Christum et Diabolum. Quod vivente corpore Christus animam redidit. De dolore virginis in morte filii. De gaudio retributionis. Quod unus est Deus idem et Redemptor. Quod in creaturis creator agnoscitur. Quomodo aqua mutabatur in vinum. De potestate Diaboli post peccatum Ade. Quod Adam pater noster est carnalis. Item quod Adam est pater noster. De predicacione evangelii. Quomodo Christus sit pater noster et nos ipsius filii. Quod trinitas unus Deus omnia creavit. De multipli gloria electorum. »

Ce prologue ne manque pas d'importance, car nous

y trouvons pour la première fois le titre populaire qui, comme l'indique le scribe, remplaçait à cette époque le titre érudit du poème. D'un bout à l'autre de son œuvre ce copiste a inséré de nombreuses annotations latines. A la fin il a ajouté au poème un épilogue de huit vers, que voici :

« E que nous eyom la joye fine,  
 Qui a bons pas ne define ;  
 E cil qui treyta de ceste vöye  
 Puisse venyr a la grant joye,  
 Dount il treta si tres bien:  
 Amen dirront touz crestien ;  
 Amen, amen, chescon en dye  
 El noun Jhesu le fyz Marye. »

A la suite de cet épilogue on lit : « Explicit tractatus qui vocatur Scala Celi. »

4. B. — OXFORD. BIBL. BODLÉIENNE, *Bodley*, 399, folio 104 verso-folio 116 recto. XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle. 2 colonnes à 38 vers. — Le *Château d'Amour* commence sans prologue en haut de la seconde colonne du folio 104 verso. Il porte la rubrique suivante « Mestre Robert le Grosseteste », qui est assez curieuse au point de vue de l'origine du soi-disant nom de famille de notre auteur. Le scribe paraît avoir copié fidèlement son modèle. Il n'ajoute ni interpolations ni notes marginales (1).

5. O. — OXFORD. BIBL. BODLÉIENNE. *Bodley*, 652, folio 52 recto, folio 64 recto. XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle. 2 colonnes à 36 vers. Au folio 52 le prologue latin remplit la première colonne et six lignes de la seconde.

(1) Voir STENGEL. *Digby* 86, p. 49. — WHARTON. *English Poetry*, p. 88. *Zeitschrift für Romanische Philologie* VI, p. 151.

Vient ensuite le poème sans autre rubrique. — Ce Ms. a été exécuté avec le même soin que le précédent auquel il ressemble beaucoup (1).

6. **A.** — LONDRES, MUSÉE BRITANNIQUE. *Harléien 3860*. Art. III, folio 48<sup>o</sup> recto-folio 61 verso, XIV<sup>e</sup> siècle. 2 colonnes à 34 vers. — Le *Château d'Amour* est précédé dans ce Ms. de « L'estorie de 7 sages de Roume », et suivi d'un poème sur la Confession et l'Oraison, qui est bien connu comme faisant partie du Manuel des Péchés de William de Waddington. Dans le Catalogue de la Collection Harléienne nous trouvons au sujet du texte du *Château d'Amour* la courte notice suivante : Omnes Articuli Fidei christianae, secundum Robertum Grostet Ep. Linc. versibus Gallicis. Dans son *Catalogue of Romances of the British Museum*, Ward ne donne aucune indication de ce poème parmi les Mss. Harléiens.

Dans ce Ms. le prologue latin est suivi d'une miniature qui remplit environ la moitié de la seconde colonne du folio, et qui, comme l'indique une note marginale, représente Robert Grosseteste. L'évêque de Lincoln est assis sur un siège à coussin ; il tient sa crosse de la main gauche, et lève deux doigts de la main droite en signe de bénédiction.

C'est le même artiste probablement qui a dessiné au-dessus de la première colonne du folio 52 verso un beau château entouré d'un fossé et surmonté de trois tours crénelées. Cette illustration correspond au début de la description que fait le poète du *Château d'Amour*.

7. **L.** — OXFORD, BIBL. BODLÉIENNE. *Ms. Laud 471 B*, folio 94 recto, 107 verso, XIV<sup>e</sup> siècle. Une colonne à

(1) Voir STENDEL, *Digby* 86, p. 49. — WHARTON, *English Poetry*, p. 88.

33 lignes. Deux vers dans chaque ligne à partir du vers 51. En haut du folio 94, on lit la rubrique suivante : — « Ce est la vie de duz Jhésu de sa humanite fet e ordine de seint Robert Grosseteste ke fu eveske de Nichole, ke nus dit cete parole. » Suit le prologue latin. Dans ce Ms. le *Château d'Amour* est suivi d'un poème latin sur la Passion de la Vierge.

8. R. — LONDRES, MUSÉE BRITANNIQUE. *Royal 20 B XIV, folio 87 verso-folio, 95 verso, XIV<sup>e</sup> siècle. Collonnes à 47 vers.* — Incipit « Isci comence un escrit ke est apele Romanze de romanze. »

Viennent ensuite les 14 vers que voici :

« Isci comence un escrit  
 Ke seint Robert de Nichole fist  
 Romanze de romanze est apele.  
 Tel nun a dreit li est assigne,  
 Kar de ceo livre la materie  
 Est estret de haut clergie.  
 E pur ceo k'il pasce altre romanz  
 Apele est romanz de romanz.  
 Les chapitres ben conuz serrunt  
 Par les titles ki siwerunt.  
 Les titles ne voil pas rimer,  
 Kar lur matire ne volt souffrer.  
 Primes serra le prologe mis  
 E puz les titles tuz assis. »

Ces vers sont évidemment dus au copiste de ce Ms., et nous inclinons à lui attribuer aussi l'idée d'appeler le poème de Grosseteste « *Le Romanze de Romanze* ».

(1) Voir, sur le Ms. Laud 471, la notice de P. Meyer contenue dans « *Rapports, Archives et Missions* », seconde série, Tome v, 162.

(2) Voir Romania, V, p. 431.



A la place des vers 29-42 de notre poème on trouve les deux vers suivants :

« Les titres primes mis serrunt  
Ki les chapitres destincterunt. »

Suit une liste de 18 titres dont voici le texte : Pur quei le monde fu fet. Coment Adam perdit parais. De le fiz le roy. De ces quatre filles. De misericorde. De verite. De justice. De pes. Coment Jhesus Crist prist char de Nostre Dame Seinte Marie pur home rechater e a lui re(n)dre parais sun heritage. Coment Nostre Dame Seinté Marie est compare a bon chastel et bel. Coment Jhesu Crist fu conseyller. Coment Jhesu pur nus pledi. Coment il fu Deu e home. Coment il est apele fort. Coment il est apele pere del siècle ki est avenir. Coment il est apele Prince de pes e coment il vendra juger le monde. De peines de enfern. De joies du cel ».

Notre copiste a donc omis 14 vers pour faire place à cette liste.

Le texte de ce Ms. a des lacunes considérables. Il manque les deux passages suivants : — vers 489-604, 1094-1212. Puis le scribe s'arrête au vers 1700, en bas de la première colonne du folio 95 verso. Puis en haut de la seconde colonne il commence à copier le *Romanz des Romanz*. Au seizième vers il s'arrête de nouveau, laisse en blanc le reste de la colonne, et recommence le même poème au folio suivant. Puisque le même scribe a copié le *Château d'Amour* et le *Romanz des Romanz* il semblerait peut-être naturel de dire qu'il a confondu les deux poèmes et donné au premier un titre qui n'en appartenait qu'au second. Cependant il développe la même idée dans son prologue et il y explique

clairement pourquoi il appelle le poème de Grosseteste le *Romanz des Romanz*.

9. H. — LONDRES, MUSÉE BRITANNIQUE. *Harléien* 1121. Art. v, folio 156 recto, folio 168 verso, XIV<sup>e</sup> siècle. 2 colonnes de 37 vers. — Dans ce Ms. le *Château d'Amour* est précédé du *Speculum Ecclesiae* en prose A. F. qui commence au folio 141 recto, avec la rubrique suivante : « Ceste summe est apelle speculum ecclesiae, ceo est mireour de seinte eglise, issi l'apella Seint Eddmund. » Le *Château d'Amour* commence au folio 156 recto, colonne 2. La première colonne contient un très court *Traité sur la vie de Nostre Dame Seinte Marie*. Notre poème est précédé d'un prologue anglo-français qui reproduit presque tout le prologue latin. La notice qui se trouve dans le Catalogue des Mss. Harléiens ne fait que répéter à très peu de chose près le texte exact de ce prologue. Nous le transcrivons selon le Ms.

« Ci demontre Roberd Grosseteste le evesque de Nichole un tretis en franceis del comencement du mound com il fu fait, com le mound fu fait, com le mound fu perdu per pecche e coment pus restore per la merci Dieu e del roy et de son un fiz qi fu a ly semblable. E de ses quatre files cest asaver merci, verite, dreiture et pees. De la venue Jhesu Crist. Coment il entre en un chastel : ceo fu le ventre de la benure virgine Marie. Del proprete du chastel. De Ysaie le prophete qi dist un Enfant nous est nee, qi serra merveilleous apellee, Dieu fort, Piere du siecle, qu'est avenir, coment Prince du pees, de la fyn du siecle del jour de juyse, de la peine d'enfern de les joies du ciel. E pus les articles de la fei auxi bien de divinite com de humanite. »

Il nous paraît évident que le scribe de H n'a pas compris ce qu'il copiait, tant les fautes de son texte sont nombreuses et graves. Ce n'est donc pas à lui qu'il faut attribuer les longues interpolations de ce Ms. puisqu'elles aussi sont copiées avec peu d'intelligence. C'est probablement le scribe du modèle de H, qui est le compilateur de ce texte. Il a ajouté 52 vers à l'original ; en revanche il en a retranché plus de 90 et il en a transposé un très grand nombre.

La plus longue interpolation est un passage de 28 vers emprunté au poème des Quinze Signes. Dans sa description de la fin du monde, Grosseteste ne consacre que 2 vers (1539-40) aux Signes qui, selon la croyance du Moyen Age, devaient annoncer le jugement dernier. C'est ici (après 1540) que le compilateur saisit l'occasion de développer ce thème populaire.

Pour le passage emprunté que nous allons transcrire, voir Rom. VI. 22 : VIII-313 :

« Ceo nous tesmoine Jeremye,  
 Jerobabel e Ysaye,  
 E de Babilone Daniel  
 Si conferne Zechiel  
 Naames et Moyses,  
 Touz les autres prophetes apres,  
 Qi un poy devant le jugement  
 Quant ly felon serront dolent  
 Mostra dieus sa poeste  
 En signe de sa mageste.  
 De ciel cherra pluie senglante  
 Ne quidez pas ge jeo vous mente,  
 Toute la terre ert colouree  
 Mont y avera apres ruse (= après jurne ?)  
 Les enfantz qe nez ne sendut (= serrunt)

Dedenz les ventre crieront  
 A haute voiz mout clerement.  
 Mercy dieu omnipotent  
 Sire ne convuom ja maistre (= n)  
 Mier (= miez) nous vaudreit mort estre  
 Que nestre a cel jour  
 Quant toute rien suffra dolour  
 Li enfanz ceront (= crieront ?) issi  
 E requeront a dieu mercye.  
 Il n'est angle od nostre seignure  
 Qui de cel signe neit pont =(pour)  
 Quant li angle pour averont  
 Ly pecchour adonque qu front ? »

Les autres interpolations qui se trouvent dans ce texte ne paraissent pas être non plus l'œuvre originale du compilateur. Entre 1564-5 il a interpolé les vers suivants :

« Touz les bons irront a destre  
 E les mauvieis a senestre » .

Entre 1564-5 se trouve l'interpolation suivante :

« En le peuz puant d'enfern  
 Crepanduz (?) tut pleyn de verm  
 Lour arderont les quers dedenz » .

Les idées exprimées par ces deux interpolations appartiennent aux lieux-communs du Moyen Age. Il est probable qu'elles remontent à l'*Elucidarium* d'Honorius (1).

Le scribe de H ajoute au *Château d'Amour* l'épilogue suivant :

(1) Voir Patrol, CLXXII, p. 1159.

« (Ke a sa pes puisson venir)  
 Ke deu transmit de ciel en terre  
 E ke ceo soit en Engleterre  
 E cil ki tite (= traite ?) de ceste oie (= voie ?)  
 Pusse venir a la grant joye  
 Dount il a treit issi tres bien  
 Amen dient touz cristiens. »

Comparez l'épilogue du Ms. E et voir plus loin le classement des Mss. Pour la publication du texte de H dans l'édition de Cooke voir plus bas sous C.

10. C. — OXFORD, *Corpus Christi College*, n° 232. *folio 1 — folio 36*, XIII<sup>e</sup> siècle. — Dans ce Ms. le poème de Grosseteste porte l'incipit suivant : « Robert Grosseteste Episcopi Lincolniensis carmen de Creatione Mundi. » Vient ensuite le prologue latin.

Ce Ms. a été décrit par Coxe dans son Catalogue des Mss. des Collèges d'Oxford, t. II, par 94-5. Le texte de ce Ms. avec celui de Harl. 1121 a été publié en 1852 par Matthew Cooke pour la Caxton Society (1). L'édition de Cooke contient de nombreuses fautes dont quelques-unes ont été relevées par Stengel. Digby 86, p. 49.

11. M. — LONDRES. LAMBETH PALACE, n° 522, *folio 1 — folio 48*. XIV<sup>e</sup> siècle. Une colonne par page. Dix-huit vers dans chaque colonne. Chaque lettre a plus d'un demi-centimètre de hauteur. — C'est un beau Ms. en-

(1) Dans la thèse allemande intitulée « *Die altenglischen Bearbeitungen von Grosseteste's Chasteau d'Amour, verglichen mit der Quelle* ». Halle 1889, l'auteur, Friedrich K. Haase, donne comme étant la base du texte de Cooke, un Ms. de Corpus Christi College, Cambridge. Il faut évidemment lire Oxford à la place de Cambridge, car le Collège de Corpus Christi à Cambridge ne contient aucun Ms. complet du *Château d'Amour*. La même erreur est répétée dans « *Anglia* », vol. XII, 3.

luminé, ayant au premier folio une miniature en bleu, rouge, or et vert, qui représente l'évêque de Lincoln assis devant quatre élèves agenouillés.

Le contenu de ce Ms. est indiqué par le titre *Tractatus Episcopi Lincolnensis et multa alia in gallico*. Le poème de Grosseteste est précédé du prologue latin et suivi au folio 49 verso d'une autre œuvre en anglo-français qui porte l'incipit suivant :

« Ici comence une douce meditatiun de hures del jur. Cest oreysun poez dire al comencement de chescun heure. » Plusieurs passages de certains articles de ce Ms. ont été publiés par Reinsch *Mittheilungen aus einer französischen Handschrift des Lambeth Palace zu London Hs, n° 522*, dans *Studium der neueren Sprachen* LXIII. Voir là-dessus. *Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, p. 151.

---

### AUTRES MANUSCRITS

Nous ne nous sommes servi pour notre texte critique que des Mss. qui datent du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle. Il existe encore de notre poème deux autres versions qui se trouvent dans des Mss. du XV<sup>e</sup> siècle. Le premier, qui appartient à la Bibliothèque Nationale de Bruxelles, est un fort beau Ms. exécuté avec soin. Le texte du *Château d'Amour* porte dans ce Ms. la rubrique suivante : « La vie de dux jesus crist. »

Le Ms. *Hatton 99*, de la Bibliothèque Bodléienne, qui date également de XV<sup>e</sup> siècle, contient un texte incomplet de notre poème (1).

(1) Voir STENDEL. Digby 86, p. 49.

Deux autres fragments se trouvent dans les Mss. suivants :

- 1° Ms. n° 123 du Musée Fitzwilliam de Cambridge.  
Ce Ms. contient un peu plus de la moitié du poème.
- 2° Ms. Digby 86. Ce Ms. contient le passage qui traite des quatre Filles de Dieu (1).

---

### CLASSEMENT DES MANUSCRITS

Le *Château d'Amour* a été une œuvre fort goûtée au Moyen-Age et sa popularité lui a valu de nombreux remaniements de la part des copistes. A mesure que les copies se multiplient, on s'éloigne peu à peu du modèle original, et les différences entre les divers Mss. deviennent de plus en plus nombreuses et marquées. Puisqu'il en est ainsi, et que, d'ailleurs, tout porte à supposer la perte d'un grand nombre de Mss, il n'est pas étonnant que nous ne trouvions aucun cas d'affinité très intime entre les exemplaires relativement rares qui sont parvenus jusqu'à nos jours. Par conséquent, il est clair que, dans le classement des Mss., le lien entre les divers membres de chaque groupe consistera, non pas en une parenté qui se révèle à chaque pas, mais en une série de cas de ressemblance. De plus, ce classement est rendu très compliqué par le fait que certains Mss., qui ont été contaminés avec d'autres, se retrouvent dans plus d'un groupe. Il en résulte que, pour

(1) *Ibid.* Pour ces deux derniers Mss, voir plus loin le classement des Mss, groupe II.

apprécier la valeur d'une leçon, on ne doit pas oublier qu'un scribe a pu s'inspirer des Mss. appartenant à des groupes différents. Voici la liste des Mss. :

{	D	Douce, 132.
{	P	Paris, B. N., 902.
{	E	Egerton, 846, B
{	B	Bodley, 399
{	O	Bodley, 652
{	A	Harley, 3860
{	L	Laud, 471
{	R	Royal, 20, B, XIV
	H	Harley, H 1121
	C	Corpus Christi, Coll. Oxf. 232
	M	Lambeth Palace, 522.

Les Mss. qui constituent le groupe le mieux marqué sont DPE. Prenant comme point de départ le tableau comparatif des vers, nous trouvons déjà dans la liste des vers qui manquent, la première indication de ce qu'il y a en commun entre DPE. Il manque également dans ces trois Mss. les couplets suivants : 554-5, 637-8, 703-4, 1183-4. D'autre part les vers 1063-4 se trouvent dans DPE mais pas ailleurs. Entre les vers 570 et 571 il y a une interpolation qui se répète dans les trois Mss. avec une exactitude suffisante pour qu'on puisse supposer une origine commune. Parmi les vers qui présentent des variantes caractéristiques de ce groupe, citons les suivants : 497, 634, 652, 664, 681, 702, 780, 796, 1069, 1245, 1292, 1374, 1544, 1562, 1573, 1719, 1053, etc. De ces trois Mss., P est le moins exact. Dans les cas où la leçon de P s'éloigne de celle de DE, elle a généralement moins de valeur. Les vers suivants offrent



la même leçon pour DE et une variante inférieure pour P : 535, 818, 1011, 1061, 1128, 1174, 1246, 1284, 534, 728, 741, 820, 840, 876, 913.

Quant aux cinq Mss. qui constituent notre second groupe (1), le tableau comparatif des vers ne nous offre aucun indice frappant du rapport qui existe entre eux. Cependant même d'après le tableau, ils se distinguent du moins fort nettement du groupe DPÉ (cf. les vers 703-4, 1063-4, 1130-1, 1251-2, 1518). Nous remarquons ensuite que le vers 1515 ne se trouve nulle part ailleurs que dans les Mss. de ce groupe. A ces indications vient s'en ajouter un grand nombre d'autres qui sont fournies par les variantes ; celles-ci sont assez nombreuses et concordent assez bien entre elles pour nous permettre de classer ensemble ces cinq Mss. et de leur supposer une source commune.

Cependant tant s'en faut que nous ayons affaire à cinq copies de valeur égale, car dans cette famille de Mss., nous distinguons clairement trois sous-groupes : BO, LR, et A. Les deux Mss. B et O sont très intimement liés ; il en est de même de L et de R tandis que A se rattache tantôt à l'un tantôt à l'autre de ces groupes. Les leçons données par les vers suivants, indiquent assez clairement le rapport entre les divers Mss. de cette famille.

**BO.** — 410, 773, 807, 825, 864, 867, 868, 970, 1042, 1083, 1150, 1158, 1212, 1709, 1710, etc.

**LR.** — 98, 102, 176, 186, 251, 396, 405, 408, 416,

(1) Nous signalons deux autres Mss qui appartiennent à la même famille.

(a) Ms Hatton 99 (Oxf.) fol. 154-7.

(b) Ms. Digby, 86, fol. 116-118. Ce Ms. ne contient de notre poème que le passage qui traite des Quatre Filles de Dieu. Voir STENCEL, Digby, 86.

418, 435, 634, 666, 690, 712, 783, 917, 1226,  
1239, 1316, 1374, etc.

**LRBO.** — 211, 312, 325, 330 611, 664, 716, 855, 917,  
929, 1245, 1265, 1266, 1402, 1573, 1670, etc.

**BOA.** — 483, 484, 537, 1077, 1342, 1383, 1482, 1527,  
1538, etc.

**LRA.** — 125, 194, 324, 325, 408, 466, 664, 846, etc.

Des Mss. de cette famille, A est de beaucoup le plus indépendant. Il y a un grand nombre de vers où la leçon de A est tout à fait différente de celle de LRBO. Citons par exemple les vers : 228, 249, 250, 300, 422, 430, 483, 623, 688, 710, 796, 818, 1038, 1039, 1270, 1271, 1402, 1435, 1450, 1508, 1516, 1573-1574, 1424, 1640, 1730, 1738. On s'attendrait peut-être à trouver dans cette liste de variantes le moyen de montrer une relation intime entre A et une autre famille de Mss., mais parmi les Mss. qui nous sont connus, A ressemble bien plus au groupe LRBO qu'à n'importe quel autre. En effet, dans les vers de A que nous avons cités plus haut, non seulement la leçon diffère de celle de LRBO, mais elle est exclusivement caractéristique de A. D'ailleurs, comme bon nombre de ces vers sont trop longs, et que la leçon y est généralement inférieure, nous croyons devoir attribuer au scribe de A plutôt qu'au modèle qu'il copiait, les variantes qu'il a introduites dans son texte. En résumé, d'après les données que fournissent nos onze Mss., il nous paraît que le Ms. A provient de la même source que LRBO, mais qu'il a subi entre les mains du scribe des modifications considérables.

Nous venons de disposer en deux groupes huit Mss. de notre poème. Il nous en reste encore trois qui ne se

laissent pas classer si facilement : Harley 1121 ; Corpus Christi College, Oxford, n° 232 ; et Lambeth Palace, n° 522. On ne peut pas dire que ces trois Mss. constituent à proprement parler une famille. Si nous les nommons ensemble, c'est qu'ils ont tous les trois ceci en commun qu'ils ne se rattachent ni à l'un ni à l'autre des deux groupes. Il ne nous reste à présent qu'à montrer les rapports, quelque éloignés qu'ils soient, qui existent entre eux et les autres Mss.

**Harl. 1121.** — Il serait très difficile de montrer exactement quelle a été la source de cette version du *Château d'Amour*. On dirait au premier abord que H n'a absolument aucun rapport avec le premier groupe de nos Mss. En effet, il se trouve d'accord avec DPE trop rarement pour qu'on puisse supposer une source commune. Cependant il y a entre H et E un point de ressemblance assez frappant ; ces deux Mss. sont les seuls qui ajoutent un épilogue au poème. Des huit vers ajoutés par E, il y en a quatre qui se retrouvent dans H. Mais ces deux versions de l'épilogue n'ont pas la même autorité et il nous semble que celle de E est, sinon la source de l'autre, du moins plus près de leur source commune.

Nous venons de constater entre le premier groupe de Mss. et le Ms. H un point de contact assez inattendu. Avec le second groupe ce même manuscrit montre des ressemblances bien plus évidentes. Il nous paraît clair que H a été copié en partie du moins sur un modèle qui appartenait au même groupe que L R. Nous trouvons la même leçon pour L R H aux vers : 175, 210-211, 325, 408, 418, 666, 853, 855 ; mais le plus souvent c'est la leçon de R seul qui se répète dans H. Les variantes

des vers suivants montrent de quelle façon R et H sont liés : 90, 229, 324, 348, 704, 812, 1039, 1049, 1071, 1089, 1221, 1237, 1383, 1395, 1532, 1556, 1602, 1624. De ce dernier point nous pouvons conclure que le compilateur de H n'a pas eu pour modèle la source dont L et R sont les dérivés, mais quelque Ms. qui est intermédiaire entre cette source et le Ms. R.

**H C.** — Il nous reste à examiner le rapport qui existe entre H et C. Cette fois le tableau comparatif des vers nous donne des indications préliminaires très utiles. Nous y trouvons que les vers suivants manquent également dans deux Mss. ; 635, 636, 1245, 1246, 1515, 1518. Ensuite les vers 637, 638 et 1517 se trouvent dans H C et manquent dans les deux premiers groupes. Un nombre assez considérable de variantes prouve l'existence de ce lien entre C et H ; ce sont celles des vers suivants : 71, 87, 152, 186, 214, 231, 242, 358, 416, 567, 669, 884, 894, 917, 939, 976, 980, 990, 1032, 1068, 1086, 1116, 1128, 1247, 1268, 1315, 1316, 1343, 1394, 1402, 1453, 1454, 1480, 1562, 1670, 1742, 1766.

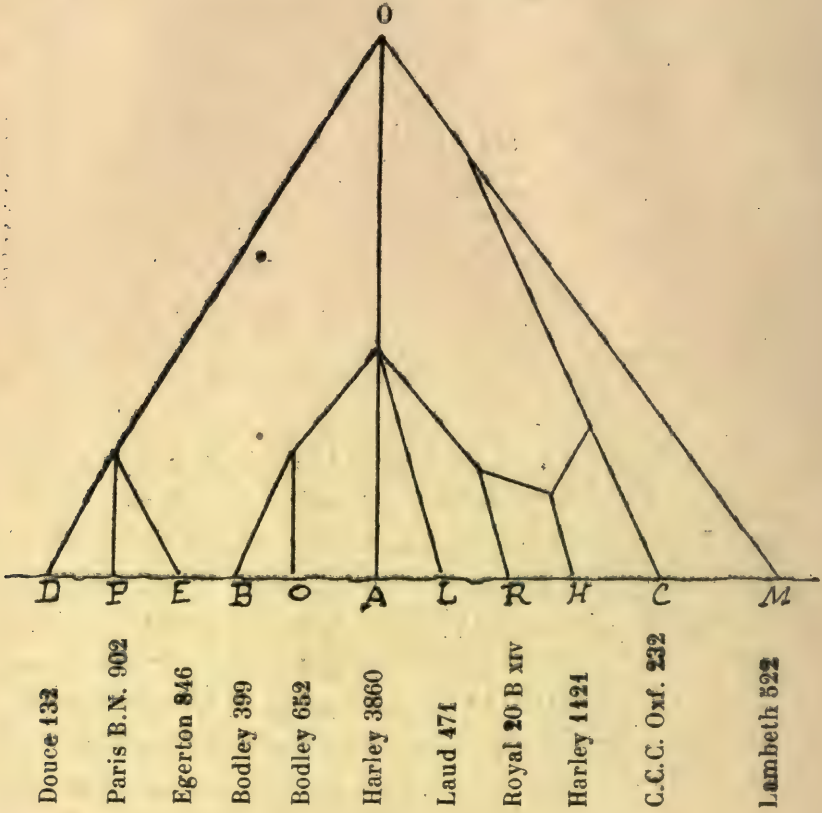
Nous croyons donc que, pour une partie considérable de son œuvre, le compilateur de H s'est appuyé sur un Ms. qui provient de la même source que le Ms. C.

**M.** — Si nous essayons de classer notre dernier Ms. (M. Lambeth Palace n° 522) nous arrivons le plus souvent à des conclusions négatives. Ainsi d'après le tableau comparatif des vers et la liste des variantes, le Ms. M semble être assez éloigné du groupe DPE. De même, bien que cette fois les faits soient moins frap-

pants, il paraît être en général indépendant du groupe BOALR. Restent les deux Mss. H et C. Dans la liste des variantes que nous avons citées pour montrer l'accord entre H et C, il n'y a que quatre vers qui donnent la même leçon pour les trois Mss. HCM. D'autre part, d'après le tableau comparatif des vers, c'est avec le Ms. C que M semble avoir le plus de rapport : cf. 1063-4, 1130-31, 1183-4, 1251-2, 1515-1518. Donc il est évident que le Ms. M n'a aucune relation directe avec H, mais qu'il dérive d'une source voisine de celle de C. Les faits ne nous autorisent guère à tirer des conclusions plus précises. Ce qui nous intéresse le plus est le fait que le Ms. M fournit moins de leçons inférieures que n'importe quel autre Ms. On n'a qu'à parcourir les variantes pour voir que le Ms. M apparaît le plus rarement de tous, c'est-à-dire qu'en général, il se trouve d'accord avec les Mss. qui donnent la bonne leçon. Si ce fait ne nous apprend rien sur l'origine de M, il suffit du moins pour nous donner quelque idée de sa valeur et de son importance.

**Résumé.** — Nous avons déjà parlé de l'indépendance relative de nos Mss. Chacun d'entre eux nous présente en maint endroit une leçon qui s'écarte de celle de tous les autres. De plus, il n'arrive jamais que les erreurs d'un Ms. se répètent toutes dans un autre. Donc il est évident qu'aucun des Mss. n'a été copié sur l'un des autres. Il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur ce fait, car la diversité entre les leçons des différents Mss. que nous avons constamment rencontrée, en témoigne suffisamment. Pour conclure, nous représentons par le diagramme suivant les résultats que nous venons d'obtenir.

## LE CHATEAU D'AMOUR



# LA LANGUE DU CHATEAU D'AMOUR

---

## A. — LA VERSIFICATION

La versification du *Château d'Amour* soulève des questions qui ont déjà été beaucoup discutées à propos de nombreux poèmes anglo-français. Nous trouvons dans ce poème des vers de huit syllabes mélangés avec des vers de sept syllabes. La proportion de ceux-ci est près de 27 %. A qui faut-il attribuer ces vers raccourcis ? Il nous paraît impossible que la faute en retombe exclusivement sur les scribes, car pour un grand nombre de ces vers aucun Ms. n'offre une variante qui compte pour huit syllabes. Pour les vers suivants qui sont tous de sept syllabes tous nos Mss sont d'accord.

Trop fu grief icel pechié	151-2
Kant trestut fu entechié.	
Plus ke neif ki seit negans	626
De lung la tur e de lé	628
En mi la tur plus hautaine	629-32
Est surdant une fontaine,	
Dont issent quatre ruissel	
Ki bruient par le gravel.	
Franche pucele reine,	789-90
De refui forte fermine.	
Vie e verité e veie.	1475

Un deu tutes choses fist, 1485-6  
 Pere e fiz e seint esprit.  
 Ne purkant un seul deu dure 1489-90  
 Creatur de creature.

On a vu que les vers de sept syllabes se trouvent tantôt isolément, tantôt en groupes. Les couplets sont communs : 683-4, 713-4, 747-8, 578, etc. Pour un certain nombre des vers que nous avons cités il serait difficile, croyons-nous, d'ajouter un mot de plus sans fausser le sens qui est déjà arrêté et complet.

Divers Mss. nous présentent parfois un vers de six syllabes, mais il est rare qu'on ne puisse trouver dans l'un ou l'autre des autres Mss. une meilleure leçon de sept ou huit syllabes. Citons le vers 1747 qui est de six syllabes dans chaque Ms. « En un sul home fust. »

Outre les vers courts dont la plupart paraissent remonter à l'auteur même, nous trouvons un très petit nombre de vers longs ou qui semblent l'être. Mais nous ne pensons pas devoir les accepter tous comme des vers de neuf syllabes d'autant plus qu'ils sont extrêmement rares et que des corrections souvent très simples ou des hypothèses qui nous paraissent fondées, permettent de les considérer comme des vers normaux. Le groupe suivant mérite d'être noté :

De Misericorde ma sorur	291
Ne deit Misericorde estre oïe	297
Ne Misericorde n'est numé	357
Si Misericorde n'est oïe	396
Kar Misericorde tuz jurs crie	423

La présence du mot « Misericorde » dans ces vers nous semble indiquer le moyen d'expliquer leur longueur apparente. On se demande en effet si dans la



langue du poète le mot « Misericorde » ne compte que pour quatre syllabes.

Pour le vers 692, « En humilité e en douceur » nos onze Mss. ne nous offrent aucune variante. Tel qu'il est, ce vers a neuf syllabes, mais il est possible que les scribes ont remplacé par la forme savante le mot populaire « humbleté ». Tous les Mss. donnent pour le vers 1247 la leçon suivante : « Un convive fist Architriclin. » Nous avons rétabli la mesure en adoptant pour « convive » la forme aussi commune « convi » (1). Il aurait peut-être été possible de garder la forme « convive » et de considérer « Architriclin » comme un mot de trois syllabes. Quant au vers 1150, dix Mss. portent la leçon « A humaine nature charger ». Nous avons remédié au défaut de ce vers en adoptant l'ordre que nous présente seul le Ms. BN. 902. « A nature humaine charger. » Enfin nous ne voyons aucun moyen de faire rentrer parmi les vers réguliers l'exemple suivant : « Defaut e peché en un s'estent » 162.

Les vers de neuf syllabes sont donc extrêmement rares, tandis que les vers de sept syllabes sont si nombreux qu'il faut en attribuer du moins une certaine proportion à l'auteur même. La versification de Grosseteste n'est donc pas la même que celle de ses contemporains français. Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer les modifications qu'ont subies en Angleterre les principes de la versification française. M. Suchier a attribué à l'influence de la poésie anglaise la variété qui règne dans la mesure des vers anglo-français (2).

(1) Cf. Besant de Dieu v. 22. « A un convi qu'il a fait grant. »  
v. 581. « Del convi com un home lai. »

(2) Voir *ANGLIA*, II, 215-224. Vising. La Versification anglo-normande, p. 1.

Cette hypothèse a été plus d'une fois répétée à l'égard du *Château d'Amour*. M. Macaulay dans son introduction aux œuvres françaises de John Gower (1), cite plusieurs vers de Grosseteste et dit que chaque vers consiste en deux hémistiches dont chacune contient deux syllabes accentuées et un nombre variable de syllabes non-accentuées. M. R. Weymouth, dans un article sur le *Château d'Amour* (2), s'était déjà appuyé sur une théorie pareille pour expliquer la mesure irrégulière employée par Grosseteste.

Nous ne disons pas qu'il n'existe pas d'arguments en faveur de cette hypothèse. Nous admettons même que plusieurs vers du *Château d'Amour* se prêtent assez bien à être lus à la façon anglaise. Cependant il nous semble exagéré d'attribuer à l'influence de la versification anglaise un état de choses qui s'explique plus simplement comme le résultat naturel de la décadence de la langue française en Angleterre. En effet nous avons déjà vu que Grosseteste a une connaissance assez imparfaite des règles de grammaire française. D'ailleurs il hésite souvent sur le nombre de syllabes de certains mots, et il est inévitable que sa versification porte la même empreinte d'incertitude que sa prononciation. Il nous semble donc plus naturel d'admettre que la mesure est imparfaite que de dire qu'elle s'est transformée en un système anglais. D'ailleurs, puisque Grosseteste écrivait presque toujours en latin et probablement plus souvent en français qu'en anglais, il faut se garder d'exagérer l'influence que la versification anglaise a pu exercer sur ses compositions françaises. La mesure irrégulière du *Château d'Amour* est donc due, croyons-

(1) *Works of J. GOWER*, Ed. G. C. Macaulay, Oxford 1899.

(2) *Transactions of Philological Society*, 1864.

nous, au fait que Grosseteste, en commun avec de nombreux Anglais qui ont écrit en français à cette époque, a mal compris ou mal imité la versification de ses contemporains du continent.

## B. — LA PHONÉTIQUE

### VOYELLES.

**E fermé.** — Cette voyelle rime avec *e* ouvert, c'est à dire les produits de *a* et de *e* entravé riment ensemble: *tél* (talem): *chastel*, 653; *pere*: *arere*, 1465; *pere*: *manere*, 31, 209, 1379; *frere*: *manere*, 923; *emperere*: *chaere* (cathedram), 649. Pour le mot *remes*, participe passé de *remaner*, la forme A. F. *remis* est attestée par les rimes *remis*: *mis*, 359; *remis*: *emplis*, 1261. De même il faut compter parmi les rimes en *i* le mot savant qui provient de *materiam* et qui se trouve toujours sous la forme *matire* à la rime avec des infinitifs en *ire*; *matire*: *descrire*, 39, 203; *matire*: *dire* 1527.

**Alem.** — Notre poème nous offre quelques rares cas où la voyelle *a* de *alem* ne passe pas à la voyelle *e*. Il nous semble que l'emploi de ces formes moins répandues à été amené par les exigences de la rime. *Charnal*: *mal*, 1461; *tal* — *cheval*, 543.

**O.** — Les voyelles provenant de *ō* libre et de *ū* entravé riment ensemble, *jur*: *blanchur*, 641; *jur*: *amur*. Un fait bien plus remarquable est l'accouplement des produits de *ō* et de *ū* à la rime, *hure* (horam): *dure* (duram) 1599.

## LES DIPHTONGUES

**Ai.** — I. Cette diphtongue rime avec *ei* provenant de *ē*.

1. Suivie de *l* mouillé, *vaille* : *vermeille*, 695.
2. Suivie d'une nasale, *pleindre* : *ateindre*, 635, *meins* (manus), *meins* (minus) 517.
3. En syllabe ouverte, *frai* : *dei* (digitum), 1079; *enprendrai* : *mei*, 939; *eie* (ha-beam) : *preie* (praedam), 1029.

II. D'un autre côté *ai* se réduit à une voyelle simple et rime avec des mots en *ē* pur; *nestre* : *estre*, 563; *pes* : *apres*, 1495, *ferē* : *conquere*, 1027, *ferē* : *terre*, 1555; *fet* : *set* (septem), 727.

**Ei.** — I. Cette diphtongue rime avec *ai*. Voir plus haut *frai* : *dei*, etc.

II. Une seconde valeur de *ei* est attestée par la rime *voie* : *joie* 1209.

III. *Ei* rime avec *ai* qui a passé à *ē* : *departeit* (imparfait) : *refet* (participe passé), 1263; *veit* (videt) : *fet*, 1473; *crere* : *affere*, 977; *er* : *saveir*, 71.

**Ie.** — Cette diphtongue ne se distingue plus de la voyelle simple *e*. Les rimes qui présentent *ie* accouplé à *e* sont très nombreuses : *pechié* : *trové*, 1117; *pitié* : *bonté*, 1195; *pé* (pedem) : *né* (natum), 529; *manger* : *amer* 1131; *legier* : *penser*, 1879; *cler* : *mestier*, 1708, etc. Les rimes correctes en *ie* sont extrêmement rares; *volontiers* : *quiens*, 1073; *herberger* : *chier*, 655; *entechiez* : *pechiez*, 169, 151;

**Ui.** — *Ui* rime avec la voyelle *u*, *refu* (refugium) :

*salu*, 1345; *refu* : *fu*, 379; *fruit* : *fut*, 67. Nous trouvons la rime *ui* : *i* dans les mots *cuir* (corium) : *issir*, 1507; *fuir* : *issir*, 582; *celi* : *deservi*, 1709.

**Ieu.** — Cette ancienne triphongue est représentée à la rime de deux façons. Nous la trouvons d'abord parmi les rimes en *u*; *liu* : (locum) : *jhesu*, 1403; *tu* : *deu* (deum), 1015; *liu* : *bliu*, 613.

Une autre rime accouple le produit de *ieu* avec la voyelle *e* fermé, *dé* (deum) : *nuncié*, 549.

### C. — PRONONCIATION ET VALEUR DES SONS VOCALIQUES

Les données que nous fournissent les rimes de notre poème sont beaucoup trop minces pour que nous puissions assigner à toutes les voyelles leur valeur exacte. Nous constatons parfois que des sons différents riment entre eux sans que nous puissions rien dire de précis sur leur prononciation.

La comparaison des rimes nous montre un état de confusion qui, à première vue, semble extraordinaire. En effet, d'un côté nous voyons le son vocalique provenant de *ē* latin libre rimer avec la diphtongue *oi*, produit de *au* + *i*; *voie* : *joie*, 1209. De l'autre, ce même son rime avec la diphtongue qui provient de *a* + *pal*, *preie* : *eie*, 1029; *dei* : *frai* 1079; *mei* : *enprendrai*, 939.

Nous signalons de même de nombreuses rimes entre *ei* et *e*; *departeit* : *refet*, 1623; *veit* (videt) : *fet*, 1473; *crere* : *affere*, 977; *saveir* : *eir*, 71.

Ensuite les rimes qui accouplent *e* et *ē* sont communes; *chastel* : *tel*, 653; *arere* : *pere*, 1465; *manere* : *pere*, 31, 209, 1379; *manere* : *frere*, 923; *chaere* : *empèrere*, 649.

Enfin signalons les rimes qui rapprochent les infinitifs de III de ceux de I.

Nous avons donc la série de rimes suivante :

*oi* : *ei*    *joie* : *voie*.  
*ei* : *ai*    *dei* : *ferai*  
*ei* : *ε*    *departeit* : *fet*  
*ei* : *e*    *poeir* : *amer*.  
*e* : *ε*    *pere* : *arere*.

Que pourrions-nous conclure de cet ensemble de faits ? Admettrons-nous que tous les sons que nous avons cités sont identiques ? Il est évident que non, et il ne viendrait à l'esprit de personne de croire que la première rime de notre série soit identique à la dernière, c'est-à-dire que *oi* (*joie*) puisse rimer avec *ε*.

Il nous reste à déterminer les variations de son qui, tout en permettant cet enchaînement des rimes, n'admettent pas entre elles de confusion absolue. Si nous considérons d'abord les deux premières rimes *joie* : *voie* ; *dei* : *frai*, il nous paraît évident que *ai* et *ei* en syllabe ouverte ont gardé une valeur de diphtongue. D'ailleurs il n'est pas moins clair que ces deux rimes représentent deux valeurs différentes de *ei*, puisque le poète ne fait pas rimer ensemble *oi* et *ai*.

Quant à l'accouplement de *ei* avec une voyelle simple, quelques rimes attestent la valeur de *e* ouvert, tandis que d'autres semblent indiquer la valeur de *e* fermé. Nous avons certainement affaire à *ε* dans les rimes comme *departeit* : *fet*, etc. D'autre part dans l'accouplement des infinitifs de III et de I c'est-à-dire de *ēre* et de *āre*, on pourrait peut-être supposer des rimes en *e* fermé, puisque cette voyelle représente la valeur

traditionnelle de *ā*. Deux faits nous empêchent d'accepter telle quelle cette rime entre *ei* et *e* fermé.

- 1) *ei* est attesté avec la valeur de *e* dans la rime *saveir : eir*, 71.
- 2) Dans les rimes telles que *pere : arere, frere : manere, tel : chastel*, etc. *a* suivi de *l* ou de *r* peut rimer en *e*. D'ailleurs aucune rime ne nous oblige à admettre que *a* devant *r* conserve jamais la valeur de *e* fermé. Il nous paraît donc très probable que dans les rimes entre *eir* et *er* nous avons affaire à la prononciation ouverte de la voyelle *e*.

On pourrait nous faire l'objection que c'est peut-être *e* ouvert qui passe à *e* fermé sous l'influence de *r*, mais cette hypothèse se fonde sur un changement tout à fait nouveau pour *ei*, et il faudrait pour la soutenir fournir en dehors de l'infinitif des preuves de cette nouvelle valeur de *ei*. La solution que nous venons de proposer ne s'appuie que sur des phénomènes connus et suppose à *eir* et à *er* une valeur que d'autres faits ont déjà démontrée.

## LES CONSONNES

**N** final précédé de *r* ne se prononce plus à cette époque. Voici quelques rimes entre *rn* et *r* qui attestent la chute de *n*, *enfer : lucifer*, 985 ; *jur : dolur*, 93 ; *jur : blanchur*, 641.

**S. Z.** — Le poète ne fait aucune distinction entre ces deux consonnes qu'il rapproche indifféremment dans un grand nombre de rimes, *fiz : cheitifs*, 1447 ; *cors : morz*, 1501, 1559, etc.

**T.** — T caduc est déjà tombé à cette époque, *nuntiaté* (nuntiatum) : *dé* (deum), 549, *secrei* : *vei*, 1025, *fu* (fuit) : *deu*, 1481. T appuyé disparaît souvent. Il n'est pas conservé par exemple dans le substantif *fruit* d'après la rime *fruit* : *fut* (fuit) 69, à moins qu'on ne préfère considérer que *fut* a conservé sa dentale.

A l'intérieur du vers la dentale caduque est conservée, au moins dans l'écriture, dans le mot *ad* (habet) passim, et même, mais moins souvent à la troisième personne du singulier des préterits en *avi*.

**S.** — Suivi d'une autre consonne *s* ne se prononce plus. Les rimes entre une voyelle suivie de *st* ou de *t* sont très communes. *Espirit* : *fist*, 1485 ; *espirit* : *crist*, 1443 ; *ist* (exit) : *crist*, 1341 ; *forfet* : *est*, 1057 ; *fet* : *est*, 553.

#### D. SYNÉRÈSE ET DIÉRÈSE

Une étude de la synérèse et de la diérèse dans la langue d'un poème ne peut aboutir à des résultats bien exacts que dans le cas où la versification du poème est parfaitement régulière. Puisque Grosseteste écrit des vers de sept ou de huit syllabes sans qu'on puisse apercevoir la moindre trace d'un système dans son choix, il ne nous est guère possible dans la plupart des cas de déterminer s'il a voulu employer des formes montrant la synérèse ou la diérèse. Avons-nous un vers de huit syllabes avec diérèse ou un vers de sept syllabes avec synérèse ? Voilà la difficulté qui se présente à mainte reprise, sans qu'on ait le moyen de la résoudre.

Il y a pourtant deux conditions qui nous permettent de constater la présence de synérèse ou de diérèse dans certains mots. Nous nous croyons autorisé à supposer



la synérèse dans un vers qui, si nous admettions la diérèse, aurait neuf syllabes. De même la diérèse est à peu près sûre dans un vers qui avec synérèse n'en compterait que six. Dans les verbes les seuls cas de synérèse qui soient ainsi attestés sont les suivants :

*Vēr* (videre), 1622; *eüst*, 158, 539; *peüst*, 199; *beneit*, 771, 899, 1069; *veü*, 1467.

Dans les substantifs la synérèse est assurée dans les exemples suivants : *rānçon*, 262; *beneiçon*, 467; *naïve*, 585.

Les cas où la diérèse est attestée de la façon que nous avons indiquée ci-dessus sont très rares. Nous citons *deïst* au vers 890.

Quant aux vers qui peuvent être de sept ou de huit syllabes selon qu'on suppose la synérèse ou la diérèse, on a peut-être le droit de dire que du moins une certaine proportion de cas de diérèse doit être admise. Nous signalons quelques mots où la diérèse est possible dans ces conditions, *veër*, 458; *eüst*, 481, etc., *peüst*, 523, etc., *veü*, 249, etc., *beneürez*, 1571; *beneüte*, 847; *meü*, 442; *recreü*, 814, etc., *vesteüre*, 449, etc., *seüte*, *meïmes*, 744 etc., *leësee*, 745; *diübles*, 71-1, etc. Puisque nous avons déjà constaté la synérèse pour quelques-uns de ces mots, il semble évident que le même mot peut se présenter tantôt avec synérèse, tantôt avec diérèse. Nous ne pouvons pousser plus loin cette recherche, car nous tirerions des conclusions plus précises que nos prémisses. Nous inclinons à croire qu'il en est de la diérèse et de la synérèse comme de la mesure du vers, et que l'alternance des deux phénomènes dans le même mot choque aussi peu l'oreille du poète que la mesure variable de ses vers.

## E. — L'HIATUS

Les obstacles qui nous ont déjà empêché de résoudre d'une façon satisfaisante la question de la diérèse, se présentent de nouveau dès que nous abordons la question de l'hiatus. En effet la présence ou l'absence de chacun de ces deux phénomènes n'est absolument sûr que dans un petit nombre de cas. Dans un vers de neuf syllabes qui présente un cas d'hiatus, personne n'hésiterait à corriger la mesure en supprimant la voyelle superflue. D'autre part, nous avons la presque certitude d'être exact en attribuant à l'auteur un cas d'hiatus qui rendrait normal un vers trop court, quand même les scribes ne l'auraient pas indiqué. Reste un grand nombre de cas où, vu la variation de la mesure, l'hiatus est possible sans être nécessaire. Pourtant, puisque près des trois quarts des vers de notre poème ont huit syllabes, nous penchons à considérer comme assurés la majorité de ces cas possibles d'hiatus.

Un fait qui embrouille également les deux questions de la diérèse et de l'hiatus est la présence fréquente des deux phénomènes dans le même vers, 542, 937, etc. Quelquefois, pour éviter un vers long, il faut les rejeter tous deux, 1141, etc., mais le plus souvent pour corriger un vers de neuf syllabes il suffit d'en supprimer l'un ou l'autre. C'est à nous de choisir, mais ce choix nous est d'autant plus difficile que c'est justement au sujet de l'hiatus que nos scribes s'accordent le moins entre eux.

Une autre espèce de vers qui n'est pas moins embarrassante est celle qui contient deux cas d'hiatus de la même forme, et qui aurait neuf syllabes si on les gardait tous deux. Le couplet suivant nous présente deux fois cette difficulté :

« De un saver, d'une sustance,  
De un voler, d'une puissance. » 211-2

Nous avons cru devoir choisir la leçon qui rétablit la mesure de huit syllabes, car notre poète montre en général plus d'uniformité dans sa versification que dans son emploi de l'hiatus.

Les faits ne nous permettent d'étudier cette question que d'une façon très générale, car, malgré le grand nombre de nos Mss, nous ne pouvons espérer de saisir dans tous ses menus détails l'expression et la langue du poète.

Il nous paraît très probable que la présence de l'hiatus dans notre poème n'est réglée selon aucun principe. Le poète emploie l'hiatus ou l'élision selon les exigences du vers. En effet, pour les mots *ne, le, se, ce* (sujet), l'hiatus est aussi fréquent que l'élision. Nous signalons quelques cas où la voyelle du pronom *ke* (sujet) ne compte pas, 40, 641, 717, etc. Pour l'hiatus dans les verbes, voir la conjugaison.

En conclusion, quant aux formes montrant l'hiatus, nous constatons chez Grosseteste un emploi indifférent, qu'il serait impossible de réduire à un système, et qui nous semble témoigner de l'incertitude qu'entraînait la disparition des anciennes formes et des anciennes règles.

## F. — MORPHOLOGIE

### I. — DÉCLINAISON.

A l'époque où écrit Grosseteste l'ancienne déclinaison est en pleine décadence. Les traces qui en restent dans la langue du *Château d'Amour* sont beaucoup trop rares pour que cette conformité avec l'ancien

usage ait pu être inspirée par un désir d'exactitude. et la décomposition du système tout entier est trop avancée pour que l'emploi des formes étymologiques ne sente pas déjà l'archaïsme. La poursuite d'un effet archaïque et dans un petit groupe de mots, croyons-nous, l'influence conservatrice de la langue cléricale ont pu contribuer au maintien de l'ancien système. Le nominatif de l'ancienne déclinaison persiste dans les mots suivants : *deus*, 4, 41, 44, 478, 557, 749, 1036, 1167, 1218, etc. ; *diables*, 761, 806, 1049, 1187 ; *espiriz*, 8, etc. ; *jhesus*, 1004 ; *prophetes*, 518 ; *reis*, 205, 207, 236 ; *siecles*, 1188. Tous ces exemples sont pris dans le corps du vers, mais la conservation de l's de flexion au singulier est attestée par la rime *solaus* : *beaus*, 1704.

Dans les mots imparisyllabiques les nominatifs réguliers sont également rares. Nous rencontrons les exemples suivants : *enfes*, 831 ; *emperere*, 650 ; *hom*, 1290 ; *sire*, 860. Le petit nombre de ces exemples indique assez clairement une tendance bien marquée d'abandonner l's de flexion du nominatif. Dans le corps du vers la forme du nominatif est presque toujours remplacée par celle de l'accusatif, et de nombreux exemples attestés par la rime nous montrent au cas sujet du singulier l'absence de l's étymologique ; *dei* (digitum) : *ferai*, 1081 ; *adversier* : *gainer*, 1144 ; *rei* : *sei*, 217 ; *mund* : *somunt*, 801 ; *jhesu* : *liu*, 1404 ; *espirit* : *fist*, 1486.

Les substantifs féminins de la seconde classe apparaissent régulièrement sans *s* au nominatif : *verité*, 232, 287, 283, etc. ; *fauseté*, 268 ; *pité*, 279 ; *vertu*, 432 ; *plenté*, 624, etc. En revanche un *s* apparaît quelquefois à l'accusatif. Nous trouvons à la rime les exemples suivants : *pitez*, 420 ; *povertéz*, 758 ; *bontéz*, 780 ; *sauvetez*, 622, etc.

La déclinaison des adjectifs et des participes montre la même tendance que nous avons constatée dans les substantifs. Voici quelques formes étymologiques conservées au nominatif singulier. Elles sont toutes attestées par la rime ; *oriez*, 38, 470 ; *mendits*, 891 ; *deliverez*, 1104 ; *esoriez*, 1269 ; *resuscitez*, 1266. Les nominatifs sans *s* sont bien plus nombreux. Nous ne citons que des exemples qui se trouvent à la rime : *verrai*, 440, 1061 ; *venu*, 806, 938 ; *recreu*, 814 ; *né*, 860 ; *tenu*, 1040 ; *vencu*, 1050 ; *coroné*, 1124 ; *puissant*, 1214.

Dans la déclinaison des adjectifs à deux terminaisons, la voyelle *e* du féminin manque très souvent. Sont admis comme féminins, et attestés par la rime ou la mesure du vers les exemples suivants : *apelé*, 118 ; *aresté*, 287 ; *levé*, 430 ; *fermé*, 717 ; *maté*, 739 ; *crié*, 853 ; *nomé*, 1221 ; *dublé*, 1699. Le féminin prend même la forme du nominatif masculin dans le participe *acompliz*, 464.

Un *e* analogique s'ajoute à plusieurs adjectifs de la seconde classe. Nous signalons quelques exemples : *breve*, 160, 312 ; *forte*, 790 ; *singulere*, 723 ; *gente*, 767 ; *ardante*, 620 ; *ignorante*, 868. La seule forme qui soit employée pour le féminin du mot *duz* est *duce*, mais cet adjectif prenait déjà depuis très longtemps un *e* analogique. Pour le nominatif pluriel des substantifs et des adjectifs la forme étymologique sans *s* reste extrêmement rare : *pé*, 529 ; *ruissel*, 631 ; *plein*, 315 ; *né*, 530 ; *li bon ravi*, 1575 ; *eler* 1708.

La forme analogique au contraire est très répandue et attestée plusieurs fois par la rime : *gariz* : *fiz*, 364 ; *rechatez* : *depriez* (Indic. prés.), 1200 ; *empliz* : *remis*, 1262.

## II. — CONJUGAISON

## DESINENCES PERSONNELLES

Pour la première personne Grosseteste n'emploie généralement que les formes régulières. Ainsi les verbes de la première conjugaison n'ont pas d'*e* à cette personne : *devis*, 130 ; *don*, 1422. Même l'*e* d'appui que prenaient régulièrement les verbes accentués sur l'antépénultième est supprimée dans le mot *dut* (dubito), 987. Cette forme est attestée par la mesure du vers. Le seul exemple qui montre la présence d'un *e* analogique est le verbe *recorde* qui rime avec *Misericorde*, 229.

Dans les autres conjugaisons nous trouvons de même les formes étymologiques. Aucun verbe ne montre une *s* irrégulière à la première personne. Nous signalons plusieurs exemples corrects dont quelques-uns sont attestés par la rime et tous par l'accord de tous nos scribes : *di*, 237, 532, 825 ; *dei*, 375 ; *vei*, 925, 1025. Pour la première personne de l'indicatif présent du verbe *poer* la forme *puis* que nous trouvons au vers 1086 etc., est la forme régulière et étymologique. (*Voir Rom. VII, 622*).

A la *seconde personne* du singulier, Grosseteste emploie plusieurs fois une *s* à la place d'un *z* : *creis*, 1419 ; *veis*, 1185. Cet usage indique un état de confusion entre *s* et *z* qui a déjà été démontré par l'étude des rimes.

Nous avons vu plus haut (cf. *Phonétique*) que la dentale finale caduque de la troisième personne du singulier est tombée ; d'autre part cette dentale n'empêche pas l'élision. *Ki tuz les juge en verité*, 351.

Pour la première personne du pluriel, il n'y a pas de rimes. Il semble que les premières personnes à dési-

nences masculines soient asygmaticques : *avum*, 15, *poum*, 16, etc.

Les terminaisons de la deuxième personne du pluriel ne présentent aucune singularité. La désinence *iez* a la même valeur phonétique que *ez* : *redresciez* ; *fossez*, 817. (Voir la *Phonétique*, *ie*).

#### MODÈS.

Comme les seuls exemples de la première personne du subjonctif se trouvent à la rime, nous ne pouvons rien dire sur l'hiatus entre la voyelle du thème et celle de la désinence. Nous avons à la deuxième personne un cas d'hiatus probable au vers 1090. *Ainz ke eies le prison hors*. La seule terminaison qui soit attestée pour la deuxième personne du pluriel du subjonctif présent est *ez* : *depriez*, 1099 ; *siwez*, 939 ; *osez*, 1053.

#### TEMPS : L'imparfait.

Dans la terminaison *eie* de la première personne, la voyelle *e* est purement graphique dans le vers suivant *Seif aveie, vus m'enbeverastes*, 1567. Au vers 1565, *Faim aveie e vus me peustes*, il est probable qu'il en est de même, mais l'élision nous empêche de le prouver. La terminaison *out* s'emploie plusieurs fois mais toujours dans le même verbe, *quidout*, 1008, 1310, 1314. Aucune rime n'atteste la persistance de cette désinence. De plus, il n'y a aucune distinction entre les produits de *abam* et de *ebam* que le poète fait rimer ensemble : *desireit* : *feseit*, 139.

#### Le futur.

Dans quelques verbes de la première conjugaison la voyelle *e* est supprimée au futur : *esmirra*, 1655. Dans le verbe *demerrunt*, 1701, nous remarquons l'amuisse-

ment de l'*n* de l'infinitif (*demener*) suivi de la chute de l'*e* atone. Dans le verbe *ferre*, la suppression de la voyelle du thème est quelquefois nécessitée par la mesure : *ferz*, 1064.

Au vers 275 la voyelle finale en hiatus de la première personne du conditionnel ne compte pas : *Ne dirreie ke ta fille fusse*.

### CHANGEMENTS DE CONJUGAISON

Les infinitifs des différentes conjugaisons ne sont pas toujours distincts. Les rimes de notre poème attestent pour la première conjugaison un nombre considérable d'acquisitions : *aver*, 277, etc. ; *veer*, 115, etc. ; *poer*, 1149, etc. ; *rementiver*, 1176.

D'un autre côté, plusieurs verbes de I prennent la forme et les désinences des verbes de II. Ainsi le participe passé du verbe *sacier* rime en *i* ; *saci*, *departi*, 1264. Le verbe *achever* présente la désinence des verbes de I, mais pour le prétérit nous trouvons la forme *achevit* qui rime avec *combati*, 1206.

Pour le verbe *toldre*, Grosseteste emploie à l'infinitif la forme *tolir*, et au participe passé la forme *toleit*.

### SYNTAXE.

**1. Genres.** — Parmi les mots dont le genre est à signaler, nous citons : *essample*, 957, et *trone*, 640, qui s'emploient tous deux au féminin. Le mot *ewe* prend parfois le genre masculin, 1254.

**2. Accord.** — Les fautes d'accord pour le genre sont assez nombreuses. Nous trouvons surtout un manque d'accord dans l'accouplement d'un substantif



féminin et d'un participe passé : 411, 118, 165, 296, 408, etc.

3. Nombre. — Les fautes d'accord pour le nombre sont aussi très fréquentes. Un sujet composé de plusieurs substantifs est souvent accompagné d'un verbe au singulier.

Allas, cume tost se decline	
Sa bonte e sa valor.	132-3
Defaute e peché en un s'estent	162
Dont sanc e ewe en est issu.	1514
E joie e pes tut tens serra.	1764

Dans l'accouplement du verbe *estre* avec un sujet pluriel nous trouvons régulièrement le singulier du verbe.

Tut est dreit e verité	369, etc.
------------------------	-----------

4. Cas. — Le cas régime s'emploie souvent avec la fonction d'un génitif : *le dit Ysaïe*, 54 ; *la venue Deu*, 306 ; *le cuer la duce Marie*, 672 ; *la verge Aaron*, 829 ; *le regne Deu*, 1400 ; *La glorie Deu*, 1578, etc.

5. Pronoms. — Le pronom *ki* s'emploie quelquefois avec la valeur d'un génitif : *A ki service* : au service de qui, 174 ; *ki comand* : dont le commandement, 862.

6. Verbes. — LES TEMPS. — Signalons le trait bien connu en A. F. qui consiste à remplacer le futur d'un verbe par l'infinitif précédé du futur de verbe *vouloir*.

Devant le rei vodra venir	252
Kant le mund juger vodra	1500
Ses plaies vodra demustrer	1504
Kant ke il vodra desirer.	1659

Nous remarquons aussi la confusion constante de sens entre l'imparfait et le prétérit. Cf. passim.

LES MODES. — On trouve parfois un subjonctif optatif sans *que*.

Deu nus doit ses ovres fere 13

E Deu nus doit par sa merci.

Nostre vie mener issi 1765-6 etc.

AUXILIAIRES. — Le verbe *fere* est employé comme auxiliaire.

Le sanc del cors en fist issir 1508

Et tu fes ma dolur dubler. 1634

COMPLÉMENTS. — Le verbe *nomer* prend un double accusatif, *Les noms... ke li prophetes l'ad nomé*, 517-8. *Duter* s'emploie comme un verbe transitif. *Ne le dutez* : (N'en doutez pas, 102). De même, *penser* est suivi d'un complément direct.

Ne pense rien fors sun avér. 965

7. Prépositions. — La préposition *à* s'emploie parfois devant un infinitif avec la valeur de *pour*.

Une joie entierement,

Ke Dampnedeu a assis, 1752-4

A doner a ses elliz

De même, un infinitif avec sens final est quelquefois précédé de *de* au lieu de *pour*.

E esprise del feu d'amur,

De servir Deu sun creatur 699-700

8. Constructions mêlées. — Les longues périodes étant nombreuses dans notre poème, il arrive parfois que l'auteur mélange deux constructions différentes.

Mes pur ceo ne di jo mie  
 K'om ne poet aver manantie.....  
 E si poet Deu mult bien servir  
 E sun voleir acomplir.

989-990, 993-4

Ce passage nous paraît un mélange des deux constructions. « Je ne dis pas qu'il soit impossible d'être riche et de servir Dieu » et « on peut être riche et cependant servir Dieu. »

Ellipse. — Nous relevons quelques cas d'ellipse où un verbe auxiliaire, qui n'a pas déjà été exprimé, manque à la deuxième proposition.

Cil ki onkes ne out peché,  
 Ne vileinie en li trové. 1117-8  
 Tu ne serreies pas duté  
 Ne nul meffet comparé 301-2

Ordre des mots. — En général il y a peu d'irrégularités à signaler pour l'ordre des mots. Nous notons la position du pronom *ent* employé avec un infinitif. *Hidur est de penser ent*, 367.

Propositions subordonnées. — COMPLÉTIVES. — Signalons un indicatif irrégulier au passage suivant :

Ne poet garir ou ke il aut  
 Ke l'enemi ne li assault. 343-4

RELATIVES. — On trouve régulièrement le subjonctif dans une proposition relative indiquant le but : 262, 1066, etc. L'indicatif est rare.

Dont nul engin ne poet geter  
 Rien ki le chastel poet grever. 759-60

Adverbiales. a) TEMPS. — *Deske* est généralement suivi du subjonctif : *Deskes venist itel jur*, 94, etc. On

trouve un indicatif au vers 1584 : *Deskes là voiz del juge orrunt. Ainz ke s'emploie tantôt avec le subjonctif, tantôt avec l'indicatif.*

Ainz ke eies le prison hors 1090

b). CONDITION. — On trouve régulièrement l'imparfait du subjonctif pour exprimer l'irréel du présent, 101, 485, 525, etc. *Si* + l'imparfait du subjonctif s'emploie fréquemment. Le présent du subjonctif est plus rare après *si*.

E se de tei puissance n'eie. 1029

### DATE DU POÈME

L'étude de la langue du *Château d'Amour* fournit assez de données pour que nous puissions assigner à ce poème une date à peu près exacte. Considérons quelques rimes significatives.

1. *Fauserent* : *querent* 267  
*Volontiers* : *quiers* 1073

Nous avons ici une confusion entre *e* et *e* devant *r* ; cette confusion peut se noter dans Adgar et dans Modwenne. Cf. SUCHIER, *Voyelles toniques*, § 15 c.

2. *Eie* (habeam) : *preie* (proedam)  
*ferai* : *dei* (digitum) 1079

Cette rime entre *ai* et *ei* est un phénomène assez ancien, du moins en A.F. Cf. SUCHIER, *Voyelles toniques*, § 30 b. ; STIMMING, *BOEVE DE HAUMTONE*, p. 198, qui donnent des exemples du XII<sup>e</sup> siècle. Fantosme, vers 154. ADGAR, cf. ROM. FORSCH. 1.209. Cependant les rimes de ce genre sont assez rares jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle ;

Angier n'en a que très peu. Relativement elles sont nombreuses dans le *Château*.

3. *Eir : saveir.* 72

La graphie *ei* pour *ai* devant une consonne est commune en A F. et remonte très haut. Cependant les rimés comme la précédente sont rares en A F., et n'ont été possibles qu'après que *ei* et *ai* ont pris tous les deux la valeur de *e*. On en trouve dans le *Petit Plet* de *Chardri*.

4. *Verneille : vaille* 696

La confusion entre *eille* et *aïlle* est difficile à dater. Stimming (op. cit. pp. 194, 198) en cite des exemples dont les plus anciens semblent dus aux scribes : il paraît que cette confusion appartient au second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

5. *Joie : voie* 1209.

Quoique la graphie *oi* pour *ei* soit assez commune et ancienne (cf. STIMMING, p. 198 ; SUCHIER, *Voy. ton.* § 30 c.), il semble que les deux sons soient le plus souvent distincts jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, même dans Adgar. Chardri, dit Suchier, semble être le premier qui connaisse cet *oi*. (Voir KOCH, XXVIII ; *proïe-joïe*. PETIT PLET, 1671).

Les considérations précédentes nous montrent donc que la langue de notre poème se rapproche sensiblement de celle de

Frère Angier, 1212-1214 (Trait 2)

Modwenne, vers 1230 (Trait 1)

Chardri, 1210-1230 (Traits 3 et 5).

Elle se distingue nettement du reste de celle de Boeve de Hauttone (1230-1250) et de Saint-Auban circ. 1250).

On peut donc sans risque d'erreur grave placer la composition du *Château d'Amour* vers 1230.

---

### RÉSUMÉ DU CHATEAU D'AMOUR

Au début du *Château d'Amour* Grosseteste explique le but de son œuvre. Il écrit

« Pur ceus ki ne sevent mie  
Ne lettreüre ne clergie » 27-8

Puis il dépeint pour les laïques la création du monde et celle de l'homme (29-110). Dieu a établi les deux lois (la loi naturelle et la loi positive) et l'homme, ayant désobéi, perd la saisine du Paradis (111-200).

La chute de l'homme est suivie d'un procès dans lequel les quatre Filles de Dieu discutent sur le sort que mérite le pécheur. Deux des Filles, Vérité et Justice condamnent l'homme ; les deux autres, Miséricorde et Paix veulent l'épargner. Jésus-Christ vient au secours de l'homme et met fin à la querelle entre ses quatre Sœurs (205-456). Suit un passage sur la naissance de Jésus-Christ dans lequel l'auteur tâche surtout de prouver la double nature du Christ (457-566).

Jésus-Christ descend du ciel dans un Château qui est le corps de la Sainte Vierge. Vient ensuite l'allégorie détaillée du château. Les trois étages représentent la Foi, l'Espérance, et la Charité. Les quatre tours sont les Vertus Théologiques. Le fossé qui est la pauvreté volontaire est rempli de la grâce divine, etc., 567-850.

Dans la seconde moitié du poème, Grosseteste s'occupe surtout de certaines paroles du prophète Ysaïe et il cherche dans la vie et les miracles de Jésus-Christ la confirmation des anciennes prophéties. Il prend pour point de départ le verset : *Puer natus est nobis et filius datus nobis et vocabitur nomen ejus Admirabilis, Consiliarius, Deus Fortis, Pater Futuri Seculi, Princeps Pacis* (Isaïe, IX, 6).

Puis il traite séparément chacun de ces attributs (*Admirabilis, Consiliarius* etc.) et commence par montrer de quelle façon Jésus-Christ est *admirabilis*, (en français « merveillus ») (833-878). C'est dans le développement de cette idée qu'il introduit la subtilité de *natura naturans* et *natura naturata* (866-870).

Le passage suivant contient l'explication et les preuves de l'attribut *consiliarius* (878-1110). « Jésus, dit-il, est « bon conseiller » et « conseiller adroit. » Dans les cent derniers vers de ce passage, Grosseteste considère la question suivante :

« Coment vout-il pur nus pleider

E coment la bataille enprist

E nostre dreit coment conquist ? »

1001-03

La réponse à cette question consiste en une espèce de débat entre Jésus-Christ et le diable au sujet du rachat de l'homme. Le diable a eu la saisine du monde par le don ou le « grant » de Dieu, et Jésus n'a pas le droit de sauver l'homme sans dédommager le diable. Ce qui donne à ce passage un intérêt curieux, c'est que le rachat de l'homme paraît être réglé selon les lois de la saisine en Angleterre au XIII<sup>e</sup> siècle. Ce débat est suivi d'une description de la mort de Jésus-Christ (1111-1212).

Grosseteste prouve ensuite que le Christ est tout puissant (*Deus fortis*) (1214-1225). Il montre surtout la puissance divine dans la double nature du Christ. L'humanité et la déité se mêlent dans la personne de l'Homme-Dieu comme le feu et l'acier dans une épée mise au feu. Ensuite Grosseteste fait l'analyse de certains miracles et montre que dans chacun le Christ joue un double rôle de dieu et d'homme 1226-1244. Ce passage sur la puissance du Christ se termine par une description de la victoire remportée par lui sur le diable qui s'était cru maître de la terre (1245-1352).

Dans le passage suivant (1353-1492) l'auteur considère Jésus-Christ comme *Pater futuri seculi*. Jésus, dit-il, nous a « engendré en esprit » en contraste avec Adam qui est notre père terrestre.

Dans la dernière division du poème (1493-1768) nous lisons comment Jésus-Christ est Prince de la Paix. Ce passage consiste en une description du dernier jugement, des peines d'enfer, des joies de ciel, et du règne éternel du Christ comme Prince de la Paix.

## SOURCES

Une grande partie de la littérature que nous a laissée le Moyen-Age est essentiellement théologique. Comme l'histoire de cette époque est presque entièrement comprise dans celle de l'Église, de même sa littérature est dominée par la théologie. Altérés de science les hommes se livrent aux études, et comme leur premier guide est l'Église, on ne doit pas s'étonner que le principal objet de leurs recherches soit la théologie. Cette « Reine des Sciences », comme on disait alors, a exercé son empire sur la littérature jusqu'au point



d'en déterminer en quelque sorte le caractère. Il en résulte que presque tous les genres littéraires portent l'empreinte de la théologie. C'est ainsi que sous la forme d'un roman chevaleresque Grosseteste développe dans le *Château d'Amour* un thème que la théologie a fourni. D'ailleurs son but reste toujours celui d'un théologien, car il ne cherche qu'à exercer dans une nouvelle voie une influence que ses œuvres érudites avaient rendue considérable ailleurs.

Il est plus facile de comprendre et de juger la théologie du Moyen-Age que de distinguer la part que les divers auteurs y ont eue. C'est une époque où la matière l'emporte sur l'écrivain, et où le progrès consiste moins dans l'originalité que dans la fidélité avec laquelle on interprète les anciens matériaux. Tous les théologiens puisaient forcément dans les mêmes sources; en général, ils avaient pour but l'enseignement religieux, et l'accomplissement de la tâche que leur imposait l'Église les empêchait de quitter la voie battue de la théologie traditionnelle. De là ce communisme (1) littéraire, qui, croyons-nous n'est que le résultat naturel de l'influence puissante de la Théologie.

Il est donc probable que nous ne trouverons que peu d'originalité dans les idées théologiques contenues dans le *Château d'Amour*. Quelque original que Grosseteste paraisse à nos yeux, il est certain que c'est là une qualité dont il n'avait guère souci, et dont il ne se serait pas fait honneur. « Si quelqu'un parle, qu'il parle comme les oracles de Dieu » (2), répéta-t-on. Tout ce qui dépassait les doctrines des prophètes et des saints

(1) Cf. LECOY DE LA MARCHE : *La Chaire française au Moyen-Age*; p. 305.

(2) 1<sup>er</sup> Pet. IV.

risquait d'être traité d'hérésie. Aussi prit-on soin, dans la prédication, comme dans la littérature, de nommer les sources des doctrines qu'on inculquait. Malheur à celui qui ne savait pas couvrir du nom respecté d'un docteur les idées qu'il voulait enseigner (1). En dehors de l'Écriture, la seule source que l'auteur nomme dans le *Château d'Amour* est saint Augustin (2). Dans ses autres œuvres théologiques Grosseteste s'appuie constamment sur la même autorité. Nous ne nous attendons donc pas à trouver chez lui des traces d'une originalité frappante. Cependant, il importe de noter dès le début que même ses contemporains ont reconnu dans son œuvre un élément nouveau. Grosseteste n'hésitait pas à rendre au Texte Sacré la place qu'avaient usurpée les Sommes théologiques de l'époque. Son mot connu *Auctoritas irrefragabilis scripturae* (3) témoigne non seulement de la révérence profonde que lui inspirait l'Écriture, mais aussi du jugement sévère qu'il portait sur les défauts des écoles. Il affirmait que le plus sûr fondement de toute étude théologique était la connaissance exacte de l'Écriture, et il donna lui-même à cet égard un exemple qu'aucun de ses contemporains n'a surpassé. Quatorze ans après la mort de Grosseteste, Roger Bacon rappelle avec regret la méthode qu'il avait pratiquée et l'oppose au rôle exagéré qu'on accordait depuis aux Disputations (4).

Voilà donc le point de départ de Grosseteste, l'étude du texte original des doctrines révélées. Comment

(1) Cf. LECOY DE LA MARCHE, *La Chaire française au Moyen-Age*, p. 205.

(2) *Château d'Amour*, 1389.

(3) *Let. de Grosseteste*, Édition Luard ; p. 18. Cf. STEVENSON : *Life of Grosseteste* ; p. 34.

(4) *Opus. Minus*. Ed. Brewer, p. 328-9.

aborde-t-il ensuite la tâche d'éclaircir ce texte? Comme tous les grands théologiens de cette époque, Grosseteste se faisait un devoir de trouver et de mettre en lumière le sens caché de l'Écriture, car au Moyen-Âge on était persuadé que chaque parole de la Bible a un sens profond et mystérieux dont le sens littéral n'est que le symbole. A cet impérieux besoin de donner une interprétation recherchée, on a mainte fois sacrifié le sens littéral. Le sens de la Bible est divin, croyait-on, mais la forme en est humaine. N'avait-on pas appris que la lettre tue, tandis que l'esprit vivifie, et n'était-on donc pas justifié de fouler aux pieds ce qui est humain et superficiel pour arriver à ce qui est éternel?

C'est aux conséquences inévitables d'un tel point de vue qu'on doit attribuer un des traits les plus saillants de la théologie du Moyen-Âge. Le sens littéral n'étant qu'un symbole, on a fini par établir tout un vocabulaire symbolique, grâce à la façon plus ou moins ingénieuse dont on détermina le sens divin sous le mot ordinaire (1). Point n'est besoin de nous arrêter à ce langage, car il constitue, chez Grosseteste comme chez ses contemporains, la forme habituelle dont se revêtent les lieux communs de la théologie.

L'emploi fréquent de l'allégorie, qui nous paraît comme une extension naturelle de ce symbolisme, est assez marqué dans les œuvres de Grosseteste. Il est probable que le *Château d'Amour* doit sa longue popularité à l'heureuse façon dont l'auteur a su développer une idée allégorique. Cet élément dans notre poème est d'origine théologique. Si nous cherchons dans la

(1) Cf. Le Prologue du *Speculum Salvationis Humanæ*, Harl. 2538 fol. 1 où l'auteur dit « *Sacra Scriptura est tanquam mollis cera que inuta cuiuslibet sigilli impressione capit in se forme dispositionem* ».

littérature de cette époque des parallèles à l'allégorie du château, c'est surtout dans la théologie que nous les trouverons. D'ailleurs cette allégorie doit son existence même au fait que Grosseteste, à l'exemple de tous les théologiens de son époque, éclaircit ou commente la Bible en prenant tel verset ou tel mot isolément et sans tenir compte du contexte, ni du sens historique. C'est ainsi que le Château, qui dans notre poème représente la Vierge, n'est autre que « la bourgade » (*castellum*) où Jésus entra et où il fut reçu par les sœurs Marthe et Marie (1).

Les sources de notre poème sont donc d'ordre purement théologique. La Bible et les Saints Pères constituent pour le *Château d'Amour* comme pour toutes les œuvres de Grosseteste la principale source d'inspiration. Cependant le *Château d'Amour* contient certains éléments qui, bien que théologiques au fond, ont trouvé avant ou après Grosseteste une place dans les œuvres plutôt littéraires. L'étude et l'analyse de ces éléments nous fournira le moyen d'indiquer quels rapports existent entre le poème de Grosseteste et certains ouvrages de ses contemporains.

Bien qu'on trouve chez d'autres écrivains un développement analogue de certains éléments de notre poème, il ne faut pas en conclure que Grosseteste soit directement redevable à certains d'entre ses prédécesseurs ou ses contemporains. On sait qu'il y avait, dans la littérature, et surtout dans la théologie du Moyen-Age, un fond d'idées commun, dont s'inspiraient également les poètes, les conteurs, et les sermonnaires. Il nous sera donc plus facile de nous rendre compte de

(1) Saint Luc X, 38.

ce qui, dans le *Château d'Amour*, est tout à fait original que de nommer les sources de ce qui ne l'est pas.

Le premier élément que nous ayons à examiner consiste en un développement du thème célèbre des Quatre Filles de Dieu. Aucune conception théologique n'a été plus fertile au Moyen-Age que la personnification de certaines vertus, sous le nom de « Filles de Dieu ». Quelque variées que soient les nombreuses compositions dans lesquelles ce sujet a été traité, elles remontent en général à la même source. *Misericordia et veritas obviaverunt sibi ; justitia et pax osculatæ sunt* (1). Voilà le verset qui, interprété de diverses façons anthropomorphiques, a fourni pendant plusieurs siècles un thème littéraire des plus goûtés.

Cette légende des Quatre Filles de Dieu est d'origine juive, et elle appartient au *Talmud*. L'histoire fondée sur la parole du Psalmiste se trouve dans *Midrasch Rabbi, Genesis Parascha, fol. 17*, édition Berlin 1866. Selon la version juive, les Quatre Filles de Dieu, dès qu'il est question de la création de l'homme, se divisent en deux groupes. Deux d'entre elles approuvent le projet divin, tandis que les deux autres s'y opposent. Dans les formes chrétiennes de cette allégorie la dispute entre les quatre Sœurs a pour sujet, non pas la création mais la rédemption de l'homme. La Vérité et la Justice sont d'accord pour condamner l'homme à cause du péché. La paix et la Miséricorde au contraire ont compassion de lui. Mais, si l'homme ne doit pas mourir, il faut que quelqu'un meure à sa place. *Fiat bona mors*, dit Saint Bernard, dans son développement de l'allégorie. C'est donc le Christ qui par sa mort volontaire sauve

(1) Ps. LXXXIV, 11.

l'homme perdu et met d'accord ses quatre Sœurs. Au XII<sup>e</sup> siècle, Hugues de Saint-Victor (1) et Saint Bernard (2) ont tous deux donné une place dans leurs œuvres à cette allégorie qui dès lors a joui d'une popularité exceptionnelle. Au siècle suivant Bonaventure répète les traits principaux de ce thème en s'appuyant sur la version de Saint Bernard.

L'allégorie des quatre Sœurs telle qu'elle se trouve chez les trois auteurs que nous venons de nommer appartient à la prédication et elle ne dépasse guère les limites des commentaires allégoriques qu'inspiraient aux théologiens du Moyen-Âge maintes paroles du Texte Sacré. La vieille légende juive a donc été transformée, dans la théologie latine du Moyen-Âge, en une allégorie chrétienne qui met en évidence le nouvel élément du péché, de la misère de l'homme et de sa rédemption.

Il est presque certain que Grosseteste a connu au moins l'allégorie de Hugues et de celle de Saint Bernard. De nombreux traits qui sont caractéristiques de ces deux versions se retrouvent dans celle de Grosseteste. En parlant des quatre vertus, ni Hugues, ni Saint Bernard ne les appelle directement les Filles de Dieu, bien que cette relation soit suffisamment mise en évidence par le contexte. Il se peut que l'histoire fût si bien connue qu'on jugeât inutile d'insister sur ce point. Chez Grosseteste, au contraire, un des traits les plus saillants de toute l'histoire est la relation filiale entre les quatre vertus et Dieu. Il est possible que, cette légende étant moins répandue en anglo-français qu'en latin, Grosseteste ait tenu à la développer d'une façon aussi com-

(1) *Patrol.* CLXXVII, p. 621-5.

(2) *Patrol.* CLXXXIII, p. 383.

plète que possible. Dans les deux allégories latines la scène se passe au ciel, tandis que Grosseteste la transpose dans une cour terrestre.

A côté de l'allégorie détaillée de Hugues et de Bernard, nous trouvons la conception essentielle de la légende, non seulement dans de nombreux écrits théologiques, mais aussi dans les poèmes et les contes. Pierre Comestor a introduit dans un sermon intitulé *De Adventu Domini* la même personnification des Vertus fondée sur ce verset des Psaumes (1). Dans un Ms. du Musée Britannique nous avons trouvé un sermon qui porte le titre *Dè Concordia, Misericordia et Veritate*. Le prédicateur exhorte ses ouailles à vivre en paix avec la Justice, la Miséricorde, la Paix et la Vérité (2). Le même sujet se retrouve dans un Ms. de Cambridge (3), qui porte le titre de *De Misericordia, Veritate, Justitia et Pace*. Une allégorie latine publiée sous le titre *Schei-rer rythmus von der Erlösung* (4) a pour sujet une dispute entre la Miséricorde (*Pietas*) et la Justice à propos du rachat de l'homme. La conciliation qui est amenée par le sacrifice du Christ est confirmée par le baiser entre la Paix et la Justice. Cette version de la légende se distingue de la plupart des autres par le fait que le poète y identifie la Vérité avec la Justice et la Paix avec la Miséricorde. L'original hébreu du verset n'exclut pas cette interprétation. Dans les *Gesta Romanorum* nous rencontrons sous une autre forme l'idée essentielle de notre légende. A côté des quatre Vertus personnifiées comme Filles de Dieu, se trouve leur frère,

(1) Patrol. CXCVIII, p. 1736-7.

(2) Mus. Brit. Ms. Royal 8. G. VI.

(3) Trinity College, Ms. 1149.

(4) *Zeitschrift für deutsches Altertum*, XXIII, p. 173-89.

qui sous le nom d'Usgas représente le Christ. Il existe en outre un grand nombre d'écrits où les mêmes vertus apparaissent comme quatre sœurs sans qu'il soit question de la rédemption de l'homme. Dans les Mss. Harl 266 et Harl 2436 se trouvent deux anecdotes de ce genre. Dans la première un homme qui cherche sans succès un asile chez la Vérité, la Justice, la Miséricorde et la Paix, va se réfugier chez les Frères Prêcheurs de Bonn, suivant le conseil que la Paix lui a donné. Une histoire analogue se lit dans *Vitæ Fratrum Predicatorum* de Girard de Frachet, p. 19 (1).

L'allégorie des Quatre Filles de Dieu, souvent développée en latin, a bientôt passé dans les œuvres en langue vulgaire. Parmi les émules les plus célèbres de Hugues et de Saint Bernard se trouvent Guillaume le Clerc de Normandie et Grosseteste. La *Vie de Tobie* de Guillaume le Clerc contient de l'allégorie des Quatre Filles une adaptation qui ressemble de très près à celle de Grosseteste (2). Il est possible que l'une de

(1) Parmi les œuvres anglaises où l'allégorie des Quatre Sœurs a été mise à profit, les suivantes nous sont connues. 1) DUNBAR, *Passio Christi*, voir Michel Psautier d'Oxf. p. XII. — 2) *Vices and Virtues*. E. E. T. S. 1888. Cette allégorie ressemble beaucoup à celle de Bernard. L'auteur cite le Psaume 84. — 3) LYDGATE, *Life of our Lady*. Lydgate paraît consulter aussi Bernard. — 4) LYDGATE, *Abbey of the Holy Ghost*. Un grand nombre de vertus sont ici personnifiées. — 5) Un poème qui se trouve dans le Ms. Harl. 1703. Incipit « How Mercy, Truthe, Right, Peace they kyste, Here may you reade yf that yee list. »

Nous croyons inutile d'énumérer ici les adaptations de la légende qui se trouvent dans la littérature allemande. Grosseteste ne peut pas les avoir imitées et leur existence même indique que les versions populaires de ce sujet ont été faites en divers pays indépendamment les unes des autres.

(2) La *Vie de Tobie* se trouve dans le Ms. B. N. 19525. L'Allégorie des Quatre Sœurs qui fait partie de ce poème se trouve en outre dans le Ms. Arundel 292 du Mus Brit. Le texte de ce Ms. a été publié par F. Michel Psautier d'Oxford p. 364) comme étant l'œuvre d'Etienne Langton. Il ne



ces deux versions ait été faite sur l'autre, mais la question de savoir lequel des deux auteurs s'est inspiré de l'autre n'a pas encore été résolue. Ils ont tous deux reproduit l'allégorie dans un milieu féodal bien que ce trait soit surtout marqué chez Grosseteste. L'homme a été mis en prison parce qu'il a désobéi au roi. Chacune des quatre Filles de Roi vient se présenter devant son père pour lui faire connaître sa volonté sur le sort que l'homme mérite. Au début de son discours, chaque sœur insiste sur le fait qu'étant Fille de Dieu, elle a le droit d'être écoutée. Sans ces quatre Filles, dit Grosseteste, le roi ne pourrait :

« Sun regne en pès gouverner,  
Ne od dreiture justiser. » 227-8

Chez Guillaume, c'est la Justice qui dit à son père :

« Vus ne poez sanz mei regner,  
Ne vostre regne gouverner. » 131 r.

La Miséricorde, qui, selon les deux auteurs, est l'aînée des sœurs, se hâte de venir en la présence du roi. Grosseteste dit :

« Tant est de pitié esmeüe  
Ke mes ne se en poet tenir  
Devant le rei vodra venir. » 250-2

Dans la version de Guillaume, on lit :

« Cele qui ert de pitié  
Demantenant sans retenue  
En est devant le rei venue. » 130 r.

diffère pas essentiellement du texte contenu dans le Ms. de Tobie, mais il nous paraît avoir été remanié par un écrivain ou un scribe anglais, qui, semble-t-il, l'a détaché du Tobie en modifiant le commencement et la fin.

Un peu plus loin, on lit dans le *Château d'Amour* :

« Ne dirraie pe ta fille fusse . . . . . 275-6  
Si de celui pite n'eusse. »

Chez Guillaume, nous lisons :

« S'il remeint en ceste misere . . . . . 130 r  
Dunc n'estes vus mie mon pere  
Jeo sui vostre fille pur veir  
Ma priere vus dejt muveir. »

Si la Discorde ne cesse pas, la « Pes » sera obligée de quitter la Cour et de s'exiler du pays. C'est le Christ, qui, en prenant sur lui, la « Vesteure » de l'homme, — sauve le prisonnier et rétablit l'amitié entre ses Sœurs. Il y a donc, entre l'allégorie de Guillaume et celle de Grosseteste, des ressemblances de pensée et d'expression qui les distinguent toutes deux des versions latines du même sujet.

Si nous avons eu affaire à deux auteurs anglo-français, il aurait été assez facile de dire, après un examen de la langue, laquelle des versions est antérieure à l'autre. Cependant Guillaume le Clerc, bien qu'il ait vécu longtemps en Angleterre, écrit dans le dialecte de son pays. Par conséquent, sa langue et ses rimes sont bien plus exactes que celles de Grosseteste, sans que cette différence nous fournisse des données absolument précises sur la date relative des deux poèmes.

Il nous semble pourtant que l'allégorie prend chez Grosseteste une forme plus arrêtée et plus achevée. De plus, la version de Grosseteste se distingue de l'autre par un emploi plus fréquent de termes légaux. Il nous semble fort probable que ce milieu légal appartient à un développement de l'allégorie qui est postérieur à la forme ébauchée par Guillaume.

Le sujet qui constitue la conception essentielle de notre poème est l'allégorie du Château. Le Christ est descendu sur la terre dans un Château qui est le corps de la Sainte Vierge. Ce Château offre à l'homme un refuge contre les trois ennemis qui le poursuivent et l'attaquent sans trêve. L'extérieur du Château est peint en trois couleurs, vert en bas, bleu au milieu et rouge au sommet. Quatre tourelles représentent les quatre vertus cardinales. Le fossé qui entoure le Château est la pauvreté volontaire. L'âme lasse du pécheur, vient s'y rafraîchir en buvant l'eau, qui est la Grâce de Dieu. Telle est la description que fait Grosseteste du Château.

Il est vrai que l'idée de comparer la Vierge à un Château n'est pas nouvelle, bien que Grosseteste l'ait développée avec beaucoup d'originalité. Dans le Prologue du *Château d'Amour*, on lit : *Intravit Jesus in quoddam castellum*. Ces mots sont empruntés à l'Évangile (1), où ils se trouvent, il est vrai, dans un sens bien différent de celui de notre prologue. Voici la parole de l'Apôtre : *Intravit Jesus in quoddam castellum et mulier quaedam nomine Martha suscepit illum in domum suam*. Comme point de départ de toute une enfilade d'allégories, le début d'un verset est pour les théologiens du Moyen-Age largement suffisant. Nous trouvons brièvement indiquée dans un sermon de Saint Bernard la comparaison qui est le fondement de l'allégorie de Grosseteste (2). Dans un autre sermon du même auteur, le verset de saint Luc sert de base à un éloge de pauvreté volontaire. Hugues de Saint-Victor a aussi développé diverses allégories sur le même sujet.

(1) Saint Luc. X, 38.

(2) Patrol. CLXXXIII, p. 417.

Le Château, selon lui, est l'âme humaine, la tour est le nom de Dieu, le fossé est la patience, les portes sont les sens, etc... En effet l'idée principale de notre poème ne paraît guère s'éloigner de maint autre lieu-commun de la théologie médiévale, qui avait pour objet d'expliquer par des symboles tels que « tour », « forteresse », etc... la puissance protectrice de la Vierge.

La principale source de l'allégorie du Château est donc, croyons-nous, la parole de Saint Luc, appuyée peut-être par des commentaires du genre que nous venons d'indiquer. Dans ce cas, il faut attribuer à Grosseteste seul le développement définitif que cette idée a reçu dans notre poème.

Il est intéressant de noter dans le *Besant de Dieu* de Guillaume Le Clerc une conception analogue à celle de Grosseteste. Le poète décrit sous le nom de *Chastel as Puceles*, une forteresse gardée et entretenue par Humilité, Sagesse, Foi et d'autres vertus personnifiées. Un autre poème, du même auteur, intitulé les *Joies nostre Dame* nous présente le point essentiel de l'allégorie de Grosseteste. Au milieu d'une longue énumération des noms symboliques de la Sainte Vierge, Guillaume désigne celle-ci de la façon suivante :

« Le Chastel ou li creatur 923-9  
 Se vesti de l'humain atur  
 Le biau pales qu'a sun oès fist  
 Le trone ou li hauz rei se sist  
 La chambre dont li beals espus  
 S'aparut ceus entre nus  
 Pur nus somondre a son convi ».

Il y a dans le *Château d'Amour* un autre élément dont l'étude nous ramène à Guillaume le Clerc. C'est

le sujet des Trois Ennemis, lieu-commun classique du Moyen-Age. Malgré le fait qu'il n'existe guère un sujet plus banal dans la littérature de cette époque, il y a entre ces deux versions des ressemblances qui nous permettent de supposer entre elles un rapport assez intime.

C'est dans le *Besant de Dieu* que se trouve le passage de Guillaume sur les Trois Ennemis. Martin, qui a édité le *Besant* a déjà relevé cette ressemblance entre les vers de Guillaume et ceux de Grosseteste et il se demande si Guillaume n'a pas trouvé dans le *Château d'Amour* la source de ses idées sur ce sujet. Or, selon les indications données par Guillaume, le *Besant* a été écrit en 1226 ou au plus tard au commencement de 1227. Pour que Guillaume ait pu s'inspirer de Grosseteste pour son *Besant* il faudrait supposer pour le *Château d'Amour* une date plus reculée que celle que l'étude de la langue nous autorise à lui assigner. Il paraît que pour le Château et les Trois Ennemis, du moins, c'est Grosseteste qui s'est servi du *Besant* de Guillaume.

Il est clair que si, comme l'a dit M. P. Meyer, la première composition française du thème des Quatre Sœurs est celle de Grosseteste (1), nous avons affaire à un emprunt réciproque. Le *Besant* aurait inspiré certains éléments du *Château d'Amour* et celui-ci à son tour serait la source de l'allégorie des Quatre Sœurs qui se trouve dans la *Vie de Tobie*. Cette hypothèse ne nous paraît pas bien établie. Comme le seul emprunt qui soit attesté est celui que Grosseteste a fait au *Besant*, il nous semble plus naturel d'admettre que c'est Grosse-

(1) Rom. XXXVII, p. 484.

teste qui a eu connaissance de l'allégorie de son contemporain.

Il nous reste à examiner une dernière question. Le poème anglo-français a-t-il été traduit d'un original latin ? Il suffit de parcourir rapidement l'allégorie de Grosseteste pour voir sur quoi se fonde cette hypothèse. Il est très évident que l'auteur est au courant de la langue cléricale de l'époque. Plus d'une tournure du poème nous paraît plus intelligible dès qu'on la regarde comme une traduction d'un lieu-commun de la théologie latine (*une sustance et plus non*, 466 ; *finance et circonscription*, 917, etc.). De plus, la présence de mots comme *nature naturante* et *nature naturee* semble indiquer que le poème a été d'abord écrit dans une langue plus propre à exprimer de telles subtilités que l'anglo-français.

Si une forme latine du *Château d'Amour* existait, faudrait-il attribuer celle-ci à Grosseteste plutôt que la forme anglo-française ? Plusieurs d'entre nos Mss. portent en rubrique le nom de Grosseteste, et le poème n'a jamais été attribué à un autre que lui. Il est vrai que, si le poème latin était bien connu sous son nom, on garderait probablement sur la version anglo-française le nom célèbre de l'évêque de Lincoln plutôt que le nom obscur de quelque traducteur.

Cependant aux vers 16-28 du poème l'auteur dit qu'il écrit en « roman » parce que tout le monde ne peut pas savoir le latin. Ce passage n'a pas l'air d'être une interpolation et, s'il en était une, nous n'aurions pas affaire à un traducteur ordinaire mais à un interpolateur habile qui a peut-être ajouté ou changé plus qu'il n'a traduit, et qui, quel que fût son nom, nous intéresserait autant que l'auteur de la première version.

Comme nous n'avons aucune preuve de l'existence d'une version latine du *Château d'Amour*, il suffit d'indiquer, comme nous venons de le faire, les questions qui se présenteraient si nous avions la certitude de trouver une source latine.

### TRADUCTIONS ET INFLUENCE

Il y a très peu d'ouvrages de Moyen-Age qui aient laissé après eux autant de traces de leur popularité que le *Château d'Amour*. Quand un poème est traduit deux fois un demi-siècle environ après sa première apparition, il n'y a pas moyen de douter du succès qu'il a obtenu. Le poème de Grosseteste, très lu et fort goûté en anglo-français, fut mis à la portée de ceux qui ne comprenaient que l'anglais, dans deux traductions de valeur fort inégale.

La meilleure se trouve dans le Ms. Vernon de la Bibliothèque Bodléienne, fol. 292. Cette traduction, qui appartient à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, a été attribuée à Robert Mannyng de Brunne, qui comme Grosseteste, était originaire du comté de Lincoln. Le texte de cette version, édité par C. Horstmann, a paru dans une des publications de la *Early English Text Society* (1). Le collaborateur de Horstmann, F. J. Furnivall, qui a écrit les notes marginales de cette édition, a comparé la traduction anglaise avec le texte anglo-français du Ms. C. Puis aux endroits où la traduction ne correspond pas à l'original il a ajouté en marge les vers anglo-français. Or certains passages, qui d'après cette méthode paraissent mal

(1) No. 98. 1892.

traduits, présentent justement des variantes qui correspondent à celles de notre second groupe de Mss. Il nous paraît évident que le traducteur a eu devant les yeux un Ms. de cette famille. Par conséquent, la traduction anglaise est plus fidèle que Furnivall ne le pensait. Pour les vers suivants entre autres, la comparaison avec le texte du Ms. C. nous donne une idée fautive de la valeur de la traduction : 139-40, 175, 268, 523, 604, 919-20, 1245-8, 1294. Furnivall affirme d'ailleurs que le traducteur s'est servi d'un texte corrompu (1). La ressemblance entre le texte anglais et la seconde famille de Ms. au contraire, nous semble montrer assez clairement que la version anglaise a été faite sur un modèle qui différait du Ms. C sans être inférieur.

Une seconde traduction du *Château d'Amour* a été faite par un moine de Sallay dans le comté de Yorkshire. Elle se trouve dans le Ms. Egerton, 927 (2) et elle a été publiée dans l'édition de Cooke et dans celle de Horstmann. En général cette traduction est moins fidèle que la précédente. Le moine de Sallay se permet d'ajouter et de retrancher beaucoup, et son œuvre ne peut guère nous servir à préciser le sens du texte français. En tout, bien que son poème soit fort long, il ne traduit pas plus de la moitié du *Château d'Amour*. Il appelle sa traduction un *miroir pour les laïcs* (1).

(1) P. 367.

(2) Voir aussi Ms. *Ashm* 61, fol. 78 (incomplet) édité dans *Altenglische Legenden*. Neue Folge, p. 349-54.

(1) La thèse de F. Haase (voir plus haut Ms. C.) a pour sujet la comparaison des deux traductions dont nous venons de parler avec ce que l'auteur appelle la source française (*Quelle*) c'est-à-dire le texte du Ms. C. publié par Cooke. L'erreur que nous avons signalée chez Furnivall est ici inévitable, puisque pour la première version du moins, le texte français



La place qu'occupe le *Château d'Amour* dans la littérature anglaise est due non seulement aux traductions, mais au fait que plus d'un poète anglais a trouvé une source d'inspiration dans le poème de Grosseteste. Il n'est pas facile d'indiquer d'une façon précise l'étendue de son influence, d'autant plus que, comme nous l'avons déjà vu, certains éléments du poème, telle que l'allégorie des *Quatre Sœurs*, étaient déjà connus avant Grosseteste. Cependant il paraît que, dès que le *Château d'Amour* fut connu, la version des *Quatre Sœurs* qui y est incorporée fut imitée autant que celle de Saint Bernard l'avait été jusque-là.

L'auteur du *Cursor Mundi*, œuvre du xiv<sup>e</sup> siècle, a inséré dans son poème plus de 600 vers qu'il a pris, dit-il, dans le livre de Saint Robert. Nous aurions pu classer parmi les traductions de notre poème ce passage du *Cursor Mundi*, mais nous avons préféré en parler ici parce qu'il n'a jamais paru seul ou avec le titre d'une traduction du *Château d'Amour*. Au vers 9514 l'auteur dit qu'il va introduire un « exemple » dans son poème :

« A sample for to tell herbi,  
Ute of sent Robert bok ».

Il traduit ensuite l'allégorie des *Quatre Sœurs* et celle du *Château*. Pour l'exactitude, sa traduction est à peu près de la même valeur que la première version dont nous avons parlé. Cependant il est clair que l'auteur du *Cursor Mundi* ne s'est pas appuyé sur l'autre traduction, car de nombreux vers montrent

de C n'est pas celui que le traducteur a eu pour modèle. La version du moine de Sallay est trop peu exacte pour qu'on puisse dire sur quel modèle elle a été faite.

qu'il a eu une connaissance directe du texte français(1).

Un autre poème anglais dont l'auteur paraît se souvenir parfois des écrits de Grosseteste est le *Prick of Conscience*. L'auteur de ce poème, Richard Rolle de Hampole, fait aux théologiens latins de nombreux emprunts. Il cite souvent saint Augustin et saint Bernard. Il nous paraît probable qu'il se souvient de l'allégorie des Quatre Sœurs quand il appelle l'âme humaine la Fille de Dieu. Dieu, dit-il, a une fille qu'il confie à la garde de son serviteur (*reeve*). Cette fille ressemble à son père par sa beauté, son visage, son corps. Qui-conque ne la protège pas de son mieux aura un jour à rendre compte de sa conduite. Ce passage (2) est une espèce d'exhortation fondée sur le verset cité par Rolle : *Custodi solícite animam tuam* (3). »

On a voulu voir dans la célèbre vision de Piers Plowman une certaine influence du poème de Grosseteste (4). Il est vrai qu'on y retrouve l'allégorie du Château avec son fossé, ses murs, ses portes, etc. Les portiers sont les sept sœurs, autrement dit, les sept Vertus qui combattent les sept péchés mortels. Cependant les points de ressemblance entre ces deux ouvrages

(1) Cette question a été traitée par Haenisch. « *Enquiry into the Sources of Cursor Mundi*. » Voir introduction au premier volume du poème, Edition de la *Early English Text Society*.

(2) *Prick of Conscience*. Vers 5780 5807.

(3) Un long passage du *Prick of Conscience* nous paraît être une adaptation du *Purgatoire* de Grosseteste. La traduction anglo-française de cet ouvrage se trouve dans le Ms. Arundel, 288. Il est fort probable que c'est à Grosseteste que Rolle fait allusion quand il parle d'un « grand clerc qui a écrit un livre sur les peines du Purgatoire ». Rolle cite certains passages de ce livre et en général ses idées présentent une grande ressemblance à celles de Grosseteste.

(4) Voir HAASE. *Die Englischen Bearbeitungen von Rbt, Grosseteste's Chasteau d'Amour verglichen mit der Quelle*, p. 1.

ne nous paraissent indiquer aucune influence bien marquée.

Nous ne prétendons pas épuiser la liste des auteurs anglais qui se sont inspirés de Grosseteste. Nous avons déjà vu que dans le « communisme littéraire » du Moyen-Age, il n'est pas toujours facile de prouver un cas d'influence directe exercé par un écrivain sur un autre. Cependant les ouvrages que nous avons cités suffisent à montrer quel genre de rapports existe entre le poème de Grosseteste et la littérature anglaise du siècle qui suivit son apparition.

### SIGNES DIACRITIQUES

Pour faciliter la lecture de notre poème, nous avons fait un usage modéré de signes diacritiques : accents, trémas, cédilles. C'est une liberté que nous avons prise, car ces signes ne se trouvent dans aucun de nos Mss. ; notre excuse est qu'ils serviront à éviter certaines confusions et à faire reconnaître à première vue la nature de certains mots.

---



# LE CHATEAU D'AMOUR

---

## PROLOGUE

Tractatus in lingua romana secundum Dominum Robertum Grossetests Episcopum Lincolniensem. De principio creationis mundi. De medio et fine. De amissione mundi per peccatum. De restauratione ejusdem per misericordiam. De Rege et Filio suo unico Patri suo æquali. De quatuor Filiabus suis scilicet de Misericordia et Veritate, Justitia et Pace. Item de adventu Jhesu Christi. Quomodo intravit in quoddam Castellum quod fuit corpus Virginis intemeratæ Mariæ. De proprietate Castelli. Item de prophecìa Ysaïæ dicentis Puer natus est nobis et Filius datus est nobis et vocabitur nomen ejus Admirabilis, Consiliarius, Deus Fortis, Pater futuri seculi, Princeps Pacis. Quomodo fuit Admirabilis. Quomodo Consiliarius. Quomodo Deus. Quomodo Fortis. Quomodo Pater futuri seculi et quomodo Princeps Pacis. Item de fine seculi et de die judicii. Item de pœnis inferni et gaudiis cœli. Et quamvis lingua romana coram clericis saporem suavitatis non habeat, tamen pro laicis qui minus intelligunt, opusculum istud aptum est, quia prudens qui norit suggerere mel de petra oleumque de saxo durissimo scriptum inveniet plenum dulcedine cœlesti in quo continentur omnes articuli fidei tam divinitatis quam humanitatis.

---



## LE CHATEAU D'AMOUR

---

Ki bien pense bien poet dire ;  
Sanz penser ne poet suffire  
De nul bien fet comiencer ;  
Deus nus doint de li penser, 4  
De ki, par ki, en ki sunt  
Tuz les biens ki sunt el mund.  
Deus le Pere, e Deus le Fiz  
E Deus li Seinz Espiriz, 8  
Persones treis en trinité  
E un sul Deu en unité,  
Sanz fin e sanz comencement,  
A ki honur e gloire apent. 12  
Il nus doint ses ovres fere  
Et nus defende de contrere.  
Tuz avum mestier de aïe,  
Mes trestuz ne poïm mie 16  
Saver le langage en fin  
D'ebreu, de griu ne de latin,  
Pur loer sun creatur ;  
Ke la buche de chanteür 20  
Ne seit close de Deu loer  
Ne sun seint nun nuncier,  
E ke chescun en sun langage  
En li contuisse sanz folage, 24  
Son Deu e sa redempcion.  
En romanz comenz ma reson  
Pur ceus ki ne sevent mie  
Ne lettreüre ne clergie. 28

Del mund dirai pur quei fu fet,  
 E pus coment donez est  
 A Adam nostre premer pere,  
 E paraïs en teu manere, 32  
 Od tant de joie od tant d'onur,  
 E puis li ciel a chief de tur,  
 E coment fu pus perduz  
 Pus resterez e pus renduz. 36  
 Assez sovent oï avez  
 Coment li mund fu crîez,  
 Pur co ne le voil pas descrire  
 Fors deo k'apent a ma matire, 40  
 Ke en sis jurs Deus tut cria,  
 Al setime se reposa.  
 O ez, seignurs, communément,  
 Kant Deus a le commencement, 44  
 Ki tut bien set e tut bien veit,  
 Ciel e terre fet aveit  
 Od tuz lur aturnemens,  
 Li soleil fu a iceu tens 48  
 Set fez plus cler ke ne est ores,  
 E la lune si cler lores  
 Cume li soleil ore luit  
 Luseit adonke de nuit. 52  
 Ne le tenez pas a folie  
 Kar ce est le dit Ysaïe.  
 Tutes les choses de le mund  
 En terre, en mer, a val, a munt 56  
 De greignur vertu esteient,  
 Avant ke forset aveient  
 Eve e Adam par folage.  
 Deu ! quel dolur e quel damage ! 60  
 A la mort sunt tuz liveré  
 Ki del lignage sunt trové,  
 E co est par bone reson.  
 Après vus dirrai l'encheson, 64



Kar bon est le remembrer  
 Pur Deu plus chierement amer.  
 Kant Deu le mund fet aveit,  
 Si ke nule rien n'i failleit, 68  
 Bestes, arbres, erbe ne fruit  
 Chescun solum ceo ke il fut  
 Peisson en l'ewe, oïsel en l'etr,  
 Co devum nus tres bien saveir, 72  
 Kant iceo trestut fet ad,  
 Tud au derrain Adam criad  
 El val de Hebron sanz dutance  
 Le fist de terre a sa semblance ; 76  
 Après la seinte Trinité  
 Crea sa alme en vérité.  
 Amur plus ne li pout mustrer  
 Ke apres sei meïmes former. 80  
 En paraïs le ad mené,  
 Somoil en lui ad geté,  
 E une coste de li prist,  
 Dunt il sa compaignie lui fist, 84  
 E pus devant lui la mena  
 E en ayde la lui dona.  
 Sens li 'dona e saver,  
 Beauté, poër e franc voler, 88  
 De tut le mund la seignurie,  
 E tuz jurés sanz murir la vie,  
 E paraïs en heritage,  
 E vivre desk' icel estage, 92  
 Tut sanz peine e sanz dolur,  
 Deskes venist itel jur,  
 Ke de eus issu en fussent  
 Tant ke acomplir peüssent, 96  
 Par nombre tant de compaignie,  
 Cum furent ceus ki par folie  
 E par orgoil del ciel chaïrent,  
 E pus en enfern descendirent. 100

E pus fussent glorifiez  
 Tut sanz murir, ne le dutez,  
 Si beaus, si clers, sanz travaux,  
 Cume fu lores li solaus, 104  
 Si cum avant vus ai cunté,  
 E pus el ciel fussent munté.  
 Donkes ne a ja grant leesce,  
 Grant seignurie e grant hautesse, 108  
 Pur aver itel heritage  
 A lui e trestut sun lignage.  
 Mes deus leis furent assis  
 A Adam en paraïs, 112  
 E si vus dirrai bien queus.  
 La une fu la natureus,  
 Ke fere deüst natureument  
 Trestut le comandemant 116  
 Kant ke Deus le out comandé ;  
 La positive est apelé  
 Cele ki defent a le home :  
 « Ne mangez pas de la pome 120  
 « Del arbre ke vus est veez,  
 « Kar bien sachez si la mangez,  
 « Tost murrez en fin de mort,  
 « Sanz solaz e sanz confort, 124  
 « E se le comand ne passez  
 « La seignurie tute averez  
 « K'en paraïs est e en terre  
 « Tut sanz ennui e sanz contrere. » 128  
 Des joies de paraïs  
 Assez plus ke ne devis  
 Aweit Adam la seisine.  
 Allas ! cume tost se decline 132  
 Sa bonté e sa valur.  
 Mis nus ad a grant dolur,  
 Kant il la pome manga  
 Ambedeus les leis trespassa, 136

E naturel e positive.  
 Par sa femme la cheitive,  
 Ke obeir plus desireit,  
 Ke a Deu meïsmes ne feseit. 140  
 Ores est Adam engeté  
 De paraïs desherité ;  
 De joie mis est a dolur,  
 En travail e en suur. 144  
 Par murir perdra sa vie ;  
 Ou guerra il mes aïe,  
 Kant perdu ad par jugement  
 Trestut sun heritement? 148  
 Par peché e par outrage  
 Perdu a sun heritage.  
 Trop fu grief icel pechié,  
 Kant trestut fu enteché, 152  
 Kant ke desuz le ciel fu  
 En perdi part de sa vertu.  
 Deu ne fist chose si haute,  
 Ki n'abessast par sa defaute. 156  
 Ke ke terriene chose fust,  
 Chescune chose sun dreit eust,  
 Ne fust pechié ke tant grieve.  
 Pechié, a parole brieve, 160  
 Ceo est defaute apertement.  
 Defaute e peché en un s'estent.  
 Par defaute out tant de perte,  
 Kar defaute fist aperte. 164  
 Defaute après defaute e fine,  
 Fet par dreit perdre seisine,  
 E encore a la curt le rei,  
 Use l'em icele lei. 168  
 Ore sunt de mal entechié,  
 Serfs devienent a le pechié,  
 Ki plus franc furent avant  
 Ke rien k'en terre seit vivant ; 172

N'est-il sun serf apertement  
 A ki service il atent,  
 Pus ke il le sert en servage,  
 E sanz franchise e estage? 176  
 Mes serş ne puet clamer mie  
 Heritez ne seignurie,  
 Pus ke serf est devenu,  
 Son heritage est retenu. 180  
 Ne il ne iert riens entendu  
 Ne en nule curt respondu,  
 Donkes li covient autre quere,  
 Se il vuet sun dreit conquere, 184  
 Ki seit de franche nacion,  
 Ke pur li mustre sa reison  
 Pur clamer sun heritage,  
 E ke il seit de sun lignage, 188  
 Issi ke il seit verrais home  
 E k' il ne mangast de la pome.  
 Sanz pechié li estuet venir  
 E tutes les treis leis tenir, 192  
 E celes deus de paraïs  
 E cele du munt Synaïs,  
 K' a Moysen donee fu,  
 Ne onke tenue ne fu 196  
 De nul ki pechié feïst.  
 E ki est donc ki si cler veïst,  
 Ke de tel home peüst penser,  
 E tel miracle nuncier? 200  
 Ici reposera mun dit ;  
 Si vus dirrai un respit,  
 Ki bien toche a ma matire,  
 Pur ceo le voil ici descrire. 204  
 Uns reis esteit de grant poer,  
 De bon voler, de grant saver,  
 E icel reis un fiz aveit  
 Ki trestut son sen sayeit. 208

Tut autre teus cum fu le pere  
 Si est le fiz en sa manere,  
 De un saver, d'une substance,  
 De un voleir, d'une puissance, 212  
 Par ki il trestut feseit  
 Ke a son realme apendeit.  
 Kant ke il voleit comencer,  
 Par sun fiz le vout achever. 216  
 Quatre filles out icest rei ;  
 A chescune dona par sei  
 Sun afferant de sa sustance,  
 De sun sen e de sa puissance. 220  
 A chescune diversement,  
 Solom ceo ke a li apent.  
 De sa sustance out chescune,  
 E trestut est sustance une 224  
 Ke a lur pere aveneit ;  
 Ne sanz iceo il ne poeit  
 Sun regne en pès gouverner,  
 Ne od dreiture justiser. 228  
 Bon est ke lur nons recorde :  
 La primere est Misericorde,  
 La fille a le rei la einz nee,  
 E l'autre si est Verité 232  
 E Justice la tierce après.  
 La quarte suer ad a non Pès.  
 Sanz celes quatre ne poet mie  
 Reis gouverner grant seignurie. 236  
 Icel reis dunt jo vus di,  
 Un serf out ki iert mal bailli,  
 Ki par un tres grant forfeit  
 K'envers sun seignur out fait, 240  
 Par agard de jugement  
 Fu mis a mult grief turment,  
 E liveré a ses enemis,  
 Ki en grief prison li ont mis, 244

**K**ar de rien ne ourent envie  
**F**ors d'aveir li en lur baillie.  
**M**ult le ont mis en prison dure ;  
**D**e li pener ne ont mesure. 248  
**M**isericorde ad ceo veüe ;  
**T**ant est de pitié esmeüe  
**K**e mes ne se en poet tenir.  
**D**evant le rei vodra venir, 252  
**P**our demustrer sa reson  
**E** pur delivrer le prison.  
« **B**eau pere », fet ele, « **E**ntendez ».  
« **T**a fille su, bien le savez. 256  
« **P**leine su de humilité,  
« **E** de duçtur e de pité.  
« **D**e tun don le ai, beau duz pere ;  
« **K**ar oez donkes ma preere, 260  
« **P**ur cel dolent, cheitif prison,  
« **K**e venir peüst a rançon,  
« **K**e en mi ses enemis  
« **A**vez en grief prison mis, 264  
« **K**i par promesse li traïrent  
« **P**ar unt trespasser li firënt,  
« **L**a promesse li fauserent  
« **K**ar fauseté tut tens querent, 268  
« **E**t fauseté lur seit rendu  
« **E** le prison a mei rendu.  
« **K**ar tu es reis d'humilité,  
« **E** de merci e de pité. 272  
« **E** jo ta fille su einz nee,  
« **S**ur tutes tes ovres nomee.  
« **N**e dirraie ke ta fille fusse  
« **S**i de celui pité n'eüsse. 276  
« **M**erci par dreit deit aver.  
« **T**a merci le deit sauver,  
« **E** ta tres duce pité  
« **L**e deit mettre a sauveté. 280

- « Pur li merci crierai  
 « Tant ke merci troverai. »  
 E Verité ad ceo oïe,  
 Ke Misericorde se plie, 284  
 E vuet enfin le serf sauver,  
 E de prison deliverer.  
 Devant le rei s'est aresté.  
 « Beau pere », ceo dist Verité, 288  
 « Tel merveille si ai oïe.  
 « Ne puis tenir ke ne le die,  
 « De Misericorde ma sorur ;  
 « Ke vódra par sa doçur 292  
 « Cest prison en fin sauver,  
 « Ke Verité veût dampner.  
 « Beau pere, ta fille su,  
 « E de ta sustance issu. 296  
 « Ne deit Misericorde estre oïe,  
 « Se Verité ne la guie.  
 « Se ma sorur peüst sauver  
 « Tuz pur ki vódra priër, 300  
 « Tu ne serreies pas duté,  
 « Ne nul meffet comparé.  
 « Mes tu es reis si veritables  
 « E de corage si estables, 304  
 « Ke rien ne quers fors verité,  
 « E icil demande pité  
 « Ke pité de sei ne out mie ;  
 « Ne poet aver autre aïe. 308  
 « Jugement li estuet souffrir,  
 « E tut sun meffet punir. »  
 E Justise a tant se leve ;  
 Si ad dit a parole breve. 312  
 « Ta fille su, beau duz peres,  
 « E tu es reis dreit justiseres.  
 « Tuz tes fez sunt plein de sens,  
 « E dreitureus tes jugemens. 316

« Cil serf dont parler oi,  
 « Jugement ad deservi,  
 « Kar tant cum il franc esteit,  
 « Misericorde od sei aveit, 320  
 « E Verité e Justise,  
 « E Pès trestut a sa devise ;  
 « E pus s'en parti a sun gré,  
 « Tut de li nus a sevré, 324  
 « E couplez se est a descord ;  
 « Pur ce deit souffrir la mort,  
 « Kar tu einceis li promeïs,  
 « Ore seit en prison mis, 328  
 « Kar Justice le destine,  
 « Deske vienge le termine,  
 « Ke tu le voilles relever  
 « E devant ta curt juger. » 332  
 Kar Justice ne esparnie  
 Rien ke Verité li die.  
 A chescun done par saveir.  
 Kant ke il deit part dreit aveir. 336  
 E Verité de mal l'atice,  
 E dampner le veut Justise,  
 Ne i ad nus ki bien li die,  
 Puis ke Pité ne est oïe. 340  
 Ha dolens e maleurez !  
 De tutes parz en est grevez.  
 Ne poet garir ou ke il aut  
 Ke l'enemi ne li assaut, 344  
 E trestut le despoille nu  
 De sun sen e de sa vertu.  
 E li e trestut sun lignage,  
 A mis en si vil servage, 348  
 E trespasser les fet adès,  
 E Justice vient après  
 Ki tuz les juge en verité  
 Mes sanz merci e sanz pité. 352



Ne Pès ne poet demurer  
 De le país l'estuet turner,  
 Kar Pès ne demure mie  
 En guerre ne en atie. 356  
 Ne Misericorde n'est numee,  
 Tuz unt le país exillé.  
 Ni ad rien ki seit remis  
 Ke a destruction ne unt mis. 360  
 Tuz unt les undes neiez ;  
 Ni ad ke viii almes sauvez.  
 Ce est Noé e ses treis fiz ;  
 Iceus en l'arche sunt gariz, 364  
 E lur femmes ki od eus sunt.  
 Plus ni ad remis de le mund ;  
 Hidur est de penser ent,  
 De si tres cruël jugement ; 368  
 E tut est Dreit e Verité  
 Mes sanz Pès e sanz Pité.  
 Adonkes ad dit Pès au rei :  
 « Beau pere, entendez ore a mei. 372  
 « Ta fille su sanz dutance,  
 « E issue de ta sustance.  
 « Devant tei dei estre oïe.  
 « Mes deus sorurs me ont guerpie. 376  
 « Sanz mei funt lur jugement,  
 « Ne Misericorde ensement.  
 « Onkes apelee ne fu ;  
 « Pur ceo ne poet avoir refu 380  
 « Nus home ki seit en vie ;  
 « Pur iceo su de illuc fuïe  
 « Od tei ferai demurance,  
 « Desk icele desestance, 384  
 « Ki entre mes suers est hastie,  
 « Par Pès seit en fin chevie.  
 « Mes purquei serreit assise  
 « Ne Verité ne Justise, 388

- « Si pur la Pès non garder ?  
 « Justise ne ad autre mestier  
 « Mes ke la Pès seit sauvee.  
 « Serrai jo donkes refusee 392  
 « Kant tuz biens sunt pur mei fet  
 « E pur mei aveir retret.  
 « Mes sauvee ne su jeo mie  
 « Se Misericorde n'est oïe. 396  
 « Mun dit deit porter grant fes,  
 « Kar tu es prince e reis de pès,  
 « Pès est la fin de tuz biens.  
 « Ki Pès a ne li faut riens, 400  
 « Ne sanz pès ne vaut aver,  
 « Ne richesse ne saver  
 « Ki pur Pès aver se travaille,  
 « En Pès avera defnaille, 404  
 « E pur ceo Pès deit estre oïe,  
 « Pur iceu serf ki merci crie.  
 « De nus quatre vus dirrai  
 « Une reson ki est verrai, 408  
 « Pus ke quatre sunt assises  
 « Pur faire dreiturels justises,  
 « E deivent tut communement  
 « Fornir un sul jugement, 412  
 « Jugement ne avra record.  
 « Deskes ils seient d'un acord.  
 « En un les covient consentir  
 « E pus le jugement fornir. 416  
 « Cest jugement iert repelez,  
 « Kar sanz nus ne iert pas jugiez.  
 « Sanz nus est il trop flaelez,  
 « Pur ceo deit trover pitez. 420  
 « Sire, lur voler avez fet ;  
 « Ore seit li nostre retret,  
 « Kar Misericorde tuz jurs crie  
 « Pur le serf ke il ait aïe. 424

« Et jo le païs suïr voil,  
 « Deskes il seient d'un acoil, »  
 Le fiz le rei ad ceo veü  
 Le contek ki est esmetü, 428  
 Ki ne iert sanz li achevé  
 N'entre ses sorurs pès levé.  
 Et dit : « Beau pere, tun fiz su,  
 « De tun sanc e de ta vertu. 432  
 « Ta sapiënce su clamé,  
 « E de tei tant su amé,  
 « Ke par mei fesis le mund  
 « Dont tes fez tuz mes ovres sunt. 436  
 « Un sumes nus en sustance  
 « En digneté e en puissance.  
 « Tun voleir tut tens serai  
 « Justiseres reis verrai. 440  
 « De ce contek ke tant descorde,  
 « Tant m'ad metü Misericorde  
 « Par reson ke ele a mustré,  
 « Kar de le serf ai grand pité. 444  
 « Misericorde merci crie,  
 « Primerement serra oïe.  
 « Trestut sun voleir serai,  
 « A Verité l'acorderai. 448  
 « Del serf prendrai la vesteüre  
 « En verité e en dreiture ;  
 « Sustendrai le jugement  
 « E kant ke a Justise apent, 452  
 « E Pès en terre frai crïer,  
 « E Justice e Pès baiser.  
 « E ensi finerai la guerre  
 « E sauverai ta gent en terre ». 456  
 Cil ki cest ensample entent  
 Poet bien veer apertement,  
 Ke iceste signifiance  
 Est en Deu une puissance. 460

De Deu le pere est tute riens,  
 Par Deu le fiz sunt fet tuz biens,  
 E en Deu le Seïnt Espiriz  
 Est tute rien acompliz, 464  
 Un Deu sanz devisions  
 Une sustance e plus non.  
 La beneicon a trestuz dunt  
 Ki cest escrit entendrunt. 468  
 Seignurs bien oï avez  
 Pur quei le mund fu crïez,  
 Pur quei, a quei tut fu fet,  
 Pus cum Adam le out forfet, 472  
 E coment par nule puissance  
 De sei n'aveit recouvrance.  
 Ne angle ne pot rechater,  
 Ne home de mort relever. 476  
 En tute fin donc convenist,  
 Ke Deus home devenist,  
 Home pur la mort souffrir,  
 E Deus pur de mort revenir ; 480  
 Kar autrement peri eüst  
 Tut kant ke en le siecle fust.  
 Ore oiez de si grant duçur,  
 Si grant pité, si grant amur, 484  
 Ke Deus de le ciel descendi  
 Pur sa owaille k'il perdi.  
 Nonante e noef il i leissa,  
 Pur une quere s'en ala 488  
 Donkes ni ad si bon Pastur  
 E mult merciabile Seignur.  
 Ki de cel Seignur pensast  
 Ke tant de amur li mustrast, 492  
 Ke après sei le vout former,  
 E pus pur li se vout doner,  
 Einz li deüst li cuer crever,  
 Ke sun comant trespasser. 496

Ore oiez haute duçur  
 De la venue al creatur.  
 A Abraham est li don fet.  
 Les prophetes le unt retret. 500  
 Ce est Moyses e Jonas,  
 E Abacuc e Helias,  
 E Jeremie e Daniël,  
 E Ysaïe e Samuel, 504  
 E David e Eliseu,  
 Ki dient la venue Deu,  
 Tut recorder ne puis je mie,  
 Mes oez le dit Ysaïe : 508  
 « Un enfantunet nus est nez  
 « E un fiz nus est donez.  
 « Sun empire sustendra,  
 « E sun non nomé sera, 512  
 « Merveillus e Conseillere,  
 « E Deu e Fort e li Pere  
 « De le siecle ki vient après.  
 « Li derrain non Prince de Pès. » 516  
 Ces sunt les nons en verité.  
 Ke li prophetes l'ad nomé.  
 Ores entendez a mei tus :  
 Sun premier non est Merveillus. 520  
 Merveille tant ne est oïe,  
 Ne ja ne iert nul jur de vie,  
 Pur tens ki peüst avenir,  
 Cume Deus home devenir. 524  
 Kar ki veïst ci un enfant  
 Ki de surfet en eüst tant,  
 K'il eüst treis piez e treis meins,  
 E un autre ki eüst meins, 528  
 Ke li fausist e poin e pé  
 E ke il fussent ensi né,  
 Fussent il donkes merveillus ?  
 Nenil ! Bien le di, a estrus. 532

L'uns ad defaute de nature,  
 L'autre surcarke a demesure.  
 Merveillus n'ierent ja nomez,  
 Mes monstres seient apelez. 536  
 Mes cil cum merveillus sereit  
 Si un home iceo aveit,  
 Ke d'home eüst tote la nature  
 Sanz defaute, e a mesure. 540  
 Issi ke verrai home sust  
 Ke nule defaute n'eüst,  
 E pus sust verrai cheval.  
 Impossible est de estre tal. 544  
 Mes ki tel le peüst trover,  
 Merveillus le peüst clamer.  
 Plus merveillus est mil itant,  
 La merveille de le enfant, 548  
 Ke Ysaïe ad nuncié,  
 K'est verrais hom e verrai Dé.  
 D'humanité ne li faut rien ;  
 K'il est plein Deu, ce veum bien, 552  
 Kar par li tute rien est fet  
 E sanz li nule rien ne est,  
 Kar en defaute n'est pas fet  
 Cum avant vus ai retret. 556  
 Autre Deus n'est nul fors celi,  
 Ki jus en terre descendi,  
 E desus nostre vesteüre  
 Pleinement prist la nature 560  
 De la nostre humanité,  
 E devint home en verité,  
 E pus ke home voleit estre,  
 De femme li convenist nestre 564  
 Pur recevoir la nature  
 De humaine creature.  
 Mes Deus ne voleit herberger  
 Fors en beau lu e en cler. 568

En beau lu fu il veraiement,  
 La ou Deu de le ciel descent.  
 En un chastel bel e grant,  
 Bien fermé e avenant, 572  
 Kar c'est le chastel de amur  
 De tuz solaz, de tuz sucur.  
 En la marche est assis,  
 N'ad regard de ses enemis. 576  
 E si vus dirrai pur quel chose  
 La tur est si bien enclose  
 De fossez parfunt e haut,  
 Ne ad regard de nul assaut, 580  
 Kar ele est si haute assise,  
 Sur une roche dure e bise  
 E bien poli de ci k'aval,  
 Ou habiter ne poet nul mal. 584  
 Ne engin ne i poet geter  
 Rien ki li peüst grever.  
 Environ ad quatre tureles,  
 En tut le mund ni ad si beles. 588  
 Pus i ad treis bailles en tur  
 De fort mur e de bel atur,  
 Cum vus deviser le orrez,  
 De beauté i ad plus assez 592  
 Ke lange ne peüst descrire,  
 Cuer penser ne buche dire.  
 Sur roche naive sunt fermez,  
 Enclos de mult parfond fossez 596  
 E atornez de kerneaus,  
 Bien poliz e bons et beaus.  
 Barbecanes i ad set  
 Ki par bon engin sunt fet. 600  
 Chescune ad e porte e tur  
 Ou ja ne i faudra sucur,  
 Ne ja ni avera ennui  
 Ki la vient quere refui. 604

Le chastel est bel e bon,  
 Dehors depeint environ  
 De treis colurs diversement.  
 E si est vert le fundement, 608  
 Ki a la roche se joint.  
 De grant duçur ne i faut point,  
 Kar bien di ke duce verdur  
 Ne pert jamès sa colur. 612  
 La colur ki est en mi liu  
 Si est inde e si est bliu,  
 Ki meine colur est nomee,  
 De beauté est enluminee. 616  
 La tierce colur par en som  
 Les kerneaus covre environ.  
 Plus est vermeille ke n'est rose  
 E piert unè ardante chose. 620  
 Tant refflambeie environ  
 Ke tut covere le dongon  
 Jamès ne i vient male oree,  
 Mes de duçur i ad plenté. 624  
 Dedens est li chasteus blans,  
 Plus ke neif ki seit negans ;  
 Ke gette si grand clarté  
 De lung la tur e de lé. 628  
 En mi la tur plus hautaine  
 Est surdant une fontaine,  
 Dont issent quatre ruissel  
 Ki bruient par le gravel, 632  
 Ke les fossez unt empliz ;  
 Mult i ad joie e deliz.  
 Santé porreit recoverer  
 K'a cel ewe peüst puiser. 636  
*Ja de mal ne le estuet peindre*  
*Ki a cel ewe puet ateindre.*  
 En cele bele tur e bone  
 I ad de ivoire une trone, 640



Ki plus ad en sei blanchur  
 Ke en mi esté le beau jur.  
 Par engin est compassez ;  
 Al munter i a set degrez 614  
 Ki par ordre cochez sunt  
 Ni a si bele chose el mund  
 Le arc du ciel entur s'estent  
 Od la colur k'a li apent. 648  
 Onkes si tres bele chaere  
 Ne out reis ne emperere.  
 Assez plus beauté i aveit  
 Ou Deus reposer se voleit. 652  
 Donkes n'i ad si beau chastel,  
 Onkes mès ne fu nul tel,  
 Ne jamès autre ne serra,  
 Kar Dampnedeu le devisa 656  
 A sun oès pur herbergier ;  
 Mult eime le liu e tient chier.  
 Ce est le chastel de delit  
 E de solaz e de respit, 660  
 De esperance e de amur,  
 E de refui e de duçur.  
 Ce est le cors de la pucele.  
 Onkes autre ne ot fors cele, 664  
 Ki de tant vertu fust garnie,  
 Cum la duce Virgine Marie.  
 Assise nus est en la marche,  
 Si ele nus est escu e targe, 668  
 En contre tuz nos enemis,  
 Ki nus aguaitent tut dis.  
 La roche k'est si bien polie,  
 C'est le cuer la duce Marie, 672  
 Ki onkes en mal ne mollist,  
 Mes a Deu servir se prist,  
 E sa seinte virginité  
 Gardat en humilité. 676

Le fundement ki est nomez,  
 Ki a la roche est fermez,  
 Ki est depeint a colur,  
 E de si tres bele verdur, 680  
 Ce est la fei de la Virgine  
 Ki sun seint cuer enlumine.  
 La verdur ki tant est bele,  
 Sa fei tut tens renovele, 684  
 Kar fei est apertement  
 De tutes vertuz fundement.  
 E puis est la meine colur  
 E de beauté e de duçur. 688  
 Ce est la signefiance,  
 Ke od tendrur en esperance  
 Servi tut tens sun seignur  
 En humbleté e en duçur. 692  
 E la colur par en som  
 Ki covere tut environ,  
 C'est cele ki tant est vermeille,  
 Ni ad nule ki tant vaille 696  
 E c'est la seinte charité,  
 Dunt ele est enluminee  
 E esprise del feu d'amur  
 De servir Deu sun creatur. 700  
 Les quatre tureles en haut  
 Ki gardent la tur de assaut,  
 Ou habiter ne poet nus mals  
 Sunt quatre vertuz kardinals. 704  
 Ce est Force e Temperance,  
 E si rest Justice e Prudence.  
 As quatre portes sunt porter,  
 Ke rien ne puet fors bien entrer. 708  
 Les treis bailles du chastel  
 Ki ovrees sunt au karnel  
 E k'acompassent environ  
 E si defendent le dongon. 712

Cele a le plus haut estage  
 Signefie sun pucelage  
 K'onkes de rien ne fu blesmie  
 Tant fu de grace replenie. 716  
 La baille k'est en mi fermé  
 Signefie sa chasteté.  
 E puis est la foreine baille  
 La sue seintime espusaille. 720  
 Bailles a dreit nomees sunt,  
 Kant la dame en baillie unt,  
 Ki sanz per est singulere,  
 Virgine chaste, espuse e mere. 724  
 Par un des us l'estuet passer  
 Ki en le mund se vuet sauver,  
 E les barbekanes set  
 Ki de hors les bailles sunt fet, 728  
 Ki bien gardent le chastel,  
 Et de seete e de quarel,  
 Ce sunt celes set vertuz,  
 Dont les set vices sunt confuz, 732  
 Ce est orgoil apertement,  
 De tuz maus le commencement,  
 Ki vencu est e maté  
 Par sa seinte humilité, 736  
 Et charité confunt envie,  
 E abstinence glotonie,  
 E lecherie est maté  
 Par sa seinte chasteté ; 740  
 E avarice ki mult blesce,  
 Est vencue pat sa largesce ;  
 E pacience ki veint ire,  
 Ki sei meïmes tut decire ; 744  
 E spiritale leesce  
 Confunt la male tristesse.  
 La fontaine i surt de grace  
 Ki tut le chastel embrace. 748

Deus ad sa grace doné  
 E par mesure devisé,  
 Mes la Pucele tant ama  
 Ke pleine grace li dona, 752  
 Dont la grace ki surunde  
 Fet sucur a tut le monde.  
 Pur ce est a dreit clamee  
 Sur tutes autres beneuree. 756  
 E ke sunt donc li fossez  
 Fors voluntrive povertéz,  
 Dont nul engin ne poet geter  
 Rien ki le chastel poet grever, 760  
 Dont le diables est vencu  
 E sun poer ad tut perdu.  
 Kar ainz aveit poer si grant  
 Ke unkes nul home vivant 764  
 Ne poeit contre li ester,  
 Ke en enfer nel fist geter.  
 Mes ceste est la dame gente,  
 Dont Deu dist a la serpente 768  
 Ke une femme vendereit  
 Ki tut sùn chief esquassereit,  
 Beneite seit la benuree,  
 Sur tutes autres honuree, 772  
 Ki tant par est e bele e bone  
 Ke de sa alme fist Deu trone  
 A sun oès pur herberger.  
 Char prist de li pur sauver 776  
 Sun poeple de la prison,  
 Ce est la nostre gareison,  
 Iceste dame est bele assez,  
 Kant ele tant ad de bontez 780  
 Plus ke nule autre creature  
 Mes kant li soleil de dreiture  
 Dedenz sun seint cors enumbrat.  
 Mil itant embeli le ad. 784

Par la porte close entra  
 A l'issir close la lessa.  
 De ce n'iert nul contec ne plet  
 Kar kant ke Deu veut si est fet. 788  
 Franche Pucele Reïne,  
 De refui forte sermine,  
 A toi est ma alme venue  
 Ki a ta porte huche e hue, 792  
 Hue e huche, e hue e crie,  
 Duce Dame, aïe, aïe,  
 Reïne Dame, ovrez, ovrez.  
 Un peu puiser me lessez, 796  
 De cele grace ki garist  
 Les poveres en espirit.  
 De hors tun chastel su assis  
 De treis de mes enemis. 800  
 Cest li diables e li mund  
 E ma char ki me somunt  
 Trestut adès de mal sere.  
 Mult funt a ma alme contrere. 804  
 Grant parlement ont tenu ;  
 Li diables est primes venu,  
 Ki a treis oz en mi se dresce  
 Ce est orgoil, ire e peresce 808  
 Li mund a deus oz assise  
 Ceo est envie e cuveitise  
 E la char ki tant se plie  
 A fou delit e glotunie. 812  
 Damage me unt esmeü ;  
 Champion su ja recreü ;  
 Si ta grace ne me aïe.  
 Tut ai perdu la mestrie. 816  
 Vus ki fiebles redressiez,  
 Fai me puiser a le fossez,  
 Ou li chasteus est estable,  
 E charité est conestable. 820

De le chastel un poi ai dit  
 De plus dire averai delit,  
 Kar tuz les biens ki sunt el mund  
 De icel chastel venuz sunt. 824  
 Ceo est l'eschiele bien vus di,  
 Ou Deus de le ciel descendi.  
 De li prist humanité  
 Dont il covri sa deité. 828  
 La verge Aaron porta la flur  
 E la Virgine sun creatur,  
 E ensi est li enfes nez  
 E iceu fiz nus est donez 832  
 Icest enfant est merveillus,  
 Ki est ensi nez pur nus.  
 Merveille tant n'est, ce me semble,  
 Cum dous natures joindre ensemble, 836  
 Si ke chescune apertement  
 Eit tut ce ke a li apent,  
 Ke rien amenusé ne seit,  
 Mes ke chescune eit sun dreit. 840  
 C'est li duz Jhesu beneit  
 Ki de le ciel jus descendeit  
 Pur ses sorurs acorder  
 Et pur sun prison delivrer. 844  
 Natures dous a cest la somme  
 De verrai Deu e verrai home.  
 Beneite seit la Pucele  
 Par ki savum la novele 848  
 De Jhesu Crist, le fruit de vie ;  
 Lores est Misericorde oïe.  
 En ciel des angles est li chant,  
 Loenge e gloire al tut puissant, 852  
 E pès en terre est crié  
 A gent de bone volunté.  
 Lores si fu teu peis en terre  
 En tut le mund ne i out guere. 856

Ni out contec ne descord,  
 Mes tuz furent de un<sup>q</sup>acord,  
 E suz un prince gouverné,  
 Kant nostre Sire fu né. 860  
 Augustus Cesar se noma  
 Ki command par tut ala.  
 Bien deveit pès estre tenue  
 Encontre si haute venue, 864  
 Ki pès sustient e pès guie.  
 Mult est nature enbelie,  
 Kant nature naturante  
 A nature est ignorante ; 868  
 Ke nature naturee  
 Lores est nature puree,  
 Cent tant plus ke einz ne esteit  
 Einz ke Adam forfet aveit. 872  
 Icesti est de grant puissance  
 E si est de franche neissance.  
 Icest poet bien pur nus pleider  
 E nos dreitures dereigner. 876  
 Ores avez oï trestuz  
 Cum cest enfant est merveillus.  
 Ore oez pur Deu le Pere  
 Cum il est bon conseillere, 880  
 Ki ke veïst ici un home  
 Ki Emperere fust de Rome,  
 De sun pais engeté,  
 De ça les munz fu demeuré, 884  
 E pus fussent les munz si haut,  
 Ke par engin ne par assaut  
 Ne peïst hom les munz passer  
 Ne nule autre veie aler ; 888  
 Ki k'a meseise le veïst  
 E en conseil lui deïst :  
 « A quei vas tu si mendis ?  
 « Returnez en tun païs ; 892

« Va par tut tes amis quere,  
 « Si desreignez vostre terre. »  
 Icestui bon conseil fust,  
 Si achever il le peüst, 896  
 Mes verrai conseil n'est ce mie  
 Pus k'il ni a ne preu n'aïe.  
 Mes li duz Jhesu beneit  
 Il est conseilhier adreit. 900  
 Cum il avint oï avez.  
 Cum home trovad esgarez,  
 De paraïs engeté jus;  
 Ne ja mès ne fust venu sus, 904  
 Par sei ne par sa puissance,  
 Ne fust de Deu la redresçance,  
 Ki sun fiz vout enveier  
 En le mund pur sa gent sauver. 908  
 Trestuz nus vint conseilhier  
 E la veie a le ciel mustrer.  
 Mes Deus est plein de verité,  
 Ne vuet rien fors equité. 912  
 Ne vuet sauver ne garir  
 Fors ceus ki li volent servir.  
 Regardez, home, sa puissance,  
 E sa grandur sanz finance, 916  
 Ou circumscription ne est mie,  
 E veiez cum il s'humilie,  
 Ke de femme deigna nestre  
 E verrais home pur nus estre. 920  
 Et puis sun conseil regardez  
 Cum il nus meine a sauvetez,  
 En si tres duçe manere,  
 E si nus dit : « Beau duz frere : 924  
 « Jo te vei ici esgarez  
 « E de tun pais exilez,  
 « E si veiez apertement  
 « Ke de tei n'as recouvrement. 928



« Ne seiez ja en desesperance,  
 « Ne de co ne eiez dutance,  
 « Kar si crere me voillez,  
 « Tun heritage tut avrez ; 932  
 « Oiez mei tant sulement  
 « E fetes mun comandement.  
 « Mon joc est sues a sentir,  
 « Mon fes legier a sustenir. 936  
 « Pité pur tei m'ad esmeü  
 « Pur tei je su ici venu.  
 « Je te conseil ke siwez mei,  
 « E je ta bataille enprendrai. 940  
 « Primes pur tei voil enpleider  
 « E tun dreit voil chalanger,  
 « Kar jo su de tun lignage,  
 « Si puis clamer tun heritage, 944  
 « E su de franche nation,  
 « Si iert oïe ma reson.  
 « Pur tei enprendrai la bataille,  
 « Si avrez bone definaille, 948  
 « Kar jeo enfin la veinterai  
 « E tun dreit dereignerai,  
 « De rien ne te estuët penser  
 « Fors Deu e tun proeme amer. » 952  
 Deu ! quel duçur e quel franchise,  
 Kant cil ki tute rien justise  
 Tant nus mustra amisté  
 E essample d'humilité. 956  
 Mes cest essample est poi tenue  
 E trop reument el mund vetie,  
 Kar li mund tut adès eime  
 La chose ki est mundeine 960  
 Mes l'espimiz de charité  
 Tut tens eime humilité.  
 Kant li mundein se done al monde  
 E sun avoir li surunde, 964

Ne pense rien fors sun aver  
 E plus ensemble aver cuiller,  
 E kant aver ad la mestrie,  
 Si ferme en ses laz le lie, 968  
 K'il devient fiers e orgoillus  
 E a ses veisins surfetus.  
 Rien ne coveite largesce,  
 Mes seignurie e hautesce. 972  
 Par orgoil ad tut ublié  
 L'essample de humilité.  
 Iceus Jhesum ne siwent mie  
 Kar lur set lur contrarie, 915  
 Kar sun conseil ne volent creere  
 E coment donc par quel affere  
 Volent cil rien demander  
 De l'heritage Deu aver 980  
 Kant il funt kant k'il defent,  
 E rien ne funt ce k'il aprent,  
 Mes querent adès la puissance,  
 Ne volent rien d'humiliance. 984  
 Pur iceo chaï Lucifer,  
 Hors de le ciel deske en enfer.  
 Pur ceo me dut ke cil cherrunt  
 Tuz ceus ki teus ovres sunt. 988  
 Mes pur ceo ne di jo mie  
 K'om ne poet aver manantie,  
 Grant seignurie e grant hautesce,  
 Chasteus e bois de grant largesce 992  
 E si poet Deu mult bien servir  
 E sun voleir acomplir,  
 Pus k'il vit en humilité,  
 En dreiture e en charite, 996  
 Kar Dampnedeu n'ad rien tant chier  
 Cum fin amur de cuer entier.  
 Ores poet aucun demander  
 Coment vout il pur nus pleider 1000

E coment la bataille enprist  
 E nostre dreit coment conquist.  
 Ore oiez deboneirement  
 E je vus dirrai bien coment, 1004  
 Kant Jhesus en le mund fu nez,  
 Del diable fu tant celez  
 Ke il ne sout de sun venir.  
 Mes quidout par tut seignurir, 1008  
 Cum il einceis fet aveit,  
 Mes sun poër li est toleit.  
 Mult bien le vit home en terre,  
 Mes il ne sout de quel affere, 1012  
 Home vint en terre nestre,  
 E tuz jurs sanz peché estre.  
 En merveillant dist : « Ki es tu ?  
 « Es tu donke le fiz Deu ? 1016  
 « Tut icest mund te voil doner  
 « Si tu me veus aorer. »  
 E Jhesu dist : « Va, Sathanas ;  
 « Tun Seignur Deu ne tempteras. » 1020  
 E cil dist donc : « Ke veus tu sere ?  
 « Princes su de ceste terre.  
 « Long tens ai eü la seisine  
 « Par le grant a le rei hautime, 1024  
 Fors sul ke tun conseil ne vei  
 Ne jo ne conuis tun secrei.  
 Mult i averez ore a fere,  
 Se de mei volez rien conquere, 1023  
 E se de tei puissance n'eie  
 Me quidez vus tolir ma preie ?  
 Nai ; le covenant est fermez,  
 En la curt Deu cirographez, 1032  
 Ke s'il le comand Deu passast.  
 Od mei tut tens demorast,  
 E morreit en fin de mort  
 E Deus ne veut sere nul tort. 1036

Mes bien tiendra le covenant  
 Ki en sa curt fu fet avant. »  
 Dont respondi li duz Jhesu :  
 « Li covenantz fu bien tenu, 1042  
 « Meis tu primes le enfreinsistes,  
 « Kant en traïson li desistes :  
 « Tu ne murras pas pur tant  
 « Einz serez cum Deu sachant ? » 1044  
 « De le fet sustes acheson.  
 « Ores esgardez donc reson.  
 « Veus tu del covenant joir  
 « Kant covenant ne veus tenir ? » 1048  
 « O ! dist li diables, traï su,  
 « Kant en pleidant su vencu.  
 « E dist, dunt te vient teu poer  
 « Teu vertu e teu saver 1052  
 « Ke a mei osiez enprendre  
 « A desputer e reson rendre ?  
 « Tut ai perdu en pleidant,  
 « Mes ne demurrai mie atant, 1056  
 « Tute seiz a il forfet,  
 « Si ke il en ma prison est,  
 « Ne sanz redemption pur li  
 « Ne serai a tort desseisi. » 1060  
 Dunc dist Jhesu li Rei verrai,  
 « Pur li redemption ferai. »  
 E dist li diables : « Quel reson  
 « Frez vus pur raindre cel prison ? 1064  
 « Si tu le vues achater,  
 « Il te costera mult chier. »  
 « E cum chier ? » « Mes tant cum il vaut,  
 « Einz ke il de ma prison aut. » 1068  
 Donc dist li duz Jhesu beneit :  
 « Kar iceo est bien reson e dreit,  
 « Encontre dreit ne voil je mie  
 « Tolir tei rien par mestrie. »

- « Fai le me donc volontiers. »  
 « K'est iceo donc ke tu quiers ? »  
 « Je te le dirrai bien sanz faille.  
 « Rendez mei donc ki tant vaille, 1076  
 « Cum fet ore tut le mund  
 « E kant k'apres tuz jurs vendrunt. »  
 « Volontiers tut iceo ferei,  
 « Kar mieuz vaut mun petit dei 1080  
 « Ke tels cent mil mundes ne sunt  
 « Od tute la gent ki i sunt. »  
 Li diable dist par fierté :  
 « Bien vei ke cest est verité, 1084  
 « Kar tut le mund puis justiser,  
 « Mes tei ne puis rien aprismër.  
 « E vues tu donc tun dei doner  
 « Pur si vil merz achater ? » 1088  
 « Nai, fet il, mes tut mun cors. »  
 « Ainz ke eies le prison hors  
 « Il te coviendra mult plus fere  
 « Suffrir tant de maus e contrere. 1092  
 « Si amender vues sun tort,  
 « Il te estuet suffrir la mort,  
 « Od tant de peine e tant dolurs,  
 « Si cum il fereit a tuz jurs, 1096  
 « Se il fust od mei manant  
 « E en enfern demurant. »  
 A donc respont li duz Jhesu :  
 « Kant ke as dit tut iert tenu, 1100  
 « Kar Verité le devise  
 « E pus le ad jugé Justise.  
 « Plus ferai ke dit ne avez.  
 « Si iert li serfs deliverez. » 1104  
 Adonk quide li Adversier  
 Par sa mort trestut gaaignier.  
 Mes il fu pris li gluton  
 Cum est a le heim li peisson. 1108

Kant le verm ad engulé,  
 E par le fer est atachié.  
 Ore esgardez la duçur,  
 Le conseil a le Sauveur, 1112  
 Ki tant est leger a souffrir,  
 Dont gareison puet avenir.  
 Tuz nos meffez sur sei prent,  
 Pur nus est traité vilment, 1116  
 Cil ki onkes ne out peché  
 Ne vileinie en li trové.  
 En tuz les membres ke home ad,  
 Dont Adam primes pechad, 1120  
 Vout il les suens membres pener  
 Pur nos pechiez aquiter.  
 Pur la nostre iniquité  
 D'espines esteit coroné ; 1124  
 E pur les nos fous regarz,  
 Ses oilz bendez de ambe parz ;  
 En sa face le escopirent  
 E de lur paumes le ferirent ; 1128  
 E pur le nostre sou parler  
 Oi maudire e leidenger ;  
 Pur nos surfez de manger  
 But eisil e fel amer ; 1132  
 E pur nos mauveis fez foreinz  
 Se fist percer e pez e meins ;  
 E pur nostre mauveis penser  
 Se fist deskes au cuer percer 1136  
 Ke peüst il plus pur nus sere ?  
 Lange ne poet tant retrere,  
 Ne cuer de home tant penser,  
 Cum il se fist pur nus pener. 1140  
 Ki est ceo donc ki n'eüst pité  
 De si tres grant amisté ?  
 Teus sont les cops de la bataille  
 Ke il pur nus suffri sanz faille. 1144

Mes kant a mort se livera  
 Mort par sa mort rechata,  
 Kar plus suffri cent itant  
 Peines e maus en moriant, 1148  
 Ke les diables n'eurent poër  
 A nature humaine charger.  
 Kar tant eime l'alme le cors  
 Ke jamès ne en istra fors, 1152  
 Pur nule peine endurer,  
 Si l'em le vousist detrencher,  
 Einz ke le cors eit perdu,  
 De tuz cinc sens la vertu. 1156  
 C'est le oïr e le veër,  
 Li odorer e le parler,  
 E le taster tut perdera,  
 Ainz ke de le cors passera, 1160  
 Kar Nature ne puet suffrir  
 L'alme de le cors einz partir.  
 Mes cil ki tut poer ad  
 Cent feiz ses peines dublad, 1164  
 Kar kant en la croiz pendi,  
 A haute voiz l'alme rendi.  
 Lors mustra ke il Deus esteit.  
 Nostre rançon adonk feseit. 1168  
 Vivant le cors, fist ço sanz faille,  
 E ensi venqui la bataille.  
 Tant ne puet le diable charger  
 Ne nature tant endurer. 1172  
 Ha! tres gloriuse Reine  
 Marie, Mere e Virgine,  
 Pur Pité ne puis nomer  
 Tes dolurs ne rementiver. 1176  
 Meis lores est tut acomplie  
 De Simeon la prophetie,  
 Kar plus ke al cors fu naffree  
 Par mi l'alme de une espee. 1180

Mes cent feiz ta joie dubla  
 Kant il de mort resuscita.  
*Riens n'eüst valu la passion*  
*Ne fust la resurrection.* 1184  
 Tu veïs ore apertement  
 De sa bataille achevement,  
 Dont li diablès est vencuz  
 E li siecles sucuruz 1188  
 Nostre creance e nostre fei  
 A donkes demurat en tei.  
 Trestuz furent en dutance,  
 Mes vus en ferme creance 1192  
 Demurastes sanz duter.  
 Ta fei ne poeit rien changer  
 Marie, Mere de pité,  
 Pucele pleinë de bonté. 1196  
 En vus fu donk nostre creance,  
 Mes ores est nostre esperance,  
 Ke pur nus le depriez,  
 Par ki sumes rechatez. 1200  
 Oï avez del duz Jhesu,  
 Cum il par sa grant vertu  
 En bien nus ad conseillié,  
 E cum pur nus ad bien pleidé, 1204  
 E cum il pur nus combati  
 E cum sa bataille achevi,  
 Ne est cesti bon conseillier  
 Ki issi nus rachata chier, 1208  
 E ki nus a fet la voie,  
 Dont venir poüm a la joie,  
 Ki par Evain su grant pose  
 A tuz estupee e close? 1212  
 Ore regardez en avant,  
 Cum il est Deu tut puissant.  
 Ici orrez apertement,  
 Ke estre ne poet autrement. 1216



Un Deu tute rien cria ;  
 Icelui Deus nous rechata.  
 Autre Deus ni ad nul fors li ;  
 Ceo est li Deus dont je vus di, 1220  
 Persones treis i sunt nomé,  
 Mes un Deu est un unité.  
 En ses fez puet hom saver  
 E la puissance Deu veër, 1224  
 Kar tuz ses fez furent mellé  
 De homesce e de deïté.  
 Ki de ses fez garde prent  
 Veër le puet apertement. 1228  
 Ki eüst ore ci une espee  
 Bien trenchant e asceree,  
 E en le feu hom la meist  
 Tant ke ardant la feïst, 1232  
 Tant cum ardant elle fust  
 Nul ne serreit kj peüst  
 Le feu partir de le ascer,  
 Nel ascer de le feu sevrer. 1236  
 E ki de l'espee ferreit  
 Deus natures i trovereit ;  
 L'ascer trenche par nature,  
 E le feu ard e c'est dreiture. 1240  
 E tut de une espee ist ;  
 Ensi est il de Jhesu Crist.  
 Natures deus ad pleinement,  
 De Deu e d'home verriement. 1244  
 As noces de un suen privé  
 En la Kane de Galilee,  
 Un convi fist Architriclin,  
 Kant le ewe changa en vin. 1248  
 Sis ydres i sunt posé,  
 Emplir les d'eawe ad comandé.  
 Kant Architriclin en gusta  
 De l'ewe, bon vin i trova. 1252

Cum hom emplir les commanda,  
 Cum Deus le ewe en vin changa,  
 E tut icest un ovre fu  
 E de home e de verrai Deu. 1256  
 Ensi aillurs ou il ala,  
 Ou tant de pueple siwi l'a,  
 Ke cinc mil homes a peüs  
 De cinc pains e de peissons dous ; 1260  
 E du relief ki est remis,  
 Douze coffins sunt emplis.  
 Cum home le pain departi,  
 E cum Deu les ad tuz saci. 1264  
 E de Lazere regardez,  
 Kant il le ad resuscitez,  
 Ki quatre jurs al monument  
 Fu de mort tut pulent ; 1268  
 Od haute voiz s'est escrëez.  
 « Lazere, kar ça hors venez. »  
 Cume home a li criad  
 E cum Deu le resuscitad. 1272  
 En tuz ses sez peut hom veer,  
 Ke il est Deus tut sanz duter.  
 Cel Deu tute rien cria  
 Ki en la Virgine s'enumbra. 1276  
 En li est nostre creance  
 Nostre fei e nostre esperance,  
 Persones treis en trinité  
 E un seul Deu en unité, 1280  
 Oï avez apertement,  
 Cum il est Deu omnipotent.  
 Mes sa force ne poet nul dire,  
 Cuer penser ne lange descrire. 1284  
 Kar icest haut non Jhesu  
 Ad en sei tant de vertu,  
 Ke kant ke est el ciel hautime  
 E en terre e en abisme, 1288

Se enclinent a icel seint non ;  
 Pur ce ne poet dire nus home  
 Sön grant poer ne sa force  
 Fors si cum en rimant l'escorce. 1292  
 Tochier le voil apertement,  
 Solom iceo ke je entenc.  
 Kant le monde fu crié,  
 E Adam out primes pechié, 1296  
 Donc out le Malfé tant poër  
 Ke de le mund fist sun voler,  
 Kar lui pur ki le mund fut fet  
 En sun poër out attret. 1300  
 Tant de poër adonc aveit  
 Ke prince de le mund esteit,  
 Ne pur nule seinteté,  
 Pur penance ne pur bunté 1304  
 Ne se pout nul tant pener  
 Ke en enfern nel fist geter.  
 Mes la force Jhesu Crist  
 Le ad maté e desconfit. 1308  
 Desconfit est apertement,  
 Kar il quidout cum d'autre gent  
 De lui fere sun voler.  
 E attrere a suen poër. 1312  
 Kant il le vit en la croiz pendre  
 L'alme de li quidout prendre,  
 Mes il ad menti li traitur,  
 Ainz est abatu de sun tur, 1316  
 Kar sa seinte deité  
 Deskes en enfern l'ad geté,  
 Ou il meïsmes est alé,  
 Od sa alma e sa deïté 1320  
 Les portes d'enfern debrusa,  
 Le poër al diable esquassa.  
 A enfern fist un grant mors  
 E tuz les suens en treit hors 1324

Ki en sa venue creürent  
 E de bon cuer servi le eürent.  
 Teu poër ne fu oncs oï,  
 Ne ja ne sera fors de li, 1328  
 Kar tut le greignur poër  
 Ki fust el mund fist esquasser.  
 Li Maufé fu li fort armé  
 Ki sa porte ad si bien gardé, 1332  
 Mes kant li plus fort surveneit,  
 Ses espouilles lui ad toleit  
 E de le reaume engeté,  
 E en enfern l'ad trebuché. 1336  
 Pur iceo dit bien Ysaïe  
 En sa seinte prophecie,  
 Ke il fort nomé serreit,  
 Sa force nul ne pensereit, 1340  
 Ne lange ne la purreit dire,  
 Ne cuer penser ne sen descrire.  
 Sa force fet a reduter  
 E sa duçur de cuer amer, 1344  
 Icesti est nostre resu,  
 Nostre force, nostre salu,  
 Nostre fei, e nostre amur,  
 Nostre aïe, e nostre honur, 1348  
 Ki tant se vout humilier,  
 E sei doner pur nus sauver,  
 E un sul Deu tut iceo fist,  
 Pere e Fiz e Seint Espirit. 1352  
 Cum il est fort oï avez,  
 Mes pur Deu ore escutez,  
 E entendez avant le conte,  
 Cum Ysaïe nus reconté, 1356  
 Ke sun non nomé serreit  
 Pere a le poeple ki vendreit  
 Al siecle ki fust a venir.  
 Pur ceo voleit al mund venir, 1360

Ke tutes seintes prophecies  
 En li fussent acomplies.  
 Cum il fu Pere bien l'orrez  
 E cum il nus ad engendrez. 1364  
 En Adam trestuz pecherent  
 E tuz la pome en li mangerent.  
 Tuz ki de li engendré furent,  
 La maleïçon k'il out eürent, 1368  
 Kar il le eürent natureument,  
 Ne purreit estre autrement,  
 Kar Adam nostre pere esteit,  
 E charneument nus engendreit. 1372  
 Mes icele engendreüre  
 Fu a nus e grant peine e dure,  
 Ne fust la grace Jhesu Crist,  
 Ki nus engendra en esperit. 1376  
 Par Adam furent tuz dampnez  
 E par Jhesum resuscitez.  
 Il est a dreit Nostre Pere ;  
 Il nus engendra en manere 1380  
 Ke de sun sanc nus lava  
 E nostre franchise rechata.  
 Unkes pere pur nul enfant  
 De fin amur ne mostra tant, 1384  
 Kar kant il nus out rechatez  
 E mort par sa mort delivrez  
 Dreit en enfern s'en ala.  
 Quarante ures i demura, 1388  
 Icest nus dist Seint Augustin,  
 Desk al tierz jur le matin.  
 Par un dimain resuscita  
 Quant l'aube primes se creva. 1392  
 Od sei treit hors tuz les suens,  
 Ki onkes furent a nul tens,  
 De l'ure ke Adam fu criëz  
 Desk Jhesu fu resuscitez. 1396

A ses disciples se mustra,  
 Od eus e but e manga,  
 Quarante jurs i demura,  
 A eus le regne Deu precha, 1400  
 Deskes a la ascension  
 U suens esteient en sun non  
 Tuz assemblé en un liu.  
 Donk apparut a eus Jhesu 1404  
 Pur esprover lur mescreance,  
 Kar tuz furent en dutance  
 Ki resuscité veü l'eürent  
 E ne pur kant ne le creürent. 1408  
 Mes sachez vus ke lur duter  
 Fet nostre sei affermer,  
 Kar mult nus fist avantance  
 De Thomas la mescreance, 1412  
 Ki ne voleit pur nul home  
 Creire la resurrection,  
 Desk'en les plaies sa main meïst,  
 Ke Longis de la lance fist 1416  
 E donc dist il : « Tu es mun Deu. »  
 « Veire Thomas », co dist Jhesu,  
 « Tu le creis, kar veü le as ;  
 « E ki le creit e nel veit pas, 1420  
 « Eient il la beneïçon  
 « Ke pur ta creance te don. »  
 A cel jur vout apertement  
 La sei fermer de tute gent. 1424  
 Od ses disciples ad mangé  
 Cum ainceis fu acustomé,  
 E lors devisa lur aler,  
 K'il alassent en le mund precher 1428  
 A universe creature,  
 C'est sul a home par dreiture.  
 E k'il en le Fiz Deu creüssent  
 E ke tuz baptizez fussent 1432

En le non del Pere e del Fiz,  
 E de le Seintime Espirit,  
 Kar ki baptizé ne serra  
 Jamès en ciel ne entrera, 1436  
 Mes li creanz li baptizé  
 Serrunt mis en sauveté.  
 Apertement nus a mostré  
 Ke il nus covient estre rené 1440  
 Mes puis ke rené serrum  
 Engendretüre si averum ;  
 Ce est del ewe e del esprit,  
 Ou nus engendra Jhesu Crist ; 1444  
 E pus k'il nus a engendré,  
 Nostre pere est en verité,  
 E donkes sumes nus ses fiz.  
 Certes ! mult fet ke cheitifs, 1448  
 Ki a tel Pere ne se done.  
 Il ne manga pas de la pome ;  
 Par li poüm bien clamer  
 Dreiture en le ciel pur aver, 1452  
 Kar il a la lei gardé,  
 Onkes un point ne i out fausé,  
 Ki onkes mes ne fu tenue  
 Deskes a sa seinte venue. 1456  
 Li premer home vint de terre  
 E par li avium la guere.  
 Li autre del ciel est venuz,  
 Ki la pès nus a renduz. 1460  
 Li premer home fu charnal  
 Ki a tut le mund fist tant mal.  
 De paradis fu engeté,  
 E li e trestut sun ligné, 1464  
 Mes Jhesu Crist li nostre Pere  
 Nos heritez nus ront arere.  
 Ki del ciel esteit jus venuz,  
 De bas en haut nus leve suz. 1468

Ki de terre est, a terre ala ;  
 Ki vint del ciel al ciel munta ;  
 Ceo fu a la ascension,  
 Veant le poeple environ. 1472  
 La veie a ses suggetz ad fet,  
 Par les nuwes où il s'en vet ;  
 Vie e verité e veie ;  
 Od sei meine la bele preie. 1476  
 Tuz les suens mena od li.  
 Ke il d'énfern aveit ravi.  
 A la joie les amena,  
 Ke ja a nul jur ne faudra, 1480  
 Ou il meint ou il avant fu  
 Od le Pere un sul Deu,  
 Persones treis en trinité  
 E un sul Deu en unité. 1484  
 Un Deu tutes choses fist,  
 Pere e Fiz e Seint Espirit,  
 E s'il i a distinction  
 De treis persones par non, 1488  
 Ne pur kant un sul Deu dure,  
 Creatur de creature,  
 A ki honur e gloire apent,  
 Sanz fin e sanz comencement. 1492  
 Cum il est Pere oï avez  
 E si escuter le volez,  
 Bien orrez un poi après  
 Cum il est Prince de Pès. 1496  
 En avant vus ai conté  
 Cum il est en le ciel munté.  
 Tut autre si d'iloec vendra  
 Kant il le mund juger vodra, 1500  
 En deité, en alme e en cors,  
 Pur tuz jugier, e vifs e morz,  
 Cum il soleit el mund aler.  
 Ses plaies vodra demustrer, 1504



Ke il pur le mund suffri,  
 E cum il fu pur nus leidi;  
 D'escurges fu rompu sun quir;  
 Le sanc del cors en fist issir, 1508  
 E cum vilment fu mené,  
 E des espines coroné,  
 E cum en la croiz fu posé,  
 Ses piez ses mains trespercé, 1512  
 E cum il fu el cuer feru,  
 Dont sanc e ewe est issu.  
 E dirra donkes a trestuz :  
 « Tant ai je suffert pur vus 1516  
 « Reproces e peines merveillus »,  
 En contre ceo ke dirrum nus ?  
 Ne vaudra rien le espleider,  
 Ne le respondre, nel opposer. 1520  
 Ne vaudra rien chastel ne tur  
 Ne palais grant de bel atur,  
 Kar tutes choses perirunt,  
 Ki de main de home ovrez sunt. 1524  
 La tremblerunt li pecheür,  
 Cruissanz lurs denz de poür  
 Ke nus home ne purreit dire.  
 Chescun verra le suen matire, 1528  
 E devant li sun jugement.  
 Escrit serrunt apertement  
 Tuz sez sez en mi sun front,  
 E les verrunt tuz ceus del mund. 1532  
 El jur amer e perillus,  
 Dirrunt iceus a cri hidus.  
 « Muntaines, sur nus cheez,  
 « Ha ! terres kar nus coverez, 1536  
 « Ke nus ne veum la hidur  
 « De l'ire a le creatur. »  
 Après ce teus signes verrunt  
 Par queus tutes genz murrunt. 1540

Devant Jhesum donkes vendra,  
 Feu ki tut le mund ardera ;  
 Ardera tutes les plaines,  
 E les derubes e les muntaines. 1544  
 Ciel e terre enflamberunt ;  
 Les elemenz dessouderont.  
 Par le feu iert le eir puré,  
 E tutes ewes degasté. 1548  
 Trestut le mund purefiera,  
 Ne ja plus ewe ne serra,  
 Ne feu el mund jamès n'aura,  
 Kant cel feu esteint serra. 1552  
 Puis se veut Dampnedeu fere  
 Noveu ciel e novele terre,  
 Non pas autre k'avant set a,  
 Mes ceus en meudre estat rendra. 1556  
 Les angles de le ciel donc vendrunt  
 Ki les buisines sonerunt.  
 Lors leverunt en alme e cors,  
 Tuz ki en Jhesu Crist sunt morz ; 1560  
 E iceus ki sauvé serrunt  
 Tut a deprimes leverunt.  
 A ceus dirra nostre Seigneur,  
 A grant joie e a grant duçur : 1564  
 « Feim avoie e vus me peüistes,  
 A herbergier me receüistes.  
 Seifavoie, vus m'enbeverastes,  
 Nu fu, e vus me affublastes ; 1568  
 Malades, e vus me visitastes,  
 En en prison me confortastes,  
 Venez, mes fiz beneürez,  
 Les joies de le ciel recevez, 1572  
 Ki a vos oès agreez sunt  
 Des le comencement del mund. »  
 Adonc serrunt li bon ravi  
 A munt en l'eir encontre li, 1576

Les mauveis en terre serrunt,  
 La glorie Deu pas ne verrunt,  
 Mes a iceu ravissement  
 Releverunt comunement, 1580  
 Cil las cheitifs maleürez,  
 Ki de pechié sunt chargez.  
 Pesanz en terre demurrunt  
 Deske la voiz del juge orrunt. 1584  
 Od grant ire hidusement  
 Orrunt lur dur jugement.  
 « Alez, maleürez, od le diable  
 « En le feu ki est pardurable, 1588  
 « Kar el ne avez deservi  
 « De tuz les ovres de merci. »  
 En enfern trebucherunt,  
 Od le diable sanz fin serrunt, 1592  
 Plus neir ke mure ne charbon,  
 E ensi perira lur non.  
 Li bon serrunt glorifiez,  
 En cors en alme en verité. 1596  
 Si cler serrunt cume solail  
 Ne james plus n'avrunt travail,  
 Mes joie avrunt ki sanz fin dure  
 Mult furent nez a bon hure, 1600  
 K'a la feste purrunt venir  
 Ke Deu vodra as siens tenir ;  
 E tant de joie a donc serra,  
 Ke tuz jurs sanz fin durera, 1604  
 Plus ke en cuer ne poet descendre,  
 Oil veër, ne oraille entendre,  
 Ke Deus ad apareillié,  
 A ceus ki de cuer l'unt amé. 1608  
 La joie ne faudra jamès,  
 E donc est il Prince de Pès ;  
 E ceus ki en enfern serrunt,  
 Jamès hors n'en isterunt, 1612

Mes la turmenté serrunt  
 En le puiz puant e parfunt.  
 Ni avera riens ki ne blescé ;  
 La premiere peine iert tristescé ; 1616  
 Chescun sur autre serra,  
 Ki lur dolur dublera ;  
 Li autre si iert tenebrüt,  
 E la tierce si iert poür ; 1620  
 La quarte feu nient esteignable,  
 E puis hidur de vèt le diable ;  
 La rien dū mund ke plus harrunt  
 Devant eus tut tēns verrunt, 1624  
 E vermine de mau plait,  
 E rien ne verrunt ki' lur plest  
 Kar trestuz jurs sanz fin plorrunt,  
 Cruissanz de denz reschinerunt. 1628  
 Li uns al autre adonc dirra :  
 « Cheitifs, ke feïs tū de ça ?  
 « Mal eit l'ure ke tu fus né,  
 « Kar sur mei puënt tes pechez. 1632  
 « Mun peché me seit ci pener,  
 « E tu fes ma dolur dubler.  
 « Mes tu maleürez cheitifs,  
 « Mal eit l'ure ke tu fus vifs. 1636  
 « Tes mayveis pechez pulenz  
 « Me funt rechinèr de les denz. »  
 Ensi lur doel demenerunt,  
 Ki chescun jur dublé serrunt, 1640  
 La i faudra trestut amur,  
 E joie e solaz è duçür.  
 En icel puis enclos serrunt  
 Ne jamès hors n'en isterunt. 1644  
 Le diable lur prince serra,  
 Ki sanz pès les penèra.  
 Mes Jhesu est Prince de Pès,  
 Sa. pès ne fauderà jamès. 1648

Mes joie e solaz e amur,  
 Ki renovele de jur en jur.  
 La premiere joie sera  
 Ke le seint home illoec verra 1652  
 Face a face sun Seignur,  
 Sun Deu e sun Creatur.  
 En sa bzauté se esmirra,  
 E en lui tute rien verra. 1656  
 Tant sera de joie refet  
 K'il avera kant ke li plest.  
 Kant ke il vodra desirer  
 Avera en lui regarder. 1660  
 De le ciel verra la largesce  
 E la beauté e la hautesce.  
 Puis si verra la gloriuse,  
 La Mere Deu, la precieuse. 1664  
 La tres duce Virgine Marie,  
 E tute la bele compaignie.  
 Les neuf ordres d'angles verra  
 E chescun joie li fera, 1668  
 Les apostles e les martyrs  
 Joie demenerunt sanz finir.  
 Puis si verra les confessurs  
 E les virgines od beaus aturs. 1672  
 Illok conustra ses amis,  
 Les queus a le siecle vit jadis,  
 Si tres grant joie demener,  
 Plus ke cuer ne peüst penser. 1676  
 Chescun si puissant serra  
 Ke kant ke li plest si fera,  
 E pus si serra si legier  
 K'il iert la ou il vuet penser, 1680  
 E tuz si sotils serrunt  
 Ke la ou volent passerunt,  
 E l'uns al autre donc dirra :  
 « Beneît seit ki vus cria, 1684

« E l'ure ke vus fustes né  
 « Seit devant Deu honuré,  
 « Kar en tei vei joie si bele  
 « Ke ma joie renovele. » 1688  
 Le autre respont a itant  
 « Beneït seit li tut puissant  
 « Ki cele joie t'ad donee  
 « Dont est ma joie dublee ; 1692  
 « De tei ai si grant leesce,  
 « Ke tute ma joie se redresce ;  
 « E la grant joie, le amur  
 « De regarder mun creatur, 1696  
 « Ki après sei me vout former  
 « E puis me deigna rechater ;  
 « Cent feiz est ma joie dublee  
 « Tut ai kant ke ai désiré. » 1700  
 Iteu joie entre eus demerrunt  
 E en joie tut tens serrunt.  
 Ki iluekes meins serra beaus  
 Ert si cler cum li solaus, 1704  
 Ki set feiz plus cler serra  
 Ke ore n'est e plus luira.  
 Solail n'avera donc mester,  
 Kant trestuz serrunt si cler, 1708  
 E mult plus beaus serra celi  
 Ki plus le aura deservi ;  
 E verra tant de mansions  
 E des angles les legions 1712  
 Tuz diverse joie aver,  
 Mult aura joie del veër.  
 E pus si verra la plus bele  
 La Reïne e la Pucele, 1716  
 La plus clere e la plus pure  
 De tutes autres creature ;  
 Cest la Virgne Sainte Marie.  
 Sa beauté tant multeplie 1720

Devant tutes autres beautez  
 Cum ele a plus de dignetez.  
 De digneté ad ele tant  
 Ke Dampnedeu est sun enfant. 1724  
 E tant cum ele ad de beauté  
 Si en ad franchise e bonté.  
 A nul n'escondit ses amurs  
 Ne ses solaz ne ses sucurs. 1728  
 Pur ce a li joie ferunt  
 Trestuz ki en le ciel serrunt.  
 Sa bonté ne sa hautesce,  
 Sa franchise ne sa simplesce 1732  
 Ne poet nul charnel penser  
 Ne sa beauté deviser.  
 Ne autrement ne purreit estre  
 Kant cil de li se deigna nestre, 1736  
 Ki a tuz lur beauté destine  
 E tutes beauté enlumine.  
 Mes ki de li bien pensereit  
 En joie, en pès tut tens serreit; 1740  
 Mes la joie e la duçur  
 De regarder sun creatur  
 Trestutes les joies surmunte,  
 Envers cele n'ad nul acunte. 1744  
 Si tut le sen ki est el mund  
 De tuz les homes ki i sunt  
 En un sul home fust,  
 E il tuz jurés vivre peüst 1748  
 Encore ne peüst il tant penser,  
 Ne deviser apertement  
 Une joie entierement, 1752  
 Ke Dampnedeu ad assis  
 A doner a ses elliz.  
 E coment poet il donc penser  
 La beauté Deu ne deviser? 1756  
 Mes kant glorifié serrum,

Donc apertement verrum  
Cum il est treis en trinité  
È un sul Deu en unité, 1760  
De ki, par ki, en ki sunt  
Tutes les joies k'en ciel sunt.  
Ceu Prince en pès les suens guiëra,  
E joie e pès tut tens serra ; 1764  
E Deu nus dóint par sa merci  
Nostre vie mener issi  
E ses comanz issi tenir  
Ke a sa pès puissum venir 1768

*Amen.*

---



## TABLEAU COMPARATIF DES VERS

m = manque      + 2 etc. = 2 vers ajoutés par le scribe.  
 T = transposé, Ap. = après.

Les vers qui ne sont pas indiqués dans le Tableau Comparatif se trouvent dans tous les MSS.

VERS	Mss										
	D	P	E	B	O	A	L	R	H	C	M
4	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
Ap. 28	»	»	»	»	»	»	»	+ 2	»	»	»
28-42	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
45-46	»	»	»	T	T	»	T	T	»	»	»
105-6.	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»
145	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»
149-50	»	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»
162-73	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
Ap. 336	»	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 2	»
340	»	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»
353-6.	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
362	»	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»
380	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»
387-96	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
397-400	»	»	m	»	m	»	»	»	T	»	»
401-404.	»	»	m	»	»	»	»	»	T	»	»
405	»	»	m	»	»	»	»	»	m	»	»
406	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
419	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»
421-22	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
433-38	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
439-40	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
445-48	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
449	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
471-72	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
483-84	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
489-500.	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
495	»	m	»	»	»	»	»	m	»	»	»
Ap. 500	+ 2	+ 2	+ 2	»	»	»	»	»	»	»	»
501-553	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
554-5.	m	m	m	»	»	»	»	m	»	»	»
556-64	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
565-66	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
567-70	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
Ap. 570	+ 2	+ 2	+ 2	»	»	»	»	»	»	»	»
571-80	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
581-84	»	»	»	»	m	»	»	m	»	»	»
619-20	»	»	»	»	»	»	»	m	T	»	»
621-22	»	»	»	T	T	»	»	T	»	»	»
628-29	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»
635-36	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
637-38	»	»	m	m	m	m	m	m	a	a	m
653-58	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»	»

	D	F	E	B	O	A	L	R	H	C	M
695-96	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
703-04	m	m	m	»	»	»	»	»	»	»	»
751-2	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»
762	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
792	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»
839-40	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
845-46	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
868-72	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
873	m	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
874	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
911	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
929	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
930-42	»	»	m	»	»	»	»	»	m	»	»
950	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
974	»	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»
992	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»
1001	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
Ap. 1006	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»
1010-11	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»
1063-4	»	»	»	»	»	+2	»	»	»	»	»
Ap. 1064	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»
1097-1129	»	»	»	m	m	m	m	m	m	m	m
1130-31	»	»	»	»	»	»	»	»	+2	»	»
1132-34	»	»	T	»	»	»	»	m	»	»	»
1135-36	»	»	»	m	m	m	m	m	m	m	m
1137	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1138	»	»	m	m	»	»	»	m	»	»	»
1139	»	»	m	»	»	»	»	m	»	»	»
1140-62	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1163-4	»	»	»	»	»	»	m	T	»	»	»
1165-82	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1185-1204	m	m	m	»	»	m	»	m	»	m	m
1205-6	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1207-12	»	»	T	»	»	»	»	m	»	»	»
1234	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1235-6	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»
1245-6	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
1251-2	»	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»
1253-4	»	»	»	m	m	m	m	m	m	m	m
1261	»	m	m	»	»	»	»	»	»	»	»
1305-6	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»	»
1315-6	»	»	»	»	»	T	»	»	»	»	»
1333-3	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»
1339-40	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
Ap. 1352	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1360	»	»	»	»	+8	»	»	»	»	»	»
1361-2	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»
1366	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
1369-70	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1407	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
1451-2	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»
1455-6	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1463-6	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»
1499	»	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»
1500	»	m	»	»	m	»	»	»	»	»	»
1505-8	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»

	D	P	E	B	O	A	L	R	H	C	M
1512-14 . . . . .	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1515 . . . . .	m	m	m	»	»	»	»	»	m	m	m
1516 . . . . .	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1517 . . . . .	»	m	m	m	m	m	m	m	»	»	m
1518 . . . . .	»	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
1519-22 . . . . .	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Ap. 1522 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 4	»	»
1523-4 . . . . .	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1527-8 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»
1537-8 . . . . .	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1539-40 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
Ap. 1540 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 28	»	»
1549-52 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
Ap. 1564 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 2	»	»
Ap. 1572 . . . . .	»	»	»	»	»	+ 2	»	»	»	»	»
1573 . . . . .	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»	»
Ap. 1592 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 4	»	»
1593-4 . . . . .	»	»	»	m	m	»	m	m	m	»	»
1595-8 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
Ap. 1610 . . . . .	»	»	»	+ 2	»	»	»	»	»	»	»
1625-6 . . . . .	»	»	»	»	»	m	»	T	»	»	»
1633-4 . . . . .	»	»	»	m	»	»	»	»	»	»	»
1635-6 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1641-2 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
Ap. 1642 . . . . .	»	»	»	»	+ 2	»	»	»	»	»	»
Ap. 1644 . . . . .	»	»	+ 2	»	»	»	»	»	»	»	»
1653-4 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
1661 . . . . .	»	»	»	»	»	m	»	»	m	»	»
1662 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
Ap. 1670 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 10	»	»
1671-6 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
1677-82 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	T	»	»
1689-92 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
1693-4 . . . . .	»	»	»	»	m	»	»	»	m	»	»
1695-1700 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»
1701-2 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
1703-14 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	T	»	»
1715-22 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1723-4 . . . . .	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»	»
1725-6 . . . . .	»	»	»	m	»	»	»	m	m	»	»
1727-8 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
1729-30 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	T
1731-4 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
1735-40 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
1741-4 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
1745-56 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	m	»	»
1757-68 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	m	»	»	»
Ap. 1768 . . . . .	»	»	+ 8	»	»	»	»	»	+ 6	»	»

## VARIANTES

---

1. Pour les vers qui manquent complètement voir le Tableau comparatif des vers.

2. Les mots qui manquent dans la leçon d'un Ms., sont indiqués entre parenthèses ( . . . ).

1. deit, L ; pust, H. — 2. Sanz bon penser, A ; Sanz pense, H. — 3. bien bon œuvre, H ; bon œuvre, LRH. — 4. a li, C. — 5. e en ki, O. — 6. Tre stuz, BALM. — 11. (e), DHCM. — 14. defent, DA. — 15. Nuz avum, P ; Tuz en avum, A ; de deu aie, B. — 16. E trez tuz ne purrunt, B ; Mes trustuz ne purrunt, O ; ne poum, DELR. — 17. la lange, DA. — 18. (de griu), L ; (ne), DAM ; De greu hebreu et de latin, B. — 20. Ne buche, DOLRHM ; Ne la buche, C ; Ne ke la buche, A ; E que buche, E ; De bouche e de chauntur, B ; Ne de buche ne de chantur, P. — 21. (Ne) ; M ; N. en soit, O ; Ne seiet ne peut chose chanter, H ; Ke ne seit close pur deu loer, B. — 22. E son, DARM ; Ne de son seint, O. — 23. Mes chescun, O ; Car chescun P ; Ke cheson, M. — 24. Iny conuisse, H ; Le conuisse, DPEBOALCM. — 25. (e), DACM. — 27. Por ce qu'il ne sevent mie, O. — 28. De lettrure, A ; Après 82. R ajoute : Les titles primes mis serunt ; Ki les chapitres destincterunt. — 29. pur ky, EAR : dirai coment fu fet, H. — 30. coment donez esteit, LR. — 31. (a), ALO. — 32. o ne tant de joie od tant atur, H. — 33. e tant d'onur, D ; o taunt doucour, BO ; O tant d'amur, A ; et tant de atur, L ; od tant onur, C. — 34. au chief, DP ; E. pus de cele a, A. — 35. E coment apres fu perduz, C. — 36. recovere, E ; e recdu, DPC. — 39. escrire, M ; ne voil jo mie escrire, C. — 41. Car

en, P ; set jours tote rien, E, (deu), BOA. — 42. E al secund jour, E ; Al setime jur, DL ; E au chief de tur, A. — 44. Cum, A. — 45. tut veit, DPEH. — 46. fet e aveit, P. — 47. aurnemenz, PRCM ; les elemenz, E. — 48. esteit, E ; en cel tens, R. — 49. ke il, LR ; k il, M. — 50. lune esteit lores, DPEBOALRHM.

51. Com li soleil ki ore luit, OALR ; Ke li solail qu luit, H. — 52. de la nuit, B. — 53. (pas), DPOACM. — 54. ceo dist, A. — 55. Ke tutes, LRH. — 56. e a munt, B. — 57. furent, DPEACM ; (vertu), E. — 58. eurent, DPEACM. — 60. (e), DC. — 61. Ke a la mort, H. — 63. tut ceo, E ; (est), DPERCM ; E ceo vus mustray par resun, A. — 66. Pur deu le plus doucement amer, B. — 67. (deu), B. — 68. Issi, C ; (nule), DEACHM ; Si ke nient ni, DP. — 69. ewe ne frut, R ; e fruit, M. — 71. en ewe en eir, HC ; en ewe en l eir, DM. — 72. (nus), DPEBOAC. — 73. fet avoit, H. — 76. (terre), D ; (sa), R ; en sa semblance, E. — 79. Amur plus nel pout, DPEL ; Amur ne put plus, OA ; Amur plus nel poet, R ; Amur ne li pout plus, B. — 80. Fors apres sei, H ; li former, L. — 82. (ad), P. — 83. e hors sa une coste prist, H ; (e), C. — 84. De ceo, E ; (lui), LRH ; (il), DEOACM ; Dunt il sa compaigne a lui fist, B. — 86. (la), EALCM ; E en ayde pus li dona, BOL ; E en pus la aie lui dona, H ; En ayde a lui la dona, R. — 87. Se lui, HC. — 88. (e), DOALRHC ; e franc valer, B. — 92. aye, AH ; a icel, EH. — 93. E sanz peine, DBARM ; (tut), PEH. — 94. a icel jur, P. — 95. (en), DEBALHCM. — 96. tant de genz, H ; emplir, DP ; paremplir, C. — 98. kant par, BLR. — 99. (e), E ; De cel deske aval, BRH. — 100. (pus), DPEBAHC ; En enfern sus, R.

101. (E), DPEBAC ; E apres, L. — 102. (le), LR ; ne ne, A. — 104. donkes, LH. — 105. en avant, DP. — 107. Dunt lui ad si grand leesce, P ; mult grant, R ; ni ad si grant, M. — 108 (e), DPAHC. — 109. cel heritage, DPLH ; ciel en heritage, BO ; tel en heritage, M. — 110. Si e, CE ; E li e, DPLR. — 111, treis leis, H. — 112. dreit en parais, RH. — 113, (E), O. — 114, fu naturele, LRAHC, si fu, LRHC. — 117. deus out, O. — 118. nome, DEAC, fu nome, O ;

L autre la positive, M. — 119. Ceo ke il defent, B. — 121. L arbre vos est deveez, O ; vous ici veez, P ; que ci veez, C ; ci vus veez, DM ; vus est deveez, BALH. — 122. (Kar bien), DPERC ; (bien), BOL ; tu le mangez, DERM ; vus le mangez, OC. — 123. Tut, DHC ; Vos morrez, O ; Tu murrez, M. — 124. Tut sanz solaz, L. — 125. le defens, C ; le comandement, PALRH. — 126. tost aurez, O ; aurez, R. — 128. (Tut), C ; e contreré, DEA. — 129. Mes joyes, E ; de grant joie, A. — 130. ke vus ne, A ; E. asez plus que ne dis, P. — 132, (se) ; DPOLRCM ; tost ele decline, B. — 133. beaute e sun voler, E. — 134. en, PE, Sa signurie e son honor, H ; en tel dolour, O. — 135. mange ad, DP. — 137. E nature, AR ; poestive, E. — 139. A ki, M ; A ke, B ; plus devoit, DP. — 139-40. Ka diz du serpent se plia ; E le defens deu trespassa, C. — 140. A diable que dieu qui ly fesout, H. — 142. paradis e, EOLR. — 143. joie nus mis, EA ; nus mist, DP ; De joie vus est turne a dolur, A ; en dolur, P. — 144. e en tristur, P ; en labur, DE ; A grand travail a chief de tur, A. — 145. la vié, EBOLR.

152. entuschie, OHC ; entuche, DPBA ; entoche, M. — 153. en fu, R. — 154. (part), DPEBGARM ; En perdi sa, L. — 155. De une chose fist si halte, P ; fist onkes chose, E. — 156. ne lessa par, A ; (sa), PA ; Qui ne bessat, P. — 160. Peche ad, P ; Pecche ad parole greve, B. — 161. (ceo), BO. — 162. en en sestent, D. — 163. (tant), L. — 164. E defaute, M. — 165. afin, E. — 166. Fait apres dreit, L. — 167. De terre en la court, E ; (e), DPBOAHCM. — 168. l'em en, A ; Usenlum, B ; itele, O. — 169. en mal, E ; entochez, P. — 170. de pecchez, BO ; Ke serfs, H ; (le), M. — 172. Ke nuls, DE ; Ke rien de rien, A ; el mund, H. — 173. sul serfs, D ; (sun), P ; Ore est sun serf, B. — 174. Plus qu'il se sent, P. — 175. Plus k il le seit est en servage, H ; Plus k il le seit en servage, C ; Plus que le serf, O. — 176. lestage, P ; a en estage, B ; a estage, OLRH ; e ostage, M. — 177. chanter mie, P ; (clamer), E ; servise, A ; E seit ke ne peut, C. — 178. Ne heritez, L ; Clamer heritage ne, E. — 179. (est), E.

— 180. herite, D. — 181. Il nest rens, P; ert james, H; il iert, L; iE l quil nert, O, — 182. curt ne respondu, C. — 183. Il li covient, C. — 185. Ke il seit, E. — 186. E pur li mustrer, DE; E qui pur lui mustre, P; E pur li mustre, HC. — 187. E pur, H. — 189. Ensi ke, C. — 190. Ne kil, DAHC; mangue, P. — 193. (E), EAC. — 194. munt de synais, DPH, — 196. unques donne ne fu, P; onke deit, C. — 197. nul home, ERH; feit, P. — 198. (E), L. — 199. tuz homes, A; cel home, H. — 200. mervailles, DR; merevaille, CM. — 201. Ja reposera, P; reposerai, EOAL; ou mon dit. E. — 202. dirra, R. — 203. (a) C; acord ama matire, B. — 204. escrire, DARM, ceo ke voil, A; Pur ce voil, O; voil ge en descrire, L. — 206. Grant voleir e grant, R, De grant voleir, AH. — 207. (E), DPEAHCM. — 209. autel, EA, (tel), H. — 210. fu, LRH; E si est, O. — 211. puissance, BOLRH. — 212. substance, BOLH; Entre eus nesteit nule destance, R. — 213. (il), HC; ordineit, C. — 214. Quank a, HCA. — 215. vout, DPBOALR. — 216. (le), DPR; Par ceo le vout, A; chover, M. — 218. E a chescune, LR. — 219. sustenance, H; de sustance, O. — 220. (e), DPOHC. — 221. (A), DPC; divisement, DPE; E a, LR. — 222. (a), L. — 223. De sustenance, A; a chescune, O. — 224. E tute est, RH; Trestute la substance est une, DP. — 226. (il), DEACM; poyt, E; poet, L. — 227. son regner, P. — 228. Ni ad nule si dreiturel, A; E od, M. — 229. Dreit est, RH; Bien est, DPELM; Bien est lores ke vus recorde, B. — 231. Fille, HC. — 232. (E), DEACM; La secunde, C. — 234. soer a à nun, BZHC; (soer), DP; soer si ad non. LR; soer ad nun, EM, — 237. E cest, D; Il est reis, P. — 238. ki est, D; fu ALH; mult fu, L. — 239. un mult grant, E; (tres), DPM; gref forfeit, L. — 240. Ke vers, LHC; ont mesfet, OLR. — 241. Ke par, DPEAH; un grant jugement, E. — 242. Esteit mis en grant turment, HC; mult grant, Pe; fu livre, O; a un gref, A; a gref, R; en grief, M. — 224. en prison, DBOARM; lur prison, C. — 245. Dautre rien, C; unt envie, L. — 246. en baillie, D. Fors avoir, C. — 247. Mult ert my, E. —

mirent mesure, C ; nen unt. A. — 249. Misericorde dunke est leve, A. — 250. Ke tant de pite sen ert mue, A ; Tantost, BOERH,

251. sen poet, LR. — 252. cist rei, H ; voudrait, A. — 253. Pur mustrer, M ; li mostrer, D ; li demoslrer, E. — 254. (E), DPACM ; (Pur), ER ; deliverer B ; E pus, R. — 255. Beau sire, E ; ore entendez, A. — De ducur, DPEAHC ; de merci, L, piezez, P. — 259. ai par deu duz pere, R. — 262. puisse, E ; il pust venir, L ; (a rancon), E. — 263. en mi lu de, LO. — 264. grieve torment, H. — 268. tut dis, E ; tuz jurs, A. — 269. vendu, O ; tendu, M. — 269-70. E rendu lur seit fauseté, E ; le prisun a moy baylle, B. — 272. De merci, DPEBACM ; E de doucour, H ; De doucour, O ; e de pieté, P. — 274. (tes), DPEO ; Sur tutes sui nomee, A. — 275. dirrai, BALRHC ; fille soye, H. — 276. en eusse, AR ; Si de pitie ne aye, H. — 277. Si peine dit par dreit aveir, H. — 278. Ta pite, R. — 279. E ta merci e ta pite, R. — 280. en savete, A. — 282. crierai, P. — 283. (E), PH ; ceo veu, E. — 284. Misericorde se parlie, P ; tant se plie, E ; suplie, R ; tant plie, H. — 285. (serf), A. — 287. rei est tost areste, E. — 289. si ai oie, A. — 290. ke jo ne die, DM ; que iceo ne, P ; ke ne le dié, B ; que je le die, O ; ke ne la die, LR ; ke ne le vus die, A ; (tenir), C. — 291. misericorde de, L. — 292. Kíl voudra, A. — 293. Le prison, H. — 295-6. Ico pierre jeo vus dirray, une raison mout verray, H. — 296. De ta sustance, BO ; certes sui, A. — 300. Ensement pur li voudray prier, A.

301. sire pas dute, A ; ja dote, CM ; (pas), DPEC. — 303. estable, RH ; sire veritables, A. — 304. E de justices H ; (E) DC ; De ton corage, P. — 305. querez, M. — 306. demande ma soer pitie, A. — 307. Qui pietez volt de sei mie, P. — 308. poez, P. — 310. ses meffez, DPE. — 311. a munt se leve, B. — 312. dit a parole breve, DE ; Si a dist parole breve, LRBO ; Si a dist a parole breve, A ; Si dit a parole breve, HC. — 313. douz pes, E. — 316. de jugement, AR. — 317. serf dut, P. — 319. (il), HC. — 322. (tres), DPEACM ; (sa), BOLRH. — 323. (E.) DEARHC ; de sun gre, R. — 324. Tu



de lui memes ad surte, B ; Tot de li mesmes a seurte, O ; Tuz li avuns a seurete, A ; Tut de lui meimes asente, L ; Tut par sei memes a seurte, R ; Tut pur pui mesme a seurtes, H ; Tut de lui vous a sevre. CM. — 325. Eschape sest a descord, DPEC ; E comple cest a descord, LR. — 326. (ce), HC ; deit il suffrir, L ; Par ount il, H. — 327. (tu), B ; laviez le promis, M. — 329. Kar verite le devise, H. — 330. Deske verite le termine, POLR ; Deske verite le determine, B ; Pous si le juge justice, H. — 331. Ke tuz, AH ; voillez, M. — 335. Lenchescun savez bien pur voir, H. — 336. E co ke il deit, R. — 337. lentice, FH ; la tise, O ; la tice, M ; Ore est verite de mal atisce, B. — 338. E pus si la juge justise, L. — 340. Fors misericorde ki se plie, DPE. — 341. e ha malurez, R. 342. en, ELRC ; estes, DE ; parz es esgarez, O ; — 343. Ne se puet, C. — 345. Trestut le de espoille neu, M. — 346. (sun), DAHC ; (e), O, — 347. Ly e trestot, O. — 348. (A) P ; graunt servage, E ; griof servage, HR. — 349. le fet, M. — 350. Ke trespasser, RHC.

351. Tuz les juges, DEALRC. — 352. Mes sanz pes e, O. — (Mes), DPEBALRMC. — 353. voet, E ; ni poet, M. — 355. Car pere demore mie, P ; ne remeint mie, M. — 256. aie, P. — 357. numree, P. — 358. Tuz sunt du pais, HC. — 359. Ni ad mes que, P. — 360. Kar destruction, D ; ne seit mis, BM ; ne unt mis, M. (M. donne deux leçons). — 361. Tuz les unt mis hors e noiez, DE ; e veez, P ; Toz le sont mis e noiez, O ; Tut les unt mis a noez. A ; Tus les unt mis ennoies, L ; Ke tuz les ont mis e noiez, R. — 363. E cest, A. — 364. Ke en larche sunt remys, E ; Di teaus ke, M. — 365. ke la eus sunt, A ; E lur enfans ke od eus sunt, R. — 366. Plus ni est, A ; en mund, C. — 367. Que de lydûr. R. — 368. (tres), DEBOAMC ; (E) DPEALR ; de si tresturner le jugement, H ; e de si, C. — 360. ert dreit, A. — 370. mes sanz merci, R. — 371. E done pez, P ; si ad dit, R ; (ore), DPEALRHC. — 374. (E), DPLRHC ; Je sui de ta sustance. DP ; Kar jo sui de, A. — 379. Ke onkes, R. — 380. puis aver, R. — 381. N'un home, D ; Ne nul home, H. — 382.

diluc finie, AL. — 383. OI tei si ai demorance, E. — 384. Atant que icele, H ; Deskes a, AR. — 385. bastie, DACM ; batye, EL ; bailie, R ; debatie, H ; mes serfs, P. — 386. a fin, B ; chenie, P. — 390. (ad), O. — 391. Fors ke, L ; Mes que la pes seit gardee, O. — 392, donk sire, H. — 394. avez, L. — 396. ne seit oie, EAH ; en est oie, DP. — 398. Kar tu es prince, DERCM ; Kar vus estes prince, A. — 399. la flux de tuz biens, R. — 400. Qui peuz ad lui falt renz, P.

405. Ke pur, LR. — 406. (iceu), M. — 407. vus quatre, P. — 408. Une raison verraie, D ; Une resun mut verrai, PEOCM. — 400. E pus ke, R. — 410. De faire, BO. — 411. E que fere deivent comunement, O ; (tut), C. — 412. Trestut un seul jugement, O ; Faire un sul, DPEALRM. — 414. Desques i seent, P. — 415. En une lesse covyent, E ; E un, P. — 416. formir, EBALRM ; finir, P. — 417. Cest jugement est trop flae, O. — 418. (Kar), LRH ; niert il, RL ; Kar sanz mey ne ert pas jugez, B. — 419. (il), DPARHC. — 420. E pur ceo, R. — 421. lur voil, DBLRC ; volutez, M. —

422. Ceo est ort le nostre retret ; A ; le vostre, B. — 425. fini, voil, AL ; me voil, A ; la pes fuir, DEL ; E jeo ne le pas fuir voil, B. — 426. Tant il seient, H ; seient acoil, D. — 427. ad bien veu, HC ; Le fiz deu ceo veu, P. — 428. Le grant contec, C. — 429. Qui vent sanz lui escheve, P ; Qui sanz luy ne ert chevir, H. — 430. ses serfs, D ; peis fourni, H ; Ou entre, A. — 331. E fet il, R. — 432. E de ta substance isu, RH. — 433. apele, DE. — 435. face, A ; feistes, LR. — 436. Mes felz e mes overes, E ; Dont toz mes oevres sont, O ; Dunt tutes eures sunt, B ; Dunt tutes mes oures sunt, L ; Dunt totes tes overes sunt, H. — 437. (nus), DPEOALHC ; Kar un, LC. — 438. (e), OR ; En digne, P. 439. Le tuen voleir, C. — 440. Justiseres bien verray, DPE. — 441. De cou ke tant, C ; Del contek, EARH. — 442. en meu, L. — 443. Par la reison, R. — 447. voleir ore en frai, B ; Tot son voler, O. — 448. atendray, E.

452. (E kant, M ; dreit apent, A ; dreiture apent, R. — 454. entrebayser, B ; justise pes, M. — 455. (E), DPEAHCM.

458. purra, C, (bien), DPEACM. — 460. A en de une demustrance, O. — 461. Ke de deu, A; (est), BO. — 463. (E), DPEBOAM. — 464. Sont tote ren, O. — 466. e plusiun, DPHC. — 469. — Seignurs assez ei, H. — 471. trestut fu fet, R. — 472. E coment Adam, CR; Puiske i ad m, Adam a forfet, P. — P. 474. nule revocerance, E; Del serf ne ave-reit recoverance, B. — 475. ne le puet, ERHCM; Ne angle poet, P. — 476. mort lever, P; Ne home ne le pout relever, M. — 476. E en tute fin, L; A touz fins, H; (done), M. — 479. Home poet la, E. — 480. relever, H. (pur), DPEBOALR; E deu pur de mort, HC. — 481. Quant autrement, P; fust, DPEAHCM, — 482. eust, DALCM; Trestut, L.; (Tut), RM. — 483. si grant amur, DBOC; orez autre duzur, R; de si grant honur, A; Ore oez de grant amur, P; (ore), DEBOA. — 484. ducur, DBOAC; De la venue al sauveur, R. — 486. une owaille, R; un owaille, L. — 487. (il), EORHCM; (il), DBAL. — 488. quere sa e la, R. — 490. Ki du cel seigneur, R; de tel seignor, DAOM; de cel seigneur, EL; de deu seigneur, C; de ciel seigneur, H. — 492. amur si musttrat, P; Cum grant amur demustrust, B; Que tant damor demostrast, O. — 493. le vout mostrer, PH. — 496. comand volt trespasser, P. — 497. Ore oiez autre ducur, AL. — 498. sauveur, H; de la reine au sauveur, L. — 499. (A), P; que a abraham done estoit, H; cil don, O. — 500. sunt retret, EAHCM; prophetes ce unt, D; i sunt retret, O; si lunt retrait, L; Après 500 DP ajoutent les deux vers: En tei serrunt gent beneit, E ta semence refet.

502. (E), EBALHC. — 503. (E), DEBALC. — 504. (E), EB. — 506. distrent de la venue, DP; Ki dient de la, BAL; precherent la, H. — 507. (je), EBOLAHC. — 508. Ore oyez, E; Mes cest le dit, D. — 509. Un enfant, DPEBOAHCM; nous estes nez, O. — 514. Deu le fort e deu le pere, B. — 516. Sun dreit nun est prince, BOL; sun dreit nun est pes; H; (non), E; Si dreit nun, M. — 518. les ad nome, EO; unt nome, BL; (le), HCM. — 521. en est oie, D. — 522. Niert un jur, D; Neis nert jour, E; Nunt un jur, P; ja n'en ert, O;

Ne ert jur de vie, A. — 523. Pur riens ke, BC; poet, EH; put, AL. — 525. Qui veit ore enfant, P; Kar ki ke veit un enfaunt, B; (ci), M. — 526. Ki de surfait eust itant, OL; forfet eust tant, B. — 528. en a meyns, E. — 529. fausist poin ou pie, B; fausist poin e pe, O. — 530. Ke il fu issi ne, B; ausi, M. — 532. bien di a estrus, DO; bien di a estuz, P; vous dy bien a estryous, E; mes ke a estrus, B; bien ke le di estrus, A; mes ge di aestrus, L; mes jeo di aestrus, H. — 533. Kar al un defaut nature, C. — 534. E lautre seurcage de mesure, D; E laltre utrage a demesure, P; E lautre surcarke, LA; E l'autre carke sur mesure, HC. — 535. Merveille niert ja nume, DEOA; viert, P; merveillus niert ja noume, M. — 536. sont, DEBOALHM. — 537. Mes com, LC; cil merveillus, DBOAH. — 539. (eust), DP; Si un home, L. — 540. a demesure A. — 541. esteit, P. — 542. defaute en li, A; defaute en se, B. — 543. pus si fust, L; (si), M. — 545. un tel, E; E ki teus, H. — 546. nomer, H. — 547. Plus merveille, DEHCM; Plus de merveille, A; — 548. La grant merveille, C. — 549. Dount ysaie, H; nome, P. — 550. Kest verrais hom est nee, H.

552. E kil, DEAHC; E be, P; (deu), L. — 553. (Kar), DPELHC. — 554. sans qui, P. — 555. (en), PEM; Kar de defaute, O. — 557. ne ad nul, E; ne ad for li, B; nest for celi, OL. — 558. (jus), DEBOAC; Car il de ciel dieu descendit, H. — 559. E ki desus, L; autre vesteure, DPEBOALCM. — 565. Pur recoyerir, DP. — 566. De humanite creature, D. — 567. deu pout herberger, HC; ne voleit, E. — 568. e cler, PE; bon liu e en cler, M. — 569. fu il, DBAM; fu verrayment, E; fu ce veraiment, L; fu ce veirement, HC. — Entre 570-571, D ajoute: Beal liu fu u jesu crist; Le fiz deu sun hostel prist; P ajoute: Beal liu fu u jesu crist; E le fiz deu son ostel prist; E ajoute: Beal lyu fu ou jhu crist. Se reposa e se myst. — 572. Bien furme, D; Beal sojorn e avenaunt, E; Bele ferme, A. — 573. (kar), O. — 574. De solaz e de dulcur, DB; De solaz e de sokur, EA; De solaz e de sorur, P; E de solaz et de sokur, L. Apres 574,

L ajoute : E de repos e de delit, E de sucour e de respit. — 576. (ses), DEBL. — 578. Ke la tur, HC. — 579. e de haut, P. 584. Une hurter nt pont fere mal, D ; Une hurter ne li pont fere mal, P ; Ou abriter ne poet nul mal, E ; ne put, AL. — 585. Ne nul engin ne peut geter, O. — 586. put le chastel grever, E ; ke de rien, HCM ; Qui le chastel peusse grever, O. — 587. Environ i a, B. — 588. na si, BL ; ni od plus teles, A. — 589. Si a treis, H. 590. e de bel acord, E ; (e), OAHCM. — 591. Com puis deviser, G ; le me orrez, EL. — 592. plus dassez, P ; Ke beaute, C ; (i), M. — 593. puet, DE ; put BAL ; peut dire, O. — 594. Ne lange clerc escrire, H. — 595. Sur un roche sunt fermez, A. — 596. (mult), BOAL. — 597. de barbecanes, H ; de grant kerneaus, C. — 598. Tres bien paliz, C. — 600. par engine, A ; par tel engin, G.

601. E chescone, P ; Ke chescune, C ; Chescune i i ad porte, A ; en tour, B. — 602. E ia, D ; ne faudera, EL. — 603. enemi, P. — 604. Ki la veut quere, DC ; ne la voit que-refui, P ; Ki la vient quere, EBL ; Ki la volt aver refu, AM. — 605. est e bel, LR. — 607. De tutes colurs, P. — 608. (E), DELC ; Si ad divers fundements, A. — 611. Kar cele duce verdour, DEACM ; Ke bien siet home e dout verdour, H. — 614. E si est ynde e bliu, DPA ; Si est ynde e blyu, EM ; Si est ynde e si est bliu, B ; Si est ynde si est bliu, OH ; Si rest inde e bliu, C. — 615. Meime color, DB. — 616. De beaute ellowinee, H ; De grant beaute ellowinee, C. — 617. La terre, P. — 620. Si piert, E ; Ceo apert ardaunte chose, A. — 621. reflaambe, EBA ; reflamble, P. — 623. James ny est mal sente, E ; malement, P ; James de biaute mal orre, A. — 624. plenerement, P ; (i), OA. — 624. blanchez, DP ; Dedens i est, E ; (plus blans, A). — 626. neggez, DP. — 627. si tres grant DHC ; Qui jette clarte mont graunt, E. — 634. grant joie, H ; Deu tant jad joe e deliz, E. — 635. re-coverir, E. — 636. Ki a cel ewe peust penser, DP ; pust plunger, B ; Ke a tel ewe pot baiver, A ; poser M. — 642. mi le este, DBBC. — 646. (chose), P ; Ni ad si bele en tut le mond, E ; — 647. Kar ki de cele, A. — 648. ses colurs,

DPEALRM. — 649. Si tres riche chaere, C; (tres), M. — 650. quers ne emperere, DPZCM, counte, E.

651. plus de beaute, EO; (i), DEBOAHC. — 652. herberger voleit, DPE; (se), BAM. — 653. E donc, PHC. — 656. (deu), E. — 657. A sun elz, M. — 658. Mult i a fine lu ki l'en tint cher, A; le tient cher, B. — 660. De solaz, EHC. — 661. Plein desesperance, C. — 662. De grant refui, C; (e) DEBAH. — 664. Avaunt ne apres ne fu si bele, DE; Avant ne pres ne fu si bele, P. — 665. tant de vertuz, DPEA; tel vertuz, R. — 666. (duce), O; Cum la virgine seinte marie, LRH; Come fut la douce Marie, C; Com est la virgine Marie, M. — 667. (nus), DPEARHCM; Assise si est A. — 668. Si nus est en escu e, P; Kar. ele nus est, A; Si nus est escu e targe, M. — 669. Contre, HC; (tuz), DPEAL. — 670. aguaitent veir tu dis, A. — 671. (si), DPELR; ki est bie, B. — 672. le cors, R; le cuer de la Marie, DPEALHM; le quer Marie, B. — 673. nennmollist, E. — 677. fundament avant nome, C. — 678. Cil ki, C. — 680. (e), DEHCM; E de si bone verdure, L; De beaute e de duzur, R.; E de si tre bele verdeour, A. — 681. Cum est la fei, DPE. — 686. le fundament, A. — 688. De beaute, DPRH; De si tres bele doucour, C. — 690. Od tendruit, P; Ke en tendrur e en esperance, B; En tendrur, LR; De grant delit e per amour, H. — 694. par environ, B. — 695. (tant), DELRHM; E ceo est cele que est vermeille, P; Cele que tant est vermeille, C. — 696. N est nul autre ki, R. — 697. (e), DPEARHCM. — 698. tote enlumine, R. — 699. E preise, D; Espire de fu, P; espouse de su, E; (feu damur), A. — 700. Pur servir, C.

702. les tureles de assaut, M. — 703. Dunt habiter, BAHCM; Ke habiter, O. — 704. principals, RH. — 705. E ceo est force e teperance, P; Cest dame force, C. — 706. (si rest), DPEBOALRHM. — 707. i ad porter, DPEALR. — 708. (Ke), DPEALR; Ne put rien se bien nun entrer, BO; Ni poet riens fors bien entrer, BO. — 709. Les quatre baillles, H. — 710. Ki sunt overt au kernel, BL; Ki bien gardent li chastel, O; a karnel, DPRC; a to:nel, H; De overe sunt de

bon ruel, A. — 711. E ka compas, DLR ; E qui compose, E ; Que compas, P ; Ka compas sunt, BARHC. — 712. (si), DPEBOALRHM. — 716. tant est de grace, DPEHCM ; Tant de grace, A. — 718. sa grant chastete, A. — 720. La sue seinte, DEBOALRM. — 725. Par mi les us, P. — 728. Ki hors des, DELRHC ; Qui hors del bailles, P ; Que par bon engin sont environ, O. — 729. garder, D ; Qua compas sont environ, O. — 730. E defendent le donion, O. — 732. (les), DEALRM ; vencuz, E. — 734. (te), DPEACM. — 737. Charite confunt, DPH ; chastete, E. — 739. rest mate, C. — 740. (sa), D ; la seinte, R ; Tut par, H. — 741. qui iunt blesce, P. — 742. E est vencue, D ; Si ert vencu, A ; (sa), DPEARCM. — 743. profunde ire, H. — 744. (tut), DPEBOALR ; Cela ke sei, BOR ; Qui semaine decire, P. — 749. Deu si grant ad done, DP ; De sa grace ad done, B.

751. Kar la pucele, C. — 753. ki fors suronde, A. 755, a dreyt ame, E. — 756. autres e honuree, E ; autres honore, A. — 757. A qui sunt, P ; E queles sont les fossez, BOALRH. — 758. poestez, E ; Mes volentrive, O. — 759. (ne), A. — 760. (Rien), DPEBOH ; A ; Ki de rene, R ; Ki le chastel puist grever, M. — 762. (tut), DPEBLCM ; et ly siecle socorous, HO. — 763. ont poer, DPEOALM : E sun poeir, R. mult grant, M. — 764. Ke ren en terre seit vivant, O. — 767. Mes ceste si est, A. — 768. Ke deu, M. — 772. les autres, C. — 773. Kest bele, P ; Ke est bele e bone, Bo ; Ki tant est, M. — 774. sa trone, E. De ki alme fist deu trone, BO ; un terre, A. — 778. Ou est la nostre garisun, B ; Kar cest, O. — 780. Quant tant ad, DPE ; Quant ele a tant de bon vertuz, L ; Quant ele tant de buntez, R ; ele fro tant, H ; Kant tant par ad de bontez, C ; Kant tant ad de beautrz, M. — 781. (autre), HC ; (nule), DPEBOARM. — 783. En sun, LRH ; Deuz son, DBC ; De sun, OA. — 785. enclose, P. — 787. De ce veint nule, D ; De ceo nest nul conseil, P ; neyt contek, E ; nest contec, DR ; ni est B, nait nul, L. — 788. (deu), DPE ; Kar kant ke deu vont fait, B. — 792. buche e P ; hucho e crie, A. — 793. Hue, hue e hue e crie, D ; Hue hue e hue crie, P ;

Huche e hue huche e crie, DL ; Huwe e huche, huwe e crye, OE ; Huche e hue e huche e crie, R. — 796. prover, DPE ; poser, BM ; reposer, HC ; entendre, A. — 797. tele grace, E ; (ki), O. De cele grace me lessez, R. — 799. De hors du chastel, E. — 800. nos enemiz, P.

801. E cest, L. — 802. me confund, D. — 803. mes-crere, P ; Trestut a demesoure, E ; Tut ades, B. — 804. Mut sunt, P. — 807. Ki treis hostes oes en mi se dresce, P ; Qui outre treys hosts en my se dresce, E, Ke trois oyz en moy se dresce, B ; Ki treis oz enmi se dresse, O ; Ke trois oilz en moy adresce, L ; Qui trois oz en mi odresce, R ; Qua trois engins en mi se dresce, H. — 809. deus euz assise, O ; dous engins assise, H. — 812. a glotenie e lecherie, RH ; A fou delit e glotunie, C. — 813. De damage, B ; A damage munt en mue, A ; Bataile mont esmu, H ; Grant damage, C. — 814. su ja recru, C. — 815. Si ta grace ne m aide seit aye, H. — 816. Tost aurai perdu, HC ; tost a, R ; tost ay, A. — 818. Fetez mei passer as fossez, P ; poser, BCM ; puscher, O ; Fai me pussant et ossez, H. — 820. (E) O ; covenable, P. ; E. charite en est, M. — 822. plus duz averai, P ; dire en ai delit, BO ; dire ai grant delit, C. — 824. yeu sunt, E. — 825. bien vu di, DARC ; bien le di, BOL ; Le Chastel bien le dy, H. — 826. Dunt deu, L ; Dunt de cel, R. — 828. Dunt covri sa deite, DBOALRM. — 829. (Aaron), DEBOLRHM : La verge ad porte, E. — 830. (E) DPEBOLRCM. — 831. (E) PEAHCM. 832. ert, A. — 834. K ensi deigna nestre pur nus, C ; Ki est si uez, D. — 835. Travaille nest ce, A ; (ce), P. — 837. E ke, PEBALR, est apertement, P. — 839. Ke nule amenuse, DPEBOALR. — 840. Mes ke l une e l outre, HC ; chescone son diseit eit, P. — 841. (duz), BOLR. — 842. (jus), DPEBOAHCM. — 844. (Pur), DEBACM ; E de prison, O. — 845. Natures dous ceo est la somme, M. — 846. E verrai deu, OALRM ; Verrey deu est e verray home, B.

851. En ciel des est fet le chaunt, E. — 853. seit crie, LRH. — 855. Lores feust, DP ; Lors funt crier pes, E ; Lors si fu, BOLRH ; Lors fu porte pes, A ; Lores fu par



tuit pes, M. — 856. Ken tut, HC. — 857. Ne ni ot, HC. — 858. á un acorde, A. — 859. sans un prince, L. — 860. Quant nostre seigneur, DPEAC ; Kant jhesu crist estoit ne, LH ; Quant nostre seigneur esteit ne, R. — 862. Qui commandement, P ; Sun commandement, A. — 863. Bien pout, M. — 864. Contre, HC ; A contre, BO. — 866. Lores est nature, LRH. — 867. nature naturance, PBO ; nature naturescisce, E ; náture ioygnante, M. — 868. A nature est ignorance, BO. — 869. Ke nature est naturee, DEBLR ; Ke nature ert nature, A. — 876. deriver, P ; chalenger, L. — 877. Assez oi avez trestut, HC. — 879. E veez par deu le pere, B. — 881. Ke ke veist ja un home, A ; Qui que ici, P ; Ki veist, DBOHCM ; Ki veist ore ei, LR. — 884. De si k amonz fust, HC ; E de sca, EM ; Deka, A. — 885. (E), P. — 886. e par assaut, A. — 887. peust nul hom, A ; 889. le venist, P ; Ke a meiseise lui ne meist, B ; Ki a, DEOALRCM. — 891. alez si mendifs, E ; alens si mendifz, P ; si mendivis, A. — 892. la vostre pais, PE. — 893. Alez par vos amis quere, P ; Alez tost vos amys quere, E. — 894. defendez, HC ; dereinent, A. — 895. mult bon, L. — 896. Sil, LR ; bien achever. C. — 897. Mes bon conseil, PE. — 898. (i), De ; Quis il n ad pru, P ; Puis ki n ad ne n aie, H ; (ne), M. — 899. trez duz, HC. — 902. (Cum), DPEBOALRC ; Home il trovad, B. — 903. (jus), C. — 904. ne fust venu, E ; Jammes ne feust relevez, C. — 906. la dressance, P. — 907. cõveer, P ; Après, 1910 ; O ajoute : E apertement endoctriner. — 912. E ne, HC ; Ni ont reu foss, P. — 913. — Ne voit salvé, P. — 914. salver, P. — 915. home en sa, B ; home e sa, OLR. — 916. E a grand ducur sa finance, DP ; E a grant doucour de sa sigrance, E ; E a grandur de sa finance, OR ; E au grandur de sa finance, BL ; E esgardez sa finaunce, A ; Sa grandur e sa finance, M. — 917. circumspection, EBOLR ; (Ou), H ; Ou circumscrip n est mie, C. — 920. nestre, D. — 924. E si vous dit, EAC ; E nus dit, D ; Si vous dit, H. — 925. desgarez, De. — 926. (E), DEAHCM ; De pais fors exilez, P. — 928. par tei, C. — 929. (ja), DEBOALRM. — 932. Tost ave-

rez, BOLR; tut en averez, A. — 933. tut sulement, DC. — 934. mon jugement, P. — 935. (est), D; mon jone, P. — 936. leger e sustenir, P. — 938. (je), DO; suy jyus venu, E; (su je), A. — 939. Mon conseil est ke, HC; (ke), DPEBOLRM; conseil ore suez moy, A. — 940. la bataille, P. — 941. Pitiees pur toy, A; Princes pur toi, R. — 942. voil jeo, R; desreij-gner, E. — 943. (Kar), DPEBR. — 944. E puis, M. — 946. Kar tel est ore ma reson, A.

951. doter, EOH, vus estuet, PE; denter, R. — 952. Fors de deu e ton promesse amer, O. — 953. (e), DPEHM; que franchise, D. — 955. Kant cil nus mustrad amistez, H; de amiste, LR. — 958. (trop), DP; rerement, A. 959. tut ades desire, C. — 960. Choses ke sunt a despire, C. 965. Ne penser rens for de son aveir, P; Ne pense fors de son aver, B; Ne pense fors de son aver, O; for sun aver, LRHC; pense a riens, L; fors en sun aver, M. — 966. E plus aver ensemble aver, DPEBR; E pus amasser grant aver, L; E plus daver ensemble aver, O; E com plus e peust assembler, C; E plus aver assembler, M. — 967. (E), DPBOAHC. — 968. en ses traz, P. — 970. a tus veisins soffreitus, D; A tuz veisins sorfetiis, P; a touz ses veysins orguillyons, E; A touz ses veisins surfetus, BO; E a touz biens forfeitous, H; E tuz veysins surfetus, M. — 971. Mes de rien, A; co-veyte fors largesce, E. — 972. Fors seigneurie, LR; Grant seygniry, E. — 973. (tut), DEOM; lad ublie, A; orgoil est ublie, P. — 974. Del essample, T. — 976. Car sor fait lur contraire, P; contralie, HCM; contre dit, A. — 978. (E), LRH; E diment dunc, D; Dy moy donque, E; donc e par, M. — 980. deu ou aver funt de ce, O; Ne del, HC. — 981. il font ceo ke il, R. — 982. E despisent ce, C. — 983. que-  
rent e deu, DA; (ades), OLRH; Mes revilen la deu pus-  
sance, C. — 985. si chai, HC; ce jim lucifer, C. — 986. (desk), AL. — 987. me doil, A; Auxi me dout, H; (me), C. — 988. ades funt, R. — 990. (ne), DPHC; grant manantie, DPBOAHC. — 992. burs de grant haltesce, P; Chasteaus e burs, DO. — 994. tut sun voleir, A. — 995. Se il vit, C.

996. En doucour, O ; chastete, M. — 997. (rien), P ; rien tant si cher, H. — 998. poez dunc demander, L. — 1000. conter volt il, P ; vient il, B.

1001. E conter la bataille, P. — 1002. conter conquist, P. — 1003. (Ore), DPBL. — 1005. jhesu crist, R. — 1007. (Ke), EAM ; Ke rien ne, C. — 1008. sojornyr, E ; regnir, A. — 1009. einces fesoit D ; enceis fet aveir, P ; Com il ciels ces fet avoit, H ; en cors fet avoit, A. — 1010. iert, ELR. — 1011. Kar mut bien le vit en terre, C ; (le vit), A ; Mut bien le vit en terre, B. — 1012. riens ne sout, C. — 1013. Il vit home bien en terre, H ; Home le vist en terre, M. — 1016. jhesu le fiz, AH. — 1017. Dunt iceo, P. 1020. (deu), BLR. — 1022. Long tens le ai eu en seisine, A. — 1024. Par grantise del rey, A ; le grant le rei, HC ; du rey, B. — 1025. Fors sul de ton, P. — 1026. Ne rien ne conuis, C ; (jo), DEBOALRHM. — 1027. (ore), DEBOLRHC ; mult en averez, A ; mult averez grantment, C. — 1028. veie, P. — 1030. Quides tu me DEALC ; Quides tu tollir moi ma preie. — 1031. Nains, L. — 1032. la court le rey, E ; E en la grant curt, HC ; E en la curt, M. — 1033. Ke si il le covenant, D ; Que s il le commandement, P ; Ke si le comaund, EL ; cil le mond deu, O ; Ke sil ki le comand, R ; Ke si le comandement, AH ; Si nul le comand, C. — 1036. Ne deu ne volt fere nul tort, DEM ; E deu ne volt fere nul tort, BLRH ; Kar deu ne volt fere nul tort, BLRH ; Kar deu ne volt fere nul tort, A ; Ne deu ne fist onke tort, C. — 1037. Mes tiendra, DPEBOM ; mes il tendra, LR. — 1038. Ne enfreyndras ne tant ne quant, DPE ; Kar bon seurance fu fet avaunt, A. — 1039. A ceo respundi, DEM ; A ceste parole dist jhesu, A ; Lors respundi, C ; A ceo respundi Jhesu, B. — 1042. Quant en traison lui deistes, D ; Quant en traison si deistes, E ; Quant en traison deistes, LR ; Kant en traison al serf deistes, HC. — 1043. Tu ne murrez, DM. — 1044. E juz seriez, P. — 1046. dunt raison, P ; dunk traysun, B. — 1047. oyr, M.

1054. (A) DEAH ; E desputer, DM ; De espoter, E ; De desputer, B. — 1056 (ne), DE ; Mes ne demurra mil en

tant, B. — 1057. Tute voys, EL ; voie, R ; voise, A ; tut fers, P ; tute vers, B. — 1059. Cil ki, R. — 1060. Ne voil a tort estre deseisi, B ; Ne voil estre deseisi, O. — 1061. E dist, DEBOM ; Lors dist, C. — 1063. Que le redempcion, E ; quele rancon, P. — 1064. tel prison, P ; le prysun. E. — 1063-4. Donques dist ly diable a jhesu. ; Pur le grant dieu qui veus tu ; H. — 1067 (E), DPBOALRHM ; (Mes), EC ; (il), O ; Mes pur tant com, A ; Vous paierez tant com il vaut, H. — 1068. (il), HC ; (de), E. — 1069. E dist, DPEBOCM ; dist), RH. — 1070. Kar ce, DPM. — 1071. Car sanz dreit, RH. — 1073. Kar fai, H. — 1074. Ke est ceo dist ke tu quers, BO ; (done), LR. — 1075. (bien), P. — 1077. Com funt ore tuż del mund, H ; Com funt ore tuz cil del mund, C. — 1078. Volontiers cest frai, H ; Volontiers dist il, C. — 1081. (mil), H. 1083. grant ferte, P ; Le diable respund, BO. — 1085. (tut), DEBALR ; iuit cest mund, M. — 1086. Mes tei ne puis a pru mener, D ; mes vus ne puis apresmer, P ; Mes tai ne puisse aprimer, EA ; Mes tey ne pus aprucher, BO ; E toz ne püs ge procher, L ; E toi ne pui jeo aprocher, R ; Mes tei ne puis aprimer, M. — 1088. vil mort. E. — 1089. Oil dist den e tut ceo cors, L ; Oil dist deu e tut mun cors, RH. — 1090. Eins ke neie, PL ; ke puisse aver le prison hors, A. — 1091. covient, DPBOALRHC. — 1092. E souffrir, HC ; tant de mans, BOM ; E (tant), A. — 1093. volez, P. — 1094. Il te covient, O. — 1095. ou tant dolurs, PEB ; O tant des peines e o dolours, O ; e dolurs, LR ; e tant de dolur, A ; od tant de dolur, DM. — 1098. (a), DBLHCM ; (si), O ; Cum il afert, A ; il frat, P. — 1097. demorant, C. — 1098. manant, C ; (E), P ; E en enfern fust demorant, L. — 1099. Adonc respundy, E ; lce respondu jhesu, O ; Donc respondi, BL. — 1100. (tut), PEO ; dit iert bien tenu, B.

1101. vente si le, P. — 1102. Puis si la juge justise, O ; E puis si la juge justise, L ; E puis si a juge justise, H ; E puis le juge justise, M. — 1106. Pur sa mort, P. — 1107. le prison, P ; est pris, O. — 1108. Com est al alme la passion. A ; Qui um est al, P. — 1110. (E), DPEROAHCM. — 1112

E le conseil, DHC. — 1113. Ki est leger, DPEBOALM ; Ki si est leger, H. — 1116. est trai, D ; Pur nus ottreyre huelement, E ; est traigne, HC ; est trayne, M. — 1121. ses douz membres, C ; vout les soens membres, DPEBAL. — 1124. Son chef despines unt corone, P ; Son chef est coroune, E ; Sun chef des épines corone, B ; Son chef despines corone, O ; Son chef des espines fu corone, A ; Des espines estoit corune, H ; Sun chef d'espine od corone, C ; Son chief despines est corune, M. — 1125. (les), M. — 1127. En la face espueurent, A ; En sa face lescopirent, HC. — 1128. fierent, P. — 1129. penser, E. — 1130. Sey maudit, E. — 1131. forfetz, PE. — 1132. But il eisil, P ; Bust eysil e vin amer, BO. — 1134. percer pez, P ; le fist, L. — 1136. Se lessa, P ; Se suffri, HC. — 1137. Ore poez tuz esgarder, P ; (pur), DA. — 1140. le fist, L ; selessa, HC ; (il) P. — 1141. (donc), DPAL ; ki est ore, E. — 1142. humilite, P. — 1146. Mult par, P. — 1147. (suffre), E. — 1149. li diables, DP ; Ke diables, EBALC ; (ne), B. — 1150. changer, D ; De humaine, BO.

1152. ne istrait, B ; ne istra, OM. — 1153. Pur nule endurer, A. — 1155. ke cors, A. — 1156. tuz les cinc, A. — 1157. le oie, EB ; C. est oir, HC. — 1158. Le odor, D ; E l'odour, BO. — 1159. La veue perdera, L ; (tut), DPEBOAH. — 1160. departira, O ; partira, HC ; Einz ke le alma del cors passera, B. — 1161. (Kar), DPEBOALHM. — 1162. avant, E ; Lalme quis del cors partit, A. — 1163. K, du tout, HC ; Ke tute le prouver, A. — 1168. La nostre, H. — 1169. Le cors si fist sans faille, A. — 1170. la batailei BOA ; Issi venqui il la bataile, L. — 1171. (le), DPEOLCM ; charge, DP. — 1172. (tant), DPEOACM. — 1173. (tres), DAC ; La tres gloriuse, P ; tres douce marye, E. — 1174. Marie mere e virgine, DEBLH ; Marie e mere e virgine, A ; Mere deu pucele fine, C. — 1175. Par pite, B ; De pite, HC. — 1176. (ne), D ; Tes dolours ne puis remembrer, E ; Ne tes dolurs rementiver, B ; Tes dolurs ne rementiver, L ; Ne se dolurs remener, A. — 1177. (tut), HC ; Mes dolores est H ; Mes ore, P. — 1179. Kar pus ke, B ; fustes, M. — 1180. Par

mi le cors, B ; le quor, HC. — 1181. Treis cenz fez, P. — 1183. (valu), L. — 1185. tu veis apertement, D ; veis tut apertement, EC ; tu veis bien apertement, A. — 1186. la bataille, DBOLM. — 1189. (e), EDM. — 1192, vus sanz nule esperance, L ; vus en ferme fiance, A ; Mes vus dame en, HC. — 1194. ne poeit, P ; (rien), E ; Ta fei ne rien changer, B ; pot de rien, A ; ne pont nuls changer, L ; peut nuls chalanger, H. — 1197. Pur veir fu donkes. A ; (donk), O. — 1198. Mes ost est nostre, D ; Mes en nostre, P. — 1199. le dieu, priez, H. — 1200. Par lui, B.

1201. Oyez del duz jhesu, B, Ore avez oic del duz jhesu, A. — 1203. Cum bien, E. (en), H. — 1204. Cume por nus a, C. — 1206. la bataille, LH. — 1207. Donc nest, C. — 1208, Ke si, L. — 1209. mostre la voie, O. — 1210. porroms a la joie, O. — O. 1211. Ki par evain feut pose, H ; — Par envie, P. — 1212. e enclose, BO ; A. tuz par estupee, A. — 1214. De ciel e terre e quanque apent, H. — 1216. Ke estre ne poet estre autrement, M. — 1219. nest nul, DPHC ; ni ad for li, B ; na fors celi, O, nest for, L ; ni a fors, R. — 1221. treis il son, A ; treis sunt, RH. — 1223. volt hom, P. — 1226. De humesse, D ; En humeine, P. — 1226. divinite, ALRH. — 1227. Ki des fez, D, enprent, A. — 1229. (une), P ; (ore), M. — 1230. ateree, P. — 1231. E en feu, DPA ; E a fer, E ; e pus en le feu, L, E il en le fu, RH. En la feu meist, O ; E en feu lem la meist, M. — 1233. (ele), BO. — 1234. Nul ne serreyt qui puit ver, E. — 1235. alter, P. 1236. nil arcer, P. — 1236 de severer, OALR. — 1238. (i), DAC. — 1239. Le arce, P ; Larcer trenchant, C. — 1240. E. le feu ard ceo est dreiture, B ; E le feu ard par dreiture, E ; E le feu ardant par dreiture, HC ; E le fait, P. — 1241. esteit, P. — 1242. Issi est il, LR ; Ausi est de, EB ; E ensi est, O. — 1243. privement, D ; plenerement, P. — 1244. (De), DEAHC ; De deu de de homme, P ; veirement, M. — 1245. As noces u fu apele, DP ; As noces u il fu appelle, E ; As noces un son parentee, A ; Al noces de sun prive, R. Al noces un sen pouree, M. — 1246. En chanad est galilee, P.

En la kana, A ; Deit en kana galilee, S ; Li banc de Galilee, M. — 1247, Al convive u fu Architriclin, P ; Une feste fist, L ; (fist), E ; Du convive fu Architriclin, M. — 1245-7. Dieu noces seint Architeclin, A ; as noces seint Architriclin, C. — 1248, L. ewe se chaunga, E ; Quant il lewé, L ; L ewe chaunga, A ; Kant deu le ewe, R. — 1250. E emplir, HC.

1253. les roua, OACM ; le trova, D, les noma, B ; les porra, L, les comandi, H. — 1254. Cum del ewe en vin, DM ; E cum, LR. — 1256. De hommesce e de verray deu, B. — 1257. E aillurs, DPEBOALR ; Aillurs, H. — 1259. cinc cent mil, A ; cil mil homes e cinc a peus, P. — 1260. E de cinc peinz, P ; peins e peissons, DEAHC. — 1261. sont remis, O. — 1262. ont, E. — 1263. departei, C. — 1264. saisi, DM ; sazi, P ; seisi, A ; saully, E ; refait, C. — 1265. De autre part regardez, DE ; Del autre part, P ; E del autre regardez, A. — 1266. Kant il Lazere ad resuscitez, D ; Kant le Lazere ad resuscite, PE ; Kant il ad Lazare resuscite, A ; Quand il ad resuscitez, M. — 1268. Fu mort e tut pulent, PE ; Est demore, HCM ; Fu demorant lui pulent, A. — 1269. Od halte en esteriez, P ; en est criez, D ; ad criez, E ; en oie le crie, A ; en est escriez, M. — 1220. Hors yenez Lazare par le deu ay, A ; Kar tost hors, H ; Lazre tost hors, H ; Lazre tost ca hors, R. — 1271. Come la voice deu, A. — 1272. (E) DBM ; Si eume home, H. — 1273. A tuz ses fez, D ; E a tuz ses overes, E ; hom ben ver, A ; E tuz ses fez, C. — 1274. (tut), B. — 1275. Kar cel deu, A. — 1276. sa humbra, D ; sein humbra, P ; sen omlea, L ; se umbra, R. — 1277. E en li, A. — 1278. (e), DEOLRHC. — 1279. unite, B. — 1280. trinite, B. — 1282. Com cil deus onipotent ; Avera en tere par grant poeste, Car ceo fu par sa deite, A. — 1283. ne poet conter, P ; E de sa force, A. — 1284. Ne lange describe quel penser, P ; Ne clerc escrire, BLR ; ne describe, O ; lange escrire, AM ; clerc descrire, H. — 1287. De quant que fust el mund haltisme, P. — 1288. En enfer e en, L, Ou en terre ou en, B. — 1289. haut non, EAH ; En terre, M ; se derivent a cel eint nun, B ; al ciel seint, P. — 1290. Ne ceo ne poet

dedire, E. — 1291. Ne son poer ne sa force, R; poeir e sa force, M. — 1292. Mes cum en rimant lescorce, BO; Fors en rimant, L, Mes com en vingant, A, Meis come en rongant, CM. — 1291-2. Sa force ne sun poer grant, Kar il est trestut puissant, PE; Sa force ne sun poer grant, Kar il est trestut puissant. Sun grant poer ne sa force, D. — 1293. voil ne quedent, DPE. — 1294. Solum ideo que ceo apent, P; Solom le mieux ke, C; solom ceo ke jeo atenc, M. — 1296. E k adam avoit, HC; Que adam, M. — 1297. Le maufe out tant de pvoir, L; le diable, RH, le mal, M. — 1298. povir, L; Quil del mund, P. — 1299. Kar si pur ki, D; Car pur li, PE; Kar le jur ke le monde fu fet, B; Celui pur ki, HC. — 1300. out entre, P; le out attret, A; A sun poeir dunke avoit, R; En sun poeir aveit attreit, H; En sun poeir en out tret, M.

1301. grant poer donc avoyt. E. — 1302. se clamoit, HC; Ke prince du mund dunc esteit, M. — 1303. E pur nule, E; Car pur nule, L; Ne pur penaunce ne pur bounte, O. — 1306. mener, DPCM, vener, B, (le), DO. — 1308. Que l ad mate, H. — 1310. Quant il, BOLR; Nil, HC; (il), A. — 1311. de jhesu fere, C. — 1312. E atrere e a, P; E de atrere, E. — 1313. (il), B; (vit), P. — 1315. Mès il menti, B; Mes il est pris le gloton, O. — 1316. a sun tur, B. — 1310-6. Meis li tractres ad mentuz, Il est de sun torn abatuz, HC. — 1317. Par la seinte deite, DPBL. — 1318. L ad confondu e mate, E. — 1320. (e), DPHG; A orrez sa alme sa deite, A; e od sa deite, M. — 1321-2. Les portes d enfer debriseit, Le poer du diable a toleit, C. — 1324. E quant enfern debrusa, E. — 1326. Ki de bon, L; E ki de bon R; Ceus de bon quer ki, A. — 1327. (oncs). DPEBLRHM; Tant de poer onc ne fuy, O. — 1328. (ja), M. — 1329. Ke tut. DEAC; (le), P. — 1331. Le deble, O; si fort, AC; si fort estoyt le malfe, PE. — 1332. si fort garde, C; a garde, DEA; a bien garde, LR. — 1333. Mes kant plus fort survenoit, B; Kant le plus fort i soveneit, R; Mes quant plus de force, A. — 1335. E du realme engetteyt, E; E du reaume l ad engete, HC; E del pais, O. — 1336.



(E). B ; en enfern parfont trebuche, C ; (l ad), M. — 1338. Ki dist en sa prophecie, DEBLM ; E le dist en sa, A ; en sa douce phophecie, C. — 1340. nul n en penseroyt, E. — 1341. poet, E ; lange ne purreit, M. — 1342. Quer penser ne descrire, DBOAL ; penser ne meyn escrire, E ; Ne quer penser ne descrire, A ; Queor penser ne clerk escrire, R. — 1343. fet aurer, D ; a oyer, E ; fet il endurer, A ; fet mut a doter, HC. — 1344. bien amer, A ; est a amer, L ; fet a amer, R ; ducur de quor a amer, HC. — 1345. Jhesu est, E. — 1346. Nostre creance et nostre salu, O ; Nostre force e nostre salu, H. — 1347. Jhesu fu nostre amour E ; (e), O. — 1348. Nostre aie nostre honur ; EO ; Nostre joye e nostre honur, A ; Nostre aye e nostre honur, H. — 1349. Ne tant ne volt, P.

1351. (deu), B ; Après 1352, O ajoute : Persones treis i sont nome, Mes un deu est en trinite, Un sul deu trestot dure, Creator de creature, A ki honour e glorie apent, Sanz fin e sanz commencement, E deus nus doint issi servir, Ke a sa glorie peussoms venir. — 1355, (E) BOR ; Si entendez, A. — 1360. vout, DELRHC ; Pur ceo kil volt, A. — 1362. Issi fuissent, A. — 1363. Cum il fu mut bien l orrez, BOLR. — 1364. (E) DR ; Mes pur deu ore escutez, E. — 1366. od li, OLR ; (en li), H. — 1367. (ki), P ; E tuz, DBOARH ; Kanque de lui, C ; La male colie qu il out, P. — 1369. il urent, B. — 1370. Ne poet, DPEALRC ; Ne poeit, O. — 1371. Adam nostre, DPEBOALRM. — 1374. a nus peine dure, DPE ; a nus pesante e dure, BLRM ; peinise e dure, O ; a nus grant peine e dure, A ; a nus pe sme e dure, HC. — 1375. la largesce jhesu crist, R. — 1376. Ki nus engendra jhesu crist, R. — 1378. E par jhesu crist touz resuscitez, E ; Par jhesu crist resuscitez, C. — 1381. nus leva P ; nus sawa, A ; son douz sanz, C. — 1382. (E) L. — 1383. pur enfant, DPBOAM ; a enfant, LRH ; pur son enfant, E. — 1384. amur demustra, O ; amur nus mustra, R. — 1385. (Kar), C ; Kar kant nus out tuz, DE ; Kar kant il nus tuz rechata e, B ; Kar kant il nus out tuz rechatez, M. — 1386. E de mort, E ; E morz, B ; Par sa mort de mort, C. — 1387.

(Dreit), DPEACM ; puis s en ala, C. — 1388. (i), E ; Quarante jurs, AR ; treis jurs, BO. — 1390. Desk tierz, D ; al matin, R ; Par escripture devyn, H. — 1391. (Par), DBALRHM ; Peu al dimeynge releva, E ; Puis ad le demaine releve, P. — 1392. primes ad escreve, P ; primes escreva, B ; primes se creva, E ; Quand l aube de jur primes creva, A ; Quant l abbe primes creva, R ; Quant l aube primes creva, LCM. — 1393. (tuz), O ; Si en trait hors tuz les seons, R. — 1393-4. Qui onques furent a nul jur, H ; Les seinz en meine com signur, Kunques furent a nul jur, C ; O sei tret hors tuz les seinz, Ke unkes furent a nul tens, A. — 1395. Pus ke adam, BRH ; esteit criez, H. — 1396. E jhesus esteit, C ; releve, PE ; Deske il fu, BOLR ; De sque e fust, H. — 1398. (e), DPEBOAM. — 1400. E a eus, E ; E del regne, A.

1402. ou il esteient, HC ; Ou les soens, EM ; ou soens, DBOLR ; Ou ses apostles esteient somon, A ; a sun nun. B. — 1404. Lors apparut, C. — 1405. Pur espuer, P ; Pus oster, HC. — 1407. Ki resuscite le virent, PBOALRHM ; virent, E. — 1408. cruront, E ; creierent, A ; creirent, LR. — 1409. (vus), EAH ; (ke), DPEBOC ; Mes bien sachez, H. — 1411. d avantance, R. — 1413. Kar il ne, E. — 1415. Desquen les paleis sa mein, P ; ses mains, B ; ses plaies, M. — 1416. de lance, HCM ; lui fist, DEACM ; de sa lance, R. — 1417. A donc, C ; E pus li dist tu es mon deu, O. — 1419. creis ore car ; R ; Tu le creez, DM ; E qu il le, P ; car bien veu l as, P ; Tu le creis bien, L. — 1421. Cil eient la, DA ; cil ayt, E ; cil cent, P ; E ient tuz la beneiscun, B ; cil eit, M. — 1422. creance en deum, P ; ly doun, E ; lur dun, B. — 1423. (jur), M. — 1424. a tute gent, DBO ; fermer apertement, E. — 1427. (lors), DEBOLRM ; Apres devisa, A. — 1428. el mand cler, P. — 1429. Del seint evingele l escripture, H ; Cest a home par dreiture, C. — 1431. E k en le fiz deu creussent, DPEBOLRM ; E ke le fist deu creissent, A ; Kil en le fiz deu creussent, C. — 1432. E baptizez touz feussent, DPBOCM ; E baptizez trestouz fuissent, E ; E baptizez si tuz i fuissent, A. — 1433. En nun, BR. — 1435. serrait, P ; rene,

DHCM ; Ki rien ne, L ; Ky tene sane, R ; Ki renree ne, A. — 1436. Ja a el cel ne entreit, P ; entra, B ; James ne le ciel ne entera, M. — 1437. E les baptizez, PPBH ; E baptizez, LR. — 1439. ai mustre, P. — 1440. covendra, DPEB ; covendrait, A ; (il), M. — 1442. (si), DPEBOLRCM ; L amour dieu vine-roins, H. — 1443. (e), D ; C est del ewe e del seint espiriz, P ; C eet de ewe e de seint espiriz, E ; Ce est l eawe del esperit, BOLRH ; Ceo est del ewe del seint esperit, A. — 1450. Il ne manga pas la pome, A ; Ki point ne manga, C ; Il ne manga pas la pome, M.

1452. en cel, DEOLR : au ciel, A. — 1453. Quand il, M. — 1454. ne not fauseie, HC ; ne a fause, BLR ; nul point, L ; nel out fausee, M. — 1455. Ke fraint ne furent for bien tenue, A. — 1456. la sainte venue, B. — 1457. vient, B. — 1458. Par li avums la guerre, DA ; Par ki avioms la guerre, BOLRHC ; E par li avums la guerre, E ; E par ki avums la guerre, M. — 1459. E li autre del ciel ert venuz, A. — 1460. De bas en haut nus leve sus, L. — 1461. premer pere, M. — 1462. fait C ; fist grant mal, B ; tant de mal, EA ; fist mal, H ; Ki nus a fet tant de mal, R. — 1464. (E li), H. — 1465. Mes jhesu notre pere, E ; Mes jhesu le nostre pere, A ; Mes jhesu crist nostre pere, OLR. — 1467. Ki deu du ciel esteit venuz, E ; Ki de cel est venuz, BO ; Ki del ciel estut veniz, P ; Ki del ciel esteit venuz, A ; Ki del ciel esteit jus venuz, L ; Ki del ciel est jus venuz, R ; Qui de ciel est jus venuz, H ; Ki de ciel esteit venuz, C ; Ki del ciel esteit venuz, M. — 1468. De bas en halt nus ad mis suz, P ; De bas en haut nus leve sus, EARH ; De bas en haut nous leva sus, B ; De bas en haut nus leve tuz, C. — 1470. Ki de ciel est a ciel munta, BO ; Ke del ciel fu, L ; Qui du ciel est, H ; (al ciel), R. — 1475. a ses seinz, BARHC ; a siens, L ; a ses a fait, D. — 1474. sen, C ; Par les reies, P. — 1475. Vie verite, BOLRHCM. — 1476. mena la blele proie, B ; amene, O. — 1477. Toz ensemble mena od lui, O ; les seynz menad, M. — 1478. Ki denfern, DPDM ; 1479. A la joie tuz les amena, E. — 1480. Ke ja nul jur, DAMHC ; Ke nul jur, RL ; Qui a nul jur, R. — 1481. ou

avant fu, DEAO LRACM. — 1482. Od le pere, DEABOC ; E sun pere, L ; O sun pere, R ; Od un pere, H. — 1487. E si ad il disticion, B ; E sil a, HM. — 1490. Creatur e creature, EBA ; (de), P. — 1491. A lui, M. — 1492. Sanz fin comencement sauvez, D ; (e), PE. — Après 1492, H ajoute : Que vist e regne e regnera. Per seculorum secula amen. — 1494. Si escrire le volez, A ; escuter me, RH. — 1497. ai touche, H. — 1498. a ciel, B ; al ciel, LR ; — 1499. Tut autre si diloecc, EBALR ; Tut autre diloecc, C ; tut auxi diloecc, H ; Tut autel diloecc, DPM ; rendra, P. — 1500. mund jugera, DEH ; Le sire ki tut jugera, CM.

1501-2. En deite juger vifs e more, P. — 1501. (e), ARCM. — 1502. jugier vifs, BOALR. — 1503. almund, M. — 1504. mostrer, DEAC. — 1505, Kil pur tut le mund suffri, C. — 1506. E cum pur nus fu leidi, DBL ; Cum pur le mond en si ledy, E ; E com pur nus fu si leidi, A ; Cum il fu pur nus leidi, R ; Cum fu pur nus leidi, M. — 1507. rompu le cors, E ; Escorche fu rompu, M. — 1508. Du cors le sanc fist issir hors, E ; Cum les gius alerent ferir, B ; Le sanc del cors vit on issir, O ; Le cors de sanc en fist issir, A ; Sanc e ewe en font issir, R ; Le sans fist issir, P. — 1500. demene, H ; E cum il vilement, PE. — 1510. Des espines fu corone, E ; Sun chef des espines corone, B ; Ed as espines corone, H ; Ed aspre espine corone, C. — 1511. (E), DPG ; E cum il en la croiz, B ; E cum en croiz, L ; E cum en croiz, R ; E com el croiz fu mene, O. — 1515. ewe en est issu, C ; ewe s en est issu, A ; eawe son coru, H, — 1515-6. Pus dira tant suffri pur vus, E. — 1517. Reproces e peines mult anguissus, M. — 1518. En csuntre ceo ben dyron nous, E. — 1520. Le respondre, BO ; Ne respondre del opposer, H ; Ne respondre ne opposer, Ec. — 1521. (rien), DEBOLRM. — 1521. Ne palais ne pel atur, DEOR ; Ne paleis de bel atur, BOAM ; Ne palais ne riche atur ; Après 1522. H, ajoute : Ou devendront vps mesons, Vos belles habitacions, Tous le covend faillir, Ke de meyn de home overez sont. — 1524. Ki main de home overez serrunt, M. — 1526. Croulanz lur deuz, EB. — 1527.

Plus ke lange ne, C; pora dire, P. — 1528. verra suen martire, D; verra son martyre, EBOAL; i vera lur matyre, R; verra sa matire, H. — 1529. (E), R. — 1530. serra, EBO; E escrit, R. — 1531. en mi le frunt, A; Qui dire ne poet nynt, H. — 1532. Si k ils verrunt, C; E verrunt, A; Si les verrunt, RH. — 1533. perdus, Er; Le jur, M. — 1536. Ha muntaroes sornus chaz, O. — 1536. tertres, DCM; treytres, E; certes, P, — 1538. Del grant ire, E; al creatur, DEBOAC; a nostre creatur, L; de nostre creatur, R, — 1539. Apres cel jur seignes, D; Apres cel jour signes, PE. — 1540. Par la queles tute, B; Par quei, ELR; Par ki, A. — 1543. (E), M. — 1544. E les roches e les montaines, RH; Les distups e les montaines, L; E les desrupes e les montaines, B; Les valeis e les montaines, A; Munz e vaus e mer e fontaines, DE; Monz e vals mer e montaines, P. — 1555. E ciel, H. — 1546. descenderont, EA; descenderent, P. — 1549. Tut le mund, BOLR; E trestut, P; puri serra, M. — 1550. Eja pus ewe ne sera, O; ewe serra, A.

1552. esteint i serra, B. — 1555. Ne mie autres, DEAM; Ne mie autres ke einz fet ad, B; Ne mie autres que fet a, O. — 1556. meillur, DEBOAL; en bon estat, RH; tendra, M. — 1558. E les busines, B; Les bons synes, L. — 1559. Donque serront en alme e en cors, H; Primes leverunt, DEBOALRM; e en cors, DEBOALCM. — 1560. Kank en, C; (crist), EBO; Touz cil qui, E; Tuz jhesu crist ki sunt mors, A. — 1562. Tut de primes, HC; (Tut), DEBOAM; Tut a primes, R. — 1564. (e), DPOH CM. — 1565. (e), DPEBOCM. — 1566. A herbergier vus me, BAH. — 1567. e vus me bevastes, A; vus enbeverastes, H; Sey avoy, A. — 1568. Malade estoy e vus me visitastes. H; (e), EBO; J estoie veuz vus, C. — 1569. (vus), DORHC; malades fu, AL; Malades vus, R; Malades fu e vus me visitastes, M. — 1570. E en charite, BOR; En charite, H. — 1572. receverez, M. — 1573. Ka vous ore, DPECM; aturnez sunt, C. — 1573-4. A donne 4 vers: Ke a vus ert apparaylle, Des ore mes vus ert grante, Ke pus del commencement del mond,

La joie de ciel receiveront. — 1576. contre, DPEC. — 1578. La glorie de deu, A ; La gloire deu, R ; deu ia ne, E. — 1580. releverunt tuz, E. — E les cheitifs, E ; Cil les cheitifs, B ; Que les cheitifs, H. — 1582. En cors e en alme ceo sachez, H. — 1585. ire e hidusement, H. — 1586. E orrunt, E. — 1587. mauveis ovec, BOLR ; mauveis od, DPEH ; mauvais al dyable, A. — 1588. En enfern, E ; Al feu ke est nient esteignable, BO ; Enz en enfern, DH ; Enz en le feu, A ; Anz el feu, C ; Ein el feu, M. — 1589. Kar autre chose n avez deservi, A. — 1590. De vos œuvres, H. — 1592. Od les diables, PE ; tut tens serrut, H ; O deble, OM. — 1593. Plus neir de mure de carbon, P, ou charbon, E ; Voire plus noire ke carbon, A. — 1594. (e), EC. — 1596. e alme, C ; cors e en al, B. — 1597. cum li solail, EA ; Kar clers, B. — 1598. James pus, O ; Ne james averunt greignur travail, P. — 1600. Mult, fu ne, O ; Deu com furent, R ; Deu ke furent, H. 1601. poent, P ; pount, DEHC. — 1602. Des siens, LRH ; les soens, A. — 1604. Ke chescun jor double sera, O. — 1605. (ne), D. — 1606. Ou oil veer ou B ; Ou oil veer ne, L ; Oyl plus voire ou orayle entendre, A. — 1607. appallye, E. — 1610. Doncs est il, HCM ; A donc est il, DEAL ; E dunt, P ; Apres 1610, B ajoute : Ore oyez des mauveis, Cum il serunt a mal baillez, B. — 1612. (en). EAR. — 1614. El puis, M. — 1616. est de tristesse, DA ; peine est tristesse, BO ; destresse, R ; est destresse, M. — 1617. autre esterra, BO. — 1618. sa dolor, B ; Son dolor, O. — 1619. E l autre, R. — 1620. (E) DEBAHCM ; si est, DEM, grant peur, H. — 1621. La quarte ne fu, A ; E la quarte, H. — 1623. hent, P. — 1624. tuz jurs, BRH ; Devant eus rien ke verrunt, A. — 1625. E vermine hyduse e kanke desplet, R ; La vermine de mal espbeit, H. — 1626. (E.) DELC ; Ne verrunt mes que nuz, P ; Ni verrunt rens qui, O. — 1627. (Kar), DPEBOLRM ; Kar tut tens, HC. — 1628. Croissant lor denz, P. — 1630. fetes vus, OLR. — 1631. feustes, OLRM ; (tu), AHCM ; Ma leite, E. — 1632. (Kar), DPEBOALCM. — 1633. Mun fet me fet, DEOSRHC ; Mes pechez me sunt ici paner, P. — 1634.

peyne doubler, A ; Mes tu, LRH. — 1635. malerus, D ; E tu malveys cheytifs, E ; Mes tu malveis cheitifs, L. — 1636. Ke feuste vifs, CM ; Ke tu vifs, EBL ; Ke fus vif, A ; Peise moy certes ke tu vifs, B. — 1637. Kar tes, H. — 1638. recliner, H. — 1640. Que chescon jour doubleront, E ; Ki toz jorz, O ; Ke cheseon iur dyables seront, A ; En en doit tut jurs serrunt, A. — 1641. chescun amur, C ; (i), DPEBLRCM ; tuz amurs, A. — 1642. Joie solaz, EBLR ; Loie e, P. Apres 1642, O ajoute : En cel tens enclos seront, Mes la tormente serront. — 1643. En le puz, A. — 1644. (en), EBRM ; (hors), C. Apres 1644, B ajoute : Les deables lur princes serrunt, Ne james de pener ne cesserunt. — 1646. sanz fin les, BLRH. — 1647. (Mes), DPEBOALRM ; jhesu crist, H. — 1648. Kar sa peis, H. — 1649. joie solaz, AHM. — 1650. Ki, RC ; En li renovele, R,

1652. (illoec), DPEBOALCM ; Ke si les seins, R. — 1658. Qu il verra quanqu il plest, O. — 1659, il veut, B. — 1661. De ciel, O. — 1662. La seignorie e, O. — 1663. (Puis), DPEBOALRM. — 1664. La mere jhesu, C. — 1665. La douce virgine Marie, DECM ; La duce reine mere marie, A. — 1666. Od tute, BOC ; de la bele, H. — 1668. Chescun joie le fera, O ; E chescun angle joie, A ; E chescun ordre joie, H ; Dunt chescun joie, C. — 1669. (e), DPEC. — 1670. merrunt sanz fins, DPB ; demeneront saunz fiyns, E ; menerunt sans fins, OLR ; joie verront sans finiris, A ; merrunt jeie san finiris, H. — 1671. (si), DPEBALHCM. (Puis), O. — 1672. (E), DPEBOAHCM. — 1673. Si conustra, DPELRCM. — 1674. out jadis, R ; Queus al siecle, M. — 1676. (Plus), B ; (ne), A. — 1678. (si), DEBOLRM ; Ke il avera quanke lui pleisera, A ; plest si fera, C. — 1679. (pus), DPEBOALR ; E chescun serra, H ; E pus serra si tres legier, C. — 1680. voudra, L ; (iert), HC. — 1681. suef, P. Apres 1682, H ajoute : Chescun alme est desirouse, Une chose y ad mout joyeuse, De regarder dieu face en face, Touz jours le veient sanz espace, Nul de regarder ne se part, Touz jours..... del regard, Mont i ad douce avisioun, ceo est la grant retribucioun, Que nostre

sire a promis, A doner a ses amys. — 1683. (E), E ; (donc), BM. — 1684. Benesoit. — 1685. (vus), DPEBOLM ; ke fumes ne, A. — 1687. (Kar), DPEBOALRCM. — 1688. Ke tote ma joie, O. — 1691. grant joie, H ; joie ad, D. — 1693. En tei vei si, B ; De tai en ay si, A ; Car toi voi en si grant lesce, H. — 1694. (se), DPELR. — 1695. la ducur, DEH ; (grand), DPEBOALHM.

1701. (entre eus), P ; merrunt, LC ; verrunt, A ; meneront, O ; Issi lur joie demeneront, H. — 1702. (E) DPEBAL ; tut dis, E ; tuz jours, H ; k en joie, C ; En joie en pes tot tens seront, O. — 1705. pus cler, P, — 1707. Un solail, H ; (donc), O. — 1709. E pus plus beaus, BOL ; E bien plus beaus, R. — 1710. Ki plus avera, BO ; Ki meins l avera, LH. — 1712. (E), DEBOAHCM. — 1713. Si tres grant joye mener, H. — 1714. Mut avera joie du veer, DPBLC ; Mult i avera grant joye de ver, E ; Kelmont y avera joye de ver, H ; Mult aura joie de louer, O. — 1716. (e), DPEC. — 1717. (e), PEC. — 1718. Lour tut autre, H ; De tut autre creature, C. — 1719. la virgine marie, DPEBAM ; la duce virgine Marie, C. — 1721. Sur tuz autres, C ; autres dotez, A. — 1722. Cum ele ad plus dignetez, DH ; Tant com el ad plus dignetez, C. — 1723. (De), DPEBOALHCM. — 1725. A tant, DL ; Autant, C. — 1726. (en), DEAM ; A de franchise e de bunte, L. — 1727. ses amones, L, — 1728. Ses solaz ne ses sucurs, DEOACM. — 1729. funt, P ; serrunt, A. — 1730. ki el le siecle serunt, E ; en ciel, B ; Toz ceus qui, O ; A trestuz ceus ke le verront, A ; Trestuz cous qu au, C ; (Tres), H. — 1731. Sa beaute, B ; largesce, H. — 1732. e sa simplesce, D. — 1735. ne poet estre, E ; Ne autre ne, BO. — 1736. de lui deigna, EBO ; de la, P. — 1737. (lur), BL ; touz a lour, E ; Kar tuz lur, D. — 1738. E de totes beautez, E ; E de tutes bountes illumine, A ; E a totes beutez, O ; E tute beautez ellumine, C. — 1739. (Mes), BC. — 1740, tut dis, E ; tudis, A ; (en pes), DPEBOALCM. — 1741. Lamour, O. — 1742. esgarder, AHC ; garder, D ; mon creatour, O. — 1743. Tutes joies surmunte, B ; trestutes les joies, A ; trestuittes choses, M ; (les),



DPEBOLCM. — 1744. conte, DALC ; nule conte, P ; E vers cel, B ; Envers ciel, A. — 1745. (est), C. — 1746. De tute la gent, C. — 1748. E il sanz cesser penser peust, P. — 1744. porra durer, B ; pot, A ; poet, P. — 1750. En quer ne purreit il penser, B ; Encore ne poroit il penser, O ; ne pot il, A ; (Encore), C.

1751. A deviser, P ; De deviser, OM. — 1752. De une joie, A ; Neis une joie, C. — 1753. Ke domne deu, B ; Ke nostre seignir ad assi, C. — 1754. A doner pus ses eslis, O ; de done, A ; pur doner, C ; ses alis, A. — 1755. E coment poet mels penser, P ; (E) E ; poroit, O. — 1756. La beaute deu deviser, DLM ; La beaute de e deviser, E ; La beaute de nay ne deviser, B ; E la beaute de deviser, A. — 1758. Lors apertement, C. — 1761-2. Sanz fin e sanz comencement, a ki honur e glorie apent, D. — 1762. Tutes les joies ki sont el mund, E ; Tutes les choses ke en ciel sunt, B ; Tutes les biens ki sont el mund, H. — 1763. Gil prince de pes, BO ; (en pes), L ; (Les), C ; Les prince les soens grieria, H. — 1764. En joie e en pes, B ; En joie en pes, EAHCM ; pes sanz fin serra, P ; E joie e pes, DL. — 1766. Nostre vie mener si, DHC ; Nostre vie demener issi, P ; Nostre vie demener sy, E ; Nostre vie mener ici, B ; Nostre vie mener issi, AM ; Notre mener issi, L. — 1767. issi tenir, PO ; si tenir, M. — 1768, la peis, DOL ; cele pes, B ; Que a la pussum venir, H.

## NOTES

---

**24.** — Tous nos Mss sauf H portent la leçon « Le con-  
nuisse. » Le scribe de H remplace « Le » par « Iny », ce  
qui n'est guère intelligible. Nous croyons ne pas trop nous  
éloigner de nos modèles en interprétant la leçon de H par les  
deux mots, « En li ».

**48-9.** — Ce trait apocryphe se trouve dans le commen-  
taire que Haimon a fait sur un verset du prophète *Isaïe*  
(Ch. xxx, 25). (Voir : *Patr.*, cxvi, p. 869). Le Ms. B. N.  
n° 902 porte en marge à cet endroit la phrase suivante de ce  
commentaire. « Omnia quæ Deus operatus est, propter homi-  
nem facta sunt in cujus lapsu omnia elementa detrimen-  
tum sustinuerunt. » Haimon ajoute : « Sic sol et luna et si-  
dera detrimentum sui luminis sustinuerunt. In die autem  
iudicii mutuabit sibi luna splendorem solis et sol septempli-  
citer clarius lucebit quam modo, sicut lux septem dierum,  
hoc est, multipliciter, recipietque lumen et splendorem quem  
amisit peccante primo homine. »

**114-118.** — *La loi naturelle, la loi positive.* Selon Gros-  
seteste « la loi naturelle, c'est-à-dire la conscience, aurait  
suffi comme loi unique si l'homme n'était pas tombé dans  
la corruption. « Rationalis igitur creatura considerata in  
statu conditionis suæ incorrupto non eget aliqua lege exte-  
rius scripta (*De Cessatione Legalium*, p. 74).

D'autre part Dieu a voulu perfectionner l'obéissance de  
l'homme en lui imposant des préceptes qui considérés en eux-  
mêmes n'ont aucune valeur. « Ratio probandæ et consum-

mandæ perfectæ obedientiæ consistet in observantia mandatorum indifferentium in se ipsis carentium ratione. (*De Cess. Leg.*, p. 78).

**162.** — **Defaute.** Grosseteste fait ici un rapprochement curieux entre le mot « péché » et le mot « défaut », c'est-à-dire l'absence de la partie qui aurait dû comparaître devant la Cour. Il est remarquable qu'au lieu de choisir un parallèle parmi les termes de délit, notre auteur ait employé le mot neutre « défaut » car le défaut peut en certains cas être tout à fait légitime. Il nous paraît évident qu'au moyen de cette comparaison Grosseteste ne fait qu'insister sur la nécessité d'un terme négatif (*detectio, privatio*) dans la définition du mal. Par conséquent, il ne s'éloigne guère du lieu-commun de la théologie augustinienne qu'il exprime ailleurs de la façon suivante :

« Dicitur peccatum nichil præter defectum quia non est aliqua res naturalis sed corruptio boni ».

Voir : *Compendium Theologicæ Veritatis*, fol. 58.

**165-6.** — Dans ces deux vers Grosseteste s'exprime d'une façon tout à fait conforme à la procédure du XIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre. Si un défendeur faisait deux fois défaut sans excuse valable (essoine) la cour faisait avec le demandeur une « fine » par laquelle ce dernier entrait en possession de la terre ou de la chose en litige. Par le mot « fine » on entend l'accord final fait devant les juges compétents entre les deux parties ou entre l'une des parties et le juge lui-même. Cf. la formule latine « finem facere ». (POLLOCK and MAITLAND. *History of English Law*, II, 592).

**166.** — **Seisine :** La Saisine est la possession d'une terre, d'une chose, d'un droit. Par le péché, Adam avait perdu non seulement la saisine de Paradis mais aussi celle de sa liberté.

**173-4.** — Cf. SAINT PAUL, *Ep. Rom.*, VI, 16. « Ne savez-vous pas que de qui que ce soit que vous vous soyez rendus ».

esclaves pour lui obéir, vous demeurez esclaves de celui à qui vous obéissez. »

**413. — Record.** Cf. le terme légal « recordum habere » c'est-à-dire inscrire un jugement de façon à le rendre désormais immuable. Dans les cas où il n'y avait pas « record » un témoin, pourvu qu'il offrit de se battre, avait le droit de protester contre le jugement.

**466. — Plus non.** Quatre Mss. DPHC portent la leçon « plusiun » ; les autres donnent « plus non ». L'auteur du texte anglais du *Château d'Amour* a traduit cette expression par « no mo ». (= no more). Il a donc compris la leçon « plus non ». Dans le « Cursor Mundi », au contraire, ce vers est traduit par « Une substance et trois personnes. » Il est possible que Grosseteste ne faisait que traduire en français une idée qu'il était plus habitué à exprimer en latin. Du moins cette tournure ne nous paraît pas très éloignée des suivantes.

« Ut ergo tres sint non plus aut infra, ratio facit. »  
(SAINT AUGUSTIN ; *Patr.*, xxxv, p. 2280).

**526-536.** — Cf. ERIGENE, *De Divisione Naturae*, p. 122, p. 494-5.

« Unde deformes dicuntur qui congrua membrorum harmonia carent.... Innormes quoque eos qui naturalem membrorum regulam excedunt quasi sine norma id est regula solemus nominare. »

**541-543. — Verrais home — verrai cheval.** Cette curieuse illustration, qui appartient au problème des universaux est employée, dans des termes presque pareils, par d'autres auteurs dans le but de montrer l'impossibilité de réunir deux natures dans un seul être.

Boëthius dit : — « En effet si quelqu'un rassemble, réunit intellectuellement ce que la nature ne permet pas d'associer, cela est faux au jugement de tous : — par exemple si l'on

réunit par l'imagination un cheval et un homme pour en faire un centaure. (Cité par HAURÉAU : *Phil.*, 1, 117).

Jean de Salisbury, commentant Aristote, dit : « Qui enim hircocervum cogitat aut centaurum, ignotum, naturæ hominis ad bestiam, aut bestiae ad bestiam monstrum opinatur, (*Metalogicus* II, ch. 20). Grosseteste reprend cette idée et l'emploie au service du christianisme, car c'est justement l'impossibilité de cette supposition du point de vue de la raison qui rehausse à ses yeux le mystère de l'Incarnation. Cette façon de tirer parti d'une idée toute païenne est caractéristique de presque tous les emprunts que Grosseteste fait à la philosophie. Il est curieux de noter que la même figure a été employée par Luther pour condamner tout le système scolastique avec sa double nature de Théologie et de Philosophie. « *Scholastica Theologia est ea quæ a Parisiorum sorbona mixtione quadam ex divinis eloquiis et philosophicis rationibus tanquam ex centaurorum genere biformis disciplina conflata est.* » Cité par HAMPDEN : (*Scholastic Philosophy and Theology*, p. 428).

**552. — Plein dieu :** cf. P. LOMBARD (*Sens. Patr.*, CXII, p. 771) qui cite JEAN DE DAMAS : *Liber de Fide*, ch. II. — « Dei filius cum sit Deus æternus et verus pro nobis factus est homo *verus* et *plenus*; in eo verus quia veram habet Deus ille humanam naturam, in eo vero plenus quia et carnem humanam suscepit et animam rationalem. »

**571. —** *Luc. X. 34.*

**595. — Naive :** La prononciation en deux syllabes de cet adjectif est attestée par la mesure de vers. Voir la graphie *neive* dans les Mss BO.

**709. — Baille,** c'est-à-dire muraille de château. cf. ENG. « *bailey* ».

**866-872. —** Le sens de ce passage obscur nous paraît être celui-ci : « La nature est embellie quand Dieu, sans

tenir compte du cours ordinaire de la nature, descend dans le monde, car le monde devient alors cent fois meilleur qu'avant la chute d'Adam. Nous avons traduit le mot « nature » dans le vers « A nature est ignorante » par « le cours ordinaire de la nature ». Les scolastiques ont soigneusement distingué dans le mot « nature », les deux sens « loi de la nature » et « cours ordinaire de la nature. » « Natura dicitur duplex, lex naturae vel consuetus naturae. » (ALBERT LE GRAND : *Sum. Theol.* II ; 31. 2). Par conséquent on peut dire que Dieu agit contre la nature si l'on entend par là que ses faits ne sont pas nécessairement sujets au cours connu de la nature, car comme Saint Augustin l'avait déjà dit, de quelque façon que Dieu agisse, c'est son action même qui établit la loi. (*Contra Faust.* 26. 3.)

Ces deux termes « natura naturans » et « natura naturata » s'employaient couramment vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle pour désigner « Dieu » et « le monde ». Cette conception remonte aux Néo-platoniciens mais les formules même ne semblent s'être répandues qu'après l'apparition des traductions d'Averroès. Nous les trouvons chez BONAVENTURE : *Sent.*, III. dist. 8. d. 2. et chez SAINT-THOMAS *Sum. Theol.*, II. 58.6. (Voir ; H. SIEBECK : *Über die Entstehung der Termini Natura Naturans et Natura Naturata.* Archiv für Geschichte der Phil., III, 1887).

917. — Dieu est sans circonscription, c'est-à-dire sans forme. Pour exprimer une idée analogue nous trouvons souvent les deux expressions « circumscriptio et definitio », et il serait peut-être possible de voir dans le mot « finance » une traduction de « definitio ». Grosseteste nous paraît donc exprimer dans les vers 915-7 une idée très voisine de celle que nous trouvons sous la forme suivante chez Erigène. « (Deus est) super omnem definitionem et circumscriptionem » (*Patr. cxxii, p. 896-902, etc.*)

Si nous considérons par rapport à Dieu le sens plus restreint que prend parfois le mot « circumscriptio » nous au-

rons un aperçu assez curieux sur le genre de problème qui intriguait les esprits du Moyen-Age. « Sciendum autem, dit Grosseteste, quod aliquod esse in loco est circumscriptive ut angelus, aliquod nec sic nec sic ut deus (*Comp. Theol. Ver.*, fol. 14). Dieu est sans circonscription, ajoute-t-il, « quia non individuatur per materiam ut corpora nec per suppositum ut angelus ».

**1024.** — **Grant** : du verbe « granter » ; latin « concedere », anglais moderne « to grant ». (Cf. POLLOCK et MAITLAND, II, p. 93).

**1031-2.** — Au treizième siècle on faisait des contrats devant la cour au moyen d'un acte spécial qui s'appelait « cyrographum » ou « carta cyrographata » ou « carta ». On employait des formules telles que la suivante :

« Sciatis me dedisse et concessisse et hac mea carta confirmasse. » (POLLOCK et MAITLAND : II, 93). Comparez à cette expression les deux vers 1031-2. Comme terme légal ce mot « cyrographer » ne s'employait guère avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Dans la langue théologique pourtant il est très ancien. « De lens quod adversus nos erat *chirographum* decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci. » (*Ep. coll.* II, 14). (On le trouve chez SAINT-ANSELME : *Patr.*, CLVIII, p. 368. PIERRE LOMBARD : *Sens. Patr.*, CXCII, p. 795. Voir aussi : Z. F. D. A., XXIII, p. 170. *Rythmus von der Erlösung.*)

**1168.** — **Vivant le cors.** Selon les théologiens du Moyen-Age, la divinité qui s'unit à la chair et à l'âme du Christ ne se sépare ni de l'une ni de l'autre même au moment de la mort. Par conséquent Jésus-Christ a rendu l'âme sans que son corps ait subi la mort. Il y avait, dit Grosseteste dans son *Compendium Theologicæ Veritatis* (fol. 82 v), une triple union dans la personne du Christ : — 1) la divinité avec l'âme, — 2) la divinité avec la chair, — 3) l'âme avec la chair. De ces trois unions il n'y a que la dernière qui ait été

rompue par la mort. Cf. « Corpore sed moriens, vivens animoque Deoque, Ast Deus et moritur, vivat et ipsa Caro. » (ERIGÈNE : Poème intitulé « *De Christi Resurrectione* » *Patr.*, cxxii, p. 1253. Cf. « Caro posuit animam quando expiravit qua redeunte resurrexit. (SAINT AUGUSTIN : *Liber de unitate Trinitatis*, ch. xiv. Cf. aussi LOMBARD : *Sens. Patr.*, cxcii, p. 801, etc.).

**1229-1232.** — Cette idée que l'humanité et la divinité se réunissent dans la personne du Christ comme l'acier et la flamme dans une épée mise au feu, est un lieu commun de la théologie médiévale. Erigène emprunte à Plotin une conception analogue, non pas en parlant du Christ mais pour montrer comment les substances rationnelles s'unissent avec Dieu. Loin de perdre leur identité dans cette union, dit-il, elles la conservent dans une existence plus sublime. (*De Div. Nat.*, V., 8.20. Cf. aussi *Joann. Damasc : Liber de Orthod. Fide*, iii, ch. 8.)

**1323.** — Cf. Os., xiii. « Ero mors tua, mors ; morsus tuus, inferne ».

Cf. HUGUES DE SAINT-VICTOR, « Deus enim quasi infernum momordit quando descendens ad inferos quosdam inde abstulit, quosdam ibi reliquit ». (*Patr.*, clxxvii, p. 601).

**1331-4.** — Cf. « Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quae possidet. Si autem fortior eo superveniens vicerit eum universa arma ejus auferet, in quibus confidebat et spolia ejus distribuet. » (LUC, xi, 21. 22. cf. « Fortior intravit qui sua vasa tulit ». ERIGÈNE ; *De Christi Resurrectione. Patr.* cxxii, p. 1229. Cf. LOMBARD : *Sens. Patr.* cxcii, p. 796, etc.)

**1389.** — Novissima enim nocte cum adhuc tenebrae essent, et dies inciperet oriri, inter lucem et tenebras surrexit ». (SAINT AUGUSTIN : *Patr.*, xxxv, p. 2260.)

**1401.** — Cf. *Joann* : xx, 19.



1412-22. — Cf. *Joann* : xx, 28, 29.

1429. — Cf. « Dei verbum homo factum postquam resurrexit a mortuis suos discipulos erudiens dixit : « Prædicate evangelium omni creaturae » omnem creaturam appellans hominem. Non enim irrationabilibus animalibus seu omnibus creaturis sensu carentibus suum evangelium prædicari jussit sed soli homini in quo omnis natura creata continetur. » (ERIGÈNE : *Patr.* cxxii, p. 911).

1459. — Cf. II. *Corinth.*, xv, 47.

1476. L'emploi du mot « proie » (*præda, spolia*), paraît être dû à une comparaison entre la descente de Jésus-Christ en enfer et le séjour des Israélites en Egypte. Ceux-ci dépouillèrent les Egyptiens avant de partir. (Cf. *Exod.*, xii, 86).

1508. — **Le sanc en fist issir.** Le verbe « faire » avec l'infinitif « issir » s'emploie à la place de l'indicatif de ce dernier verbe. Voir sur cette construction TOBLER : *Vermischte Beitrage.* (ERSTÈ REIHE, p. 19).

1528. — Dans la plupart des Mss. le mot « matire » est remplacé par « martyre ». Cette dernière leçon nous paraît inférieure à l'autre. Pour une idée analogue voir entre autres les passages suivants. Descente de Saint-Paul en enfer. (*Versions française et latine*).

« Le chartre de ses pecchez li fu baillé

« Il les vit e sei mesmes ad jugé »

« Mox illa (anima) legit cartam peccata sua et se ipsum judicavit. (*Rom.* xxiv, p. 372.)

1573-4. — Cf. I. *Thess.*, iv, 17.

1585. — Cf. *MATTH.*° xxv, 41.

1596. — Cf. « Tunc Filius de labore translatus faciet

discumbere et transiens illis ministrabit. » (Honorius *Patr.*, cLXXII, p. 960. Cf. *Luc*, XII, 37).

**1623.** — Cf. *Isaï.* LX : Vermis eorum non morietur.

**1628.** — Le sens de ce vers est le même que celui des passages suivants. Descente de saint Paul en enfer : « Alas ! ke fiz tu en ta vie ». Version latine. « Ve ! Ve ! Misera anima ! quomodo operata es in terra ? (*Rom.*, xxiv, p. 372.)

**1677-84.** — « Nec erit in hoc beatitudine ulla permixta invidia, quia tantum gaudebit quilibet de cujuslibet alterius gloria quantum lactabitur de propria. » Lettre de Grosse-teste à Richard Marescall. (*Roberti Grosseteste Epistolae.* p. 39).

**1709-10.** — « Et sicut in hoc vita est nobis discretio operum, sic erit in illa gloria procul dubio discretio dignitatum ; ut quia hic alius alium merito superat, illic alium retributione transcendat. » (*Ibid.*).

---

## GLOSSAIRE

---

**Acoil**, accord, 426.  
**acompasser**, entourer, 718.  
**agard**, sentence; premier jugement distingué du jugement définitif, 241.  
**agreer**, accorder, préparer, 1573.  
**amenuser**, diminuer, 839.  
**aorer**, adorer, prier, 1018.  
**apareiller**, préparer, 1607.  
**aprismer**, s'approcher de, 1086.  
**atie**, discorde, querelle, 356.

**Blesmir**, tacher, salir, 715.  
**buisine**, clairon, 1588.

**Cirographer**, voir note 1032.  
**clamer**, réclamer comme un droit, 177.  
**coffin**, panier, 1262.  
**comparer**, expier, 302.  
**contek**, résistance, querelle, 428.  
**contre**, contraire, péché, 14.  
**convi**, fête, 1247.  
**corage**, cœur, volonté, 304.  
**cruisser**, grincer, 1525.

**Defnaille**, fin, 404.  
**demesure**, a, hors de proportion, 534.  
**dereigner**, défendre, soutenir en justice, 876.

**deservir**, mériter, 318.  
**desestance**, querelle, 384.  
**destiner**, gouverner, 329.

**Eisil**, vinaigre, 1132.  
**encheson**, cause, occasion, 64.  
**endurer**, supporter, 1153.  
**enfantunet**, petit enfant, 509.  
**enguler**, avaler, 1109.  
**enumber**, abriter, 783.  
**escondire**, refuser, 1727.  
**escopir**, cracher, 1127.  
**escurge**, fouet, 1507.  
**esquasser**, détruire, 1372.  
**estrus a**, sans doute, 582.  
**estuper**, fermer, 1212.

**Fermer**, fermer, construire, joindre, établir, 572, etc.  
**fermine**, forteresse, 790.  
**fine**, accord, voir note, 165.  
**flaeler**, châtier, 419.  
**forein**, extérieur, corporel, 719.  
**fors sul ke**, excepté, sauf, 246.

**Garir**, défendre, réfugier, 343, 796.  
**grever**, nuire, opprimer, 342.  
**guerpir**, abandonner, 376.

**Hastir**, commencer, engager, 385.  
**heim**, hameçon, 1108.  
**homesce**, humanité, 1226.

**Itant**, mil itant = mille fois :  
784, cent itant = cent fois  
1147.

**Joc**, joug, 936.

**Kernel**, créneau, 597.

**Leidenger**, maltraiter, injurier, 1130.

**Mal baillir**, maltraiter, 238.

**malfé**, diable, 1297.

**marche**, frontière, 575.

**merz**, marchandise, 1088.

**meseise**, malaise, 889.

**meudre**, meilleur, 1556.

**Nacion**, naissance, 185.

**naturante**,  
**naturee** } voir note 867-9.

**neier**, noyer, 361.

**nenil**, nenni, 532.

**Pose**, grant pose = longtemps,  
1211.

**privé**, ami, 1245.

**proeme**, prochain, 952.

**Quarel**, projectile, 730.

**quir**, peau, 1507.

**Raindre**, racheter, 1064.

**recoverement**, secours, remède, 928.

**Seete**, flèche, 730.

**surfetus**, arrogant, 970.

**Ydre**, cruche, 1249.

*Vu et admis à soutenance  
le 8 décembre 1917.*

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES  
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS,

A. CROISSET.

*Vu et permis d'imprimer.*

LE VICE RECTEUR  
DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

L. POINCARÉ.

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
Bibliographie . . . . .	9
Vie et Œuvres de Robert Grossetesté . . . . .	15
Manuscrits du <i>Château d'Amour</i> . . . . .	22
Langue . . . . .	41
Date . . . . .	62
Résumé du Poème. . . . .	64
Sources . . . . .	66
Traductions et Influence . . . . .	81
Texte Critique . . . . .	89
Tableau Comparatif des Vers. . . . .	139
Variantes . . . . .	142
Notes . . . . .	172
Glossaire . . . . .	181

---









PQ  
1476  
G8A7  
1918

Grosseteste, Robert  
Le chateau d'amour

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

